L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1377 - VENDREDI 10 JUIN 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Préparation de vos semences
(céréales, colza, pois...)

Pour minimiser vos coûts de semences, faites confiance à un trieur à façon.
Contactez-nous !

S.T.A.F.F

Les Bruyères 89100 Collemiers
03 86 95 04 81 - Email: eta-picouet@orange.fr

DOSSIER

TRAVAIL DU SOL



Le sol guide le choix de la charrue

La sécurité non-stop sur les déchaumeurs à dents

Les nouveautés 2016

Photos: Carré ; Amazone ; Horsch

Côte d'Or

› Action syndicale à Seurre

Stop aux crues de la Saône



Nièvre

› Inondations

Les terres aussi ont souffert



Yonne

› Essais Cerepy

Une météo propice aux maladies



Encarts : Safer de Bourgogne-Franche-Comté (Yonne) ; Yonne Agri (certains cantons de l'Yonne)

fendt.fr

FENDT



Démonstration possible

Nouveau Fendt 300 Vario

La polyvalence redéfinie

Nouveau gabarit, nouvelles possibilités

Combinant tous les avantages des Fendt Vario de dernières générations de plus forte puissance, le nouveau 300 Vario stage 4 offre dans toutes les conditions des performances hors pair. Premier tracteur de sa catégorie à répondre aux normes Stage 4, ce nouveau Fendt 300 Vario saura vous faire profiter au quotidien de sa sobriété et de son avance technologique au travers de sa cabine VisioPlus, sa nouvelle motorisation ou encore ses performances hydrauliques inédites.

G. BUCHEZ

Secteurs :
Autun - Nevers - Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
03 86 38 97 00

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

AVIVA

Stéphane Franey
Un assureur
issu du monde agricole

5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com

Assureur AGRICOLE depuis 1856

N°ORIAS 09046920



Sommaire

Côte d'Or
04 • Action syndicale: Stop aux crues de la Saône
05 • Chambre d'agriculture: «Reprendre son destin en main»
06 • Dijon Céréales - Damier Vert: Une plateforme d'essais tournée vers l'innovation
07 • Journées châtillonnaises: Un concours de haut niveau

Nièvre
08 • FDSEA 58: Une réunion stratégique à pour entrevoir des solutions
09 • Inondations: Les terres aussi ont souffert
10 • Le ragondin aussi fait parler de lui dans la Nièvre: Un réseau de prégeage dans 35 communes
11 • Afdi: André Bordet de retour de Madagascar

Yonne
12 • Vignoble chablisien: Saint-Vincent est resté sourd...
13 • Cerepy: Une météo propice aux maladies
14-15 • Assemblée générale de la FDSEA 89: Dernière AG en qualité de président

Bourgogne et ailleurs
16 • Feder: Des idées plein la tête !
17 • Elvea 21-89: Retour aux prix de 2011
18 • Cérévia: Les orges de Cérévia séduisent les brasseurs et malteurs chinois

Dossier
19-24 • Dossier spécial sols

Infos Services
25 • Firmes&Machinisme
26-27 • Analyses et tendances
28-29 • Petites annonces
30-33 • Annonces légales
34 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Direction départementale des territoires

Surfaces agricoles concernées par les intempéries et déclaration Pac 2016

Suite aux intempéries de ces dernières semaines, certaines cultures peuvent avoir été détruites ou n'avoir pu être semées. Dans tous les cas, l'agriculteur doit informer la DDT des difficultés rencontrées et des éventuelles modifications de sa déclaration PAC. Cette modification peut être faite directement sur Télépac avant le 15 juin, ou par courrier ou mail ensuite. Vous trouverez ci-dessous des précisions selon les différentes situations :

Resemis ou semis tardif d'une parcelle :
Il n'y a pas de date précise à respecter pour la mise en place de la culture principale. En cas de resemis ou semis tardif d'une culture différente, l'agriculteur doit modifier sa déclaration PAC en informant la DDT par courrier ou formulaire de modification d'assolement, en indiquant le code culture correspondant à la nouvelle culture.

Parcelle dont le couvert est partiellement détruit :
Si la densité du couvert est faible, ou qu'il y a des zones (minoritaires au sein de la parcelle) où il n'y a pas de couvert, la parcelle reste admissible aux aides découplées (DPB, paiement vert, paiement redistributif). Elle reste également admissible le cas échéant aux aides couplées et comptabilisées en SIE si les cultures concernées ont été implantées et ont levé.

Parcelle nue ou majoritairement sans couvert :
Ces surfaces ne sont pas admissibles aux aides PAC, que la culture ait été détruite, qu'elle n'ait pas levé ou qu'elle n'ait pas pu être semée. Dans ce cas, la parcelle doit être déclarée avec le code SNE (surface temporairement non exploitée). L'agriculteur doit informer la DDT de cette modification avant d'être informé d'un contrôle de son dossier par l'administration. Dans le cas où un arrêté de catastrophe naturelle couvre la zone concernée, les agriculteurs peuvent transmettre à la DDT une demande de prise en compte d'un cas de force majeure permettant de maintenir l'admissibilité des parcelles.

Implantation des cultures dérobées :
Les cultures dérobées comptant pour les SIE doivent être implantées entre le 1er juillet et le 1er octobre.

Contacts

DDT 21 : ddt-seaee@cote-dor.gouv.fr
DDT 58 : ddt-pac@nievre.gouv.fr
DDT 89 : ddt-sea@yonne.gouv.fr
Contacts presses
Direction des Territoires de la Côte-d'Or
Service économie agricole et environnement des exploitations
Pierre Chatelon Tél. 03 80 29 44 69
pierre.chatelon@cote-dor.gouv.fr
Cabinet-communication
Murielle Dumont Tél : 03 80 29 43 66
murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-40-99 (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

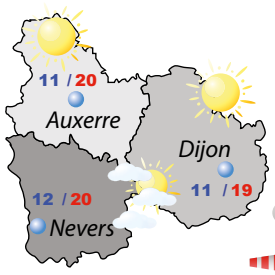
Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 10 au 19 juin 2016

Météo de la Bourgogne

#AGATE météo
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 10 Juin

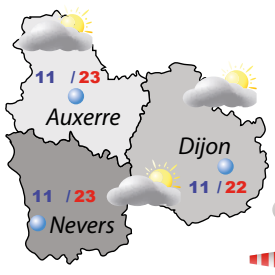


Agréable
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce, avec quelques nuages de beau temps.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Trinité
Soleil : 05:50 - 21:43
Lune : 11:41 - 01:02

Samedi 11 Juin

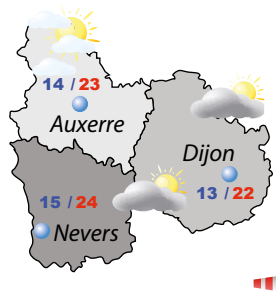


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Barnabé
Soleil : 05:49 - 21:43
Lune : 12:44 - 01:33

Dimanche 12 Juin



Nuageux
Quelques passages naugeux et de belles éclaircies localement pour ce dimanche. Les vents resteront faibles.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

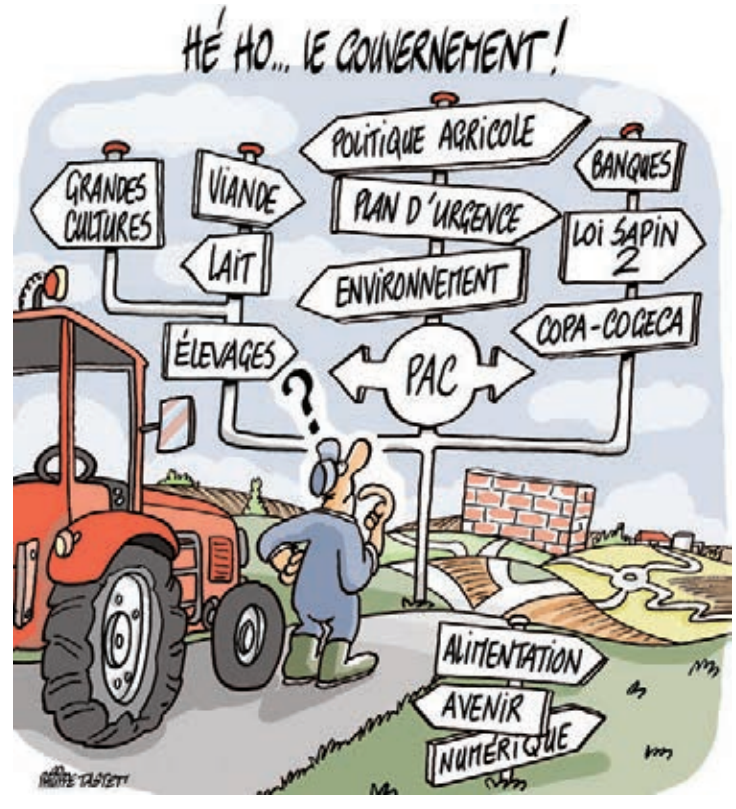
St Guy
Soleil : 05:49 - 21:44
Lune : 13:46 - 02:00

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Juin :
De nombreuses averses orageuses en perspective.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Juin :
Le ciel sera de traîne jusque samedi. Un temps orageux s'annonce pour ce dimanche.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 16 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

clin d'œil



© ACIP/CHAUNU

Crise bovine

«L'heure de vérité pour tous»

Conjoncture calamiteuse, crise structurelle... les éleveurs font face depuis plusieurs mois à une situation qui met en péril l'existence de nombreuses exploitations et interpelle sur l'avenir du troupeau allaitant. Les producteurs de viande sont déstabilisés par l'accumulation des problèmes sur les exploitations: retard des aides, aléas climatiques, empilement des contraintes et des règlementations, conjoncture de marché et de prix défavorable... Tour d'horizon et amorce de solutions avec Jean-Pierre Fleury, président de la FNB.


Photo: Actuagri

Face à ce contexte, la commission européenne apparaît impuissante tandis que les pays européens jouent chacun leur partition, dans une cacophonie totale qualifiée de *«foutoir»* par Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine. Un *«foutoir»* qui traduit *«l'incapacité de l'Europe à apporter des solutions aux problèmes actuels, alors que les aléas climatiques à répétition amplifient les conséquences d'une situation de marché calamiteuse»*.

L'Europe est en panne, en panne de projet pour son agriculture, *«il est urgent que la commission et les États membres se mettent d'accord sur un plan commun pour remédier à cette situation anarchique qui déstructure les marchés. La conjoncture est si défavorable, qu'en terme de prix on est arrivé à un niveau proche des pires heures de la crise de la vache folle»* et *«la viande allaitante n'accède plus au marché qu'à prix cassés»*. La conjoncture laitière extrêmement difficile n'arrange rien à l'affaire, avec un afflux de vaches laitières sur le marché qui tire les prix vers le bas et augmente les volumes à écouler dans un contexte de consommation en régression.

Une nouvelle approche pour la filière

Quand tout va mal on cherche des responsables, mais chacun détient dans sa sphère de compétence une partie de la solution. Encore faut-il que les différentes parties acceptent de travailler ensemble et partagent le même objectif. La FNB de son côté n'est pas en panne de proposition, elle assume ainsi *«de faire le choix de la valeur pour le troupeau allaitant»* et formule une nouvelle approche pour la filière. D'abord, *«la différenciation et la valorisation des produits du troupeau allaitant dans les GMS»*, avec à la clé une meilleure valorisation du travail de l'éleveur par la qualité. Cette orientation vers l'instauration d'un cœur de gamme bien identifié et bien défini, suppose *«un réinvestissement par les éleveurs du marché»*, en interne comme à l'export. Ensuite, il s'agit *«d'investir le marché de la restauration collective»*. Cet appel d'air salutaire profiterait à toute la filière. Enfin l'export, pour lequel *«l'Europe va devoir se résoudre à instaurer des crédits export»*.

Cœur de gamme: un enjeu essentiel

D'autres éléments de contexte interfèrent et doivent être pris en compte : *«l'instabilité géopolitique qui sévit en Europe comme dans le monde, la nécessité d'assurer l'autonomie alimentaire du continent européen et celle de définir un nouveau modèle agricole européen, un modèle vertueux»*. Autre constat, *«sur le plan sociétal, il ne faut pas sous-estimer ce qui se passe, les attaques violentes marquent les esprits des consommateurs. Face à cela la meilleure réponse c'est la mise en avant de notre mode d'élevage extensif et vertueux. La responsabilité de la filière c'est aussi de le mettre en avant, c'est la seule réponse durable dans le temps pour contrer les attaques sur la production et la consommation de viande»*.

Alors à quel niveau agir, comment sortir du fiasco actuel, que certains attribuent à la faillite d'un système par trop productiviste ? Pour Jean-Pierre Fleury, l'avenir de l'élevage allaitant va dépendre *«de la responsabilité partagée entre les trois acteurs fondamentaux que sont les politiques, la filière et les producteurs. Aux politiques, la charge d'infléchir la politique européenne, de réviser la LME en conséquence et d'adapter le plan d'urgence aux nécessités actuelles... A la filière, la charge de se remettre en question et d'assumer ses responsabilités avec l'ambition de développer l'export vers les pays tiers, à elle aussi la charge d'informer au mieux les éleveurs sur le fonctionnement et le contenu du cœur de gamme... Aux producteurs enfin, de rester attentifs aux évolutions du marché et à la gestion de leur exploitation, en limitant tout investissement autre que productif»*.

L'enjeu du *«cœur de gamme est essentiel»* insiste le président de la FNB. L'accord récemment conclu avec Système U préfigure ce qui pourrait être entrepris avec toutes les autres grandes enseignes de la distribution. *«Cette nouvelle construction du prix intègre la dimension «coûts de production éleveur» pour le cœur de gamme. Cette première étape franchie avec Système U pourrait faire tâche d'huile et modifier durablement les bases de la négociation commerciale avec la grande distribution. En jeu, la création d'une nouvelle référence calée sur le prix de revient»* et non plus sur les seuls classement et grille de prix. Il faut tout faire pour que *«le modèle industriel réducteur ne s'impose pas définitivement demain. Le troupeau allaitant raconte une histoire en phase avec les attentes de la société, au contraire du modèle dépersonnalisé de l'industrie de la viande. Nous sommes tous conscients que la situation actuelle ne peut plus durer, le segment du cœur de gamme repositionne le travail de l'éleveur et assure une plus grande transparence dans la filière assortie d'une meilleure lisibilité des prix pour l'éleveur. Sur cette stratégie de développement d'un cœur de gamme nous avançons aussi avec Leclerc, Carrefour, Intermarché, Auchan, Lidl. Ces grandes enseignes sont en prise directe avec les consommateurs, c'est une évolution fondamentale et c'est une bonne nouvelle pour les éleveurs qui ont toujours travaillé de cette façon avec la boucherie artisanale exclusivement tournée vers l'élevage traditionnel de qualité. Nous sommes dans une logique de négociation enseigne par enseigne, rien à voir avec les engagements du 17 juin 2015»*.

L'Europe au pied du mur

«Le cœur de gamme c'est le parti pris de la qualité et de la visibilité et une solution à la baisse de la consommation de viande». Le sujet maintenant c'est à qui va profiter le cœur de gamme ? *«Nous segmentons dans l'intérêt des éleveurs et nous mettons tout en place afin qu'ils recueillent les fruits de ce nouveau positionnement. C'est le grand rendez-vous de la transparence et l'heure de vérité pour tous»*.

Il n'y a pas qu'en France que le secteur allaitant est durement touché. *«l'Europe est au pied du mur»* confirme le président de la FNB, *«car cette crise du revenu touche tous les éleveurs producteurs de viande bovine de l'Union européenne. Dans les principaux pays producteurs les prix se sont effondrés et s'affichent comme nettement inférieurs aux coûts de production»*. Une raison supplémentaire pour tous les acteurs - Europe, pays producteurs, professionnels et acteurs économiques - de s'entendre sur un modèle partagé qui assure la réussite de l'ensemble. A l'heure de l'Euro 2016, quand on joue trop «*perso*» c'est toute l'équipe qui risque de perdre en laissant du monde sur le carreau...

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Service

Jeunes installés

Sécuriser le démarrage de son activité avec le «Pack 5 ans»

Parce que les premières années d'installation sont déterminantes dans la prise en main des exploitations, les Chambres d'agriculture de Bourgogne améliorent leur offre de services en lançant un accompagnement spécifique pour les jeunes installés : le PACK 5 ANS.
Ce pack, à destination de nouvel installé avec les aides à l'installation ou non, permet de bénéficier de services individuels et collectifs, avec les différents spécialistes des Chambres d'agriculture pendant 5 années après leur installation.
L'objectif des Chambres d'agriculture, avec ce nouveau service, est d'accompagner les agriculteurs en sécurisant le démarrage de leur activité sur les volets administratifs, techniques, économiques et réglementaires, champs de compétences tous présents dans les entreprises.

Le PACK 5 ANS comprend :

- **Des conseils individuels sur l'accompagnement dans les démarches administratives effectives d'installation mais aussi techniques pour le démarrage des activités (mise en place du système fourrager, itinéraires techniques, commercialisation, aides…).**
- **Des prestations collectives «à la carte», comme par exemple : la première télé-déclaration PAC afin de sécuriser l'obtention de ses aides,**
- **un accompagnement réglementaire afin de sécuriser son exploitation (conditionnalité, haute valeur environnementale, réglementation en caves,…)**
- **des formations annuelles «suivre et piloter ses résultats» afin de détecter les éventuels dysfonctionnements et identifier les marges de progrès.**
- **L'envoi des publications des Chambres d'agriculture pendant une année.**
- **Des réductions tarifaires sur certains services Chambre d'agriculture.**

Par cet accompagnement, les Chambres d'agriculture souhaitent renforcer leur contribution à la réussite des projets des nouveaux agriculteurs.

Pour tout complément d'informations,
Pour la Côte d'Or : Florian Bernard au 03.80.68.66.52
Pour la Nièvre : Christelle Martin au 03.86.93.40.35
Pour la Saône et Loire : Rose Lienhardt 03.85.29.57.36
Pour l'Yonne : Émeline Richard au 03.86.94.28.41



► Agenda

Aujourd'hui

Ouverture du drive fermier à Dijon

Le premier drive fermier de Côte d'Or ouvre ses portes aujourd'hui vendredi 10 juin à Dijon (3 rue Léon Delessard). Retrouvez les producteurs sur www.drive-fermier.fr/21.

14-06 Porte ouverte d'Arvalis

«Arvalis-Institut du végétal» organise une porte ouverte mardi 14 juin de 14h30 à 17h30 à Gilly-les-Cîteaux, au Gaec La Champagne. Quatre ateliers sont au programme: les actualités herbicides, les variétés de blé tendre, la fertilisation azotée et la protection fongicide.

23-06 Démontration d'écimeuse à Ladoix-Serrigny

Une écimeuse est un outil complémentaire de désherbage mécanique permettant de limiter la multiplication des adventices montées à floraison. Une demonstration, initialement prévue le 7 juin, se déroulera finalement jeudi 23 Juin à 14 heures, à Ladoix-Serrigny, près de Beaune sur une parcelle de lentilles avec lesquelles ont été semées une faible dose d'avoine de manière à avoir une homogénéité "d'adventices" à détruire. Différentes machines seront évaluées sur différents critères: efficacité, stabilité, facilité d'attelage, projections... Cette démonstration s'adresse plus particulièrement aux agriculteurs bio, mais est ouverte et peut largement aussi intéresser les agriculteurs conventionnels. Plus d'infos: Jérémie Nobs, conseiller agroéquipement, au 06 33 90 61 72

► Formations

Créateurs d'entreprise agricole : faites les bons choix fiscaux

7 juillet à Bretenière
Corine Penning, CA 21 - 03.80.68.66.55 – corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Action syndicale

Stop aux crues de la Saône

La FDSEA s'est mobilisée mercredi 1er juin à Seurre pour dénoncer *«l'immobilisme des administrations et de la préfecture»*.



Pour Nicolas Michaud, les deux dernières crues auraient pu être évitées.

L'eau n'éteint pas toujours le feu. Dans le val de Saône, elle l'allume. Une quarantaine d'agriculteurs côte d'oriens se sont déplacés la semaine dernière à l'écluse de Seurre afin de dénoncer *«l'immobilisme des administrations et de la préfecture»* dans la gestion des crues. *«Malgré nos demandes fortes et répétées auprès de VNF et de la préfecture pour faire ouvrir les barrages en aval et éviter de nouvelles inondations, personne ne veut bouger!»* a déploré Nicolas Michaud, membre de la FDSEA et agriculteur à Pagny-le-Château. Depuis le début de l'année, les exploitants du Val de Saône ont déjà subi neuf crues sur leurs exploitations. Celles-ci ont détruit les cultures et mis en péril les animaux. Si les inondations du 18 avril *«ne pouvaient pas être évitées»* compte-tenu de leur ampleur, ce n'est *«pas le cas des deux dernières»* selon Nicolas Michaud : *«si les barrages avaient été actionnés en temps et en heure, nous n'en serions sans doute pas là. Il y a toujours des décalages malgré nos alertes. VNF se rétracte derrière une réglementation datant de 1972, la Saône a bien évolué depuis ces années là. Cela fait deux ans que nous tentons de faire avancer les choses sur la gestion des petites crues. Celles-ci se jouent sur 10 cm seulement. Dix centimètres d'eau sur des milliers d'hectare: les dégâts sont énormes. Rien que sur le canton de Seurre, 500 hectares ne vont pas pouvoir être ensemencés cette année, cela représente l'exclusion de trois exploitations du canton. Si l'on continue comme cela, notre zone sera en perdition»*. Jean-Luc Loison, agriculteur à Bonnencontre et particulièrement actif dans les dossiers des inondations, a lui aussi regretté l'obstination de Voies Navigables de France à rester *«dans sa stratégie obsolète»*. Le Côte d'orien, appuyé sur place par le président de la FDSEA Fabrice Faivre, a qualifié ces évènements à répétition d'*«insupportables économiquement et moralement»*. Lors de ce rendez-vous, la FDSEA a réédité les mêmes demandes que d'ordinaire. Le syndicat souhaite qu'un protocole de gestion de pré-crues soit mis en œuvre. *«Nous ne devons pas attendre que le niveau de la Saône monte pour déclencher les ouvertures de barrages. Il faut également tenir compte de l'eau présente dans les affluents et anticiper les crues»* a répété Nicolas Michaud. La mise en place d'un entretien *«efficace et pertinent»* de la Saône et de ses affluents est également demandé pour que l'eau puisse s'écouler dans des conditions normales. *«Ces sont des propositions simples, efficaces et pragmatiques»* communique la FDSEA de Côte d'Or.



Jean-Luc Loison a déploré *«l'ancienneté»* de la réglementation appliquée par VNF.

AURÉLIEN GENEST

Intervention du président FDSEA cantonal
«Ça ne passe pas !»

Emmanuel Bonnardot, président FDSEA du canton de Seurre, a fait part de l'agacement des agriculteurs du val de Saône : *«La situation est plus que tendue, la mobilisation aujourd'hui d'agriculteurs des cantons d'Auxonne, Pontailler-sur-Saône, Brazey-en-Plaine, Saint-Jean-de-Losne et Seurre en est la preuve. Nous voulons un abaissement préventif de la Saône en prévision d'afflux intempestifs d'eau, sinon, ça ne passe pas ! Toutes les cultures sont désormais implantées, les prairies sont à la veille d'être fauchées. Nous ne pouvons plus supporter une quelconque négligence de gestion du niveau de la Saône. Pour citer les problèmes d'écoulement de la Vouge, une étude mal calculée au départ est en cause, nous ne voulons pas payer ces erreurs. D'ailleurs, les études sur la Saône, il faut arrêter d'en reparler. Les points noirs d'écoulement sont connus depuis les inondations des années 80. S'il y a de l'argent à mettre sur la Saône, il doit être mis dans des travaux !»* Lors de cette même action syndicale, Emmanuel Bonnardot s'est entretenu avec Alain Herr, chef de la subdivision à VNF, au sujet de la stratégie de l'écrêtement des crues. *«Nous n'avons pas obtenu de réponses claires, nous allons poursuivre notre mouvement avec l'appui de toute la profession»* a commenté le président cantonal, s'étonnant que la navigation soit constamment prioritaire : *«dans des situations exceptionnelles, la navigation devrait pouvoir être arrêtée quelques heures. Vu le faible nombre de bateaux en ce moment, je ne pense pas que cela puisse poser de gros problèmes. S'il devait y avoir des indemnisations à attribuer aux bateaux, elles n'auraient strictement rien à voir avec les montants perdus en agriculture»*.



Chambre d'agriculture

«Reprendre son destin en main»

La série de six réunions d'informations de la Chambre d'agriculture s'est terminée le 26 mai. Le président Vincent Lavier fait le point.



Lors de la réunion de Pouilly-en-Auxois.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vient d'organiser des réunions d'informations à Châtillon-sur-Seine, Marcilly-sur-Tille, Semur-en-Auxois, Pouilly-en-Auxois, Pontailler-sur-Saône et Nuits-Saint-Georges. Chaque rendez-vous se voulait constructif avec la présentation d'éléments de compréhension de la situation actuelle et des leviers potentiels pour essayer de s'adapter.

Le président Vincent Lavier dresse un bilan relativement positif avec de nombreux échanges dans chaque salle : *«Si la participation estimée à 300 personnes est clairement une déception, les sujets abordés ont visiblement aidé les agriculteurs qui se sont déplacés. Nous n'intervenions pas dans le but de donner des leçons mais bien pour initier certaines réflexions, l'idée étant de reprendre son destin en main dans ce contexte plus que difficile».*

De gros enjeux

Le président de la Chambre d'agriculture, accompagné de plusieurs élus et techniciens, a rappelé les importants enjeux sur les exploitations : *«nous le savons bien : nous n'avons pas ou très peu de pouvoir sur les prix, il faut donc travailler son système d'exploitation»*. Des pistes ont été explorées pour se redonner des marges de manœuvres. *«En élevage bovin allaitant, deux facteurs ont été clairement identifiés et expliquent en partie les différences énormes entre les exploitations, il s'agit du taux de perte des veaux et du taux de vaches improductives»* explique Vincent Lavier. En production laitière, un critère tend à sortir du lot, celui du pâturage : *«les éleveurs faisant pâturer leurs animaux ont un niveau de charges bien plus faible que les autres, cela ressort clairement de nos représentations chiffrées»* poursuit le président. L'analyse apparaît beaucoup plus complexe en grandes cultures, même si le poids de la mécanisation est omniprésent. *«Ce levier utilisé pour gérer la fiscalité engendre parfois une sur-mécanisation qui n'arrange rien»* constate Vincent Lavier.

L'idée de la volaille

Plusieurs pistes de diversification ont été présentées avec notamment celles des volailles : *«il y a encore des opportunités à saisir dans la construction de poulaillers que ce soit pour la production de viandes ou d'oeufs. Les personnes qui se sont lancées ne le regrettent pas aujourd'hui»* affiche le président de la Chambre d'agriculture. Plusieurs sujets transversaux étaient également à l'ordre du jour de ces réunions d'informations : le Parc national a été longuement débattu à Châtillon-sur-Seine et à une moindre mesure à Is-sur-Tille. Le sujet des inondations aura animé les réunions de Pontailler-sur-Saône et Nuits-Saint-Georges. *«Nous avons également abordé la directive nitrates et la classification des cours d'eau. Un gros travail est actuellement mené sur le terrain par les élus de la Chambre et de la FDSEA pour identifier les fossés des cours d'eau, et ne plus avoir de problèmes dans les opérations d'entretien»* ajoute Vincent Lavier.

AURÉLIEN GENEST



Jean-Pierre Fleury a présenté la situation de l'élevage.

Rendez-vous

Salon du livre à Longvic



L'association *«Mots et Plume»* organise une nouvelle édition du Salon du livre à Longvic qui se déroulera dimanche 19 juin de 10 heures à 18 heures à l'Espace Jean Bouhey. Créée en août 2008, *«Mots et Plume»* a la volonté de rassembler les auteurs, écrivains et toutes les personnes souhaitant s'exprimer par l'écriture. Son objectif premier est de mettre les expériences et compétences de chacun en commun afin de permettre à tous d'acquérir des connaissances en matière d'édition, d'impression et de diffusion de leurs ouvrages.
L'association rassemble une trentaine d'auteurs confirmés ayant à leur actif un ou plusieurs ouvrages, dans des catégories aussi diverses que le roman d'aventure, le roman policier, le roman historique, la nouvelle, la découverte d'autres lieux, d'autres cultures et modes de pensée, la biographie, les histoires et contes pour la jeunesse... et d'auteurs néophytes en cours d'écriture. Site internet : www.mots-et-plume.fr

Legta La Barotte



«Une carrière destinée au cheval»

Fiona Antunes a intégré le BTS Acse du lycée La Barotte en septembre dernier. Le parcours de cette jeune fille de 18 ans, originaire de l'Yonne, semble tout tracé : *«Je souhaite travailler dans la filière équine, j'ai toujours eu cette passion pour les chevaux. Je suis venue à La Barotte après un Bac général ES obtenu à Auxerre. Le BTS Acse est le mieux adapté pour moi avant une licence professionnelle, car il n'existe pas encore de BTS équins. Je souhaite devenir monitrice d'équitation avant de gérer un centre équestre, si l'occasion se présente. Cette formation n'est bien sûr pas uniquement dédiée aux chevaux mais les cours de gestion et d'économie me seront certainement très utiles pour la suite. J'avais la possibilité de suivre un stage équin mais j'ai préféré me rendre dans une exploitation ovine : cela m'a ouvert l'esprit et je me verrais bien plus tard avec quelques moutons ! Je me plais beaucoup à La Barotte, je passe trois heures par semaine au centre équestre basé au sein même de l'établissement».*

De nombreux stages pour mûrir son projet



Roman Comparot est en classe de Terminale *«Conduite et gestion de l'exploitation agricole»*. Venir à La Barotte était *«une évidence»* pour ce jeune homme de 17 ans : *«J'habite à Savoisy, ce n'est pas loin. J'avais entendu beaucoup de choses positives sur cet établissement. Mon père est passé par là quand il était jeune : je ne pouvais donc que venir ici ! J'adore la nature, le cadre du lycée me convient parfaitement. L'exploitation du lycée et les parcelles sont à deux pas des salles de cours, c'est un atout indéniable. Je passe les épreuves écrites du Bac les 13 et 14 juin : j'espère avoir l'examen pour aller en BTS Acse l'an prochain. Il y a beaucoup de maths et de gestion, ce sont les matières que je préfère. Si je n'arrive pas à m'installer sur une ferme, je tenterai de devenir technicien. Et pourquoi pas travailler dans la vente ? Je mûris cette réflexion ici, à La Barotte, les nombreuses semaines de stages sont très formatrices.»*

La Barotte : route de Langres,
21400 Châtillon-sur-Seine. Téléphone : 03 80 91 43 20
Site internet : www.labarotte.educagri.fr

Dijon Céréales - Damier Vert

Une plateforme d'essais tournée vers l'innovation

Variétés, fongicides et fertilisation, mais aussi un pôle innovation étoffé, tels étaient les ingrédients de la plateforme 2016 du service technique Damier Vert de Dijon Céréales, installée à Flagey-Échézeaux. Elle a accueilli près de 500 visiteurs mercredi 1er juin.


Vue aérienne de la plateforme de Flagey.

Le Gaec de la Champagne (Jean-François, Serge et Benoît Collardot) avait mis à disposition deux parcelles pour la création de cette plateforme Damier Vert 2016. Le service technique de Dijon Céréales y a implanté (sur 5,5 ha) 12 thématiques d'essais différents : variétés (blés, orges hiver et printemps, colza, pois d'hiver et de printemps, féverole de printemps), fertilisation (blés), fongicides (blés, orges d'hiver), traitements de semences (blés), cultures intermédiaires pièges à nitrate (Cipan). Un cadre classique donc (à noter un essai variété blé dur, production en test en vue de développer les débouchés), mais dont le service technique de Dijon Céréales a ouvert le champ à travers un pôle innovation important.

La problématique des résistances aux herbicides des vulpins, ray-grass, bromes et maintenant de certains dicots est un sujet épineux. Un quizz a été proposé aux agriculteurs pour tester leurs connaissances sur ce dossier et les interpeller sur certains leviers agronomiques (allongement des rotations, semis directs…). *«C'est l'occasion pour nous aussi de rappeler le travail mené en complément de Damier Vert par Artemis, notre plateforme agroenvironnementale, sur cette problématique de résistance»* précise Frédéric Imbert, directeur scientifique du groupe Dijon Céréales.

De l'appétence des colzas pour les abeilles

Le maintien de la biodiversité est au cœur des enjeux d'une agriculture agroécologique à laquelle travaillent conjointement Damier Vert et Artémis. À Flagey, en partenariat avec Terre Inovia, un essai s'est concentré sur la question de l'attractivité des variétés de colzas vis-à-vis des abeilles. Une première pour l'institut technique de la filière oléagineuse qui avait seulement mené jusqu'ici cette enquête sur le tournesol. L'association Bee'Api, des apiculteurs amateurs du groupe Dijon Céréales, a bien sûr collaboré à l'essai avec la mise à disposition de ruches.

Un atelier agriculture de précision (avec une démonstration de console embarquée permettant de moduler les apports d'engrais à l'intérieur d'une parcelle) et d'outils d'aide à la décision a été animé par le nouveau club Pixae de Dijon Céréales. Celui-ci rassemble les adhérents de la coopérative autour de ce thème de l'agriculture technologique, en partenariat avec la société Défisol spécialisée dans ce domaine.

La microbiologie des sols, ce milieu vivant dont on doit entretenir les micro-organismes (champignons, bactéries) qui assurent des apports essentiels aux cultures végétales, a été abordé dans un atelier de R&D proposé par Agronov et Inoplant autour d'un programme de recherche sur les champignons mychoriziens, qui en se fixant sur les racines des plantes développeraient leur capacité à capter les éléments nutritifs du sol.

Une exploitation du réseau Dephy

Le Gaec de la Champagne constituait il est vrai un support idéal pour ce pôle innovation tourné vers l'agriculture durable. Disposant d'installations environnementales répondant aux dernières normes (plateforme de lavage avec son dispositif de traitement autonomes des effluents, cuves en rétention totale…), l'exploitation fait aussi partie du dispositif Dephy (plan Ecophyto) depuis sa création en 2009. Elle participe ainsi à l'obtention de références sur la réduction d'usage des produits phytosanitaires tout en maintenant un objectif de production équivalent.

Près de 2 000 exploitations en France sont associées à cette dynamique, *«nous sommes heureux d'en être avec des résultats intéressants en dehors des herbicides»* détaille Benoît Collardot.


De nombreux essais variétaux ont été commentés par les techniciens et autres experts.

Moutarde

Inquiétudes sur les programmes de recherche

L'APGMB s'est interrogée sur le devenir des soutiens régionaux et européens lors de son assemblée générale.

«Les dossiers ont été remplis, envoyés en temps et en heure, mais nous n'avons encore rien reçu à ce jour» déplorait Fabrice Genin, mardi 31 mai à Barges, lors de l'assemblée générale de l'Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB).

L'absence du moindre retour inquiète le président, qui rappelle l'importance des programmes de recherche pour une *«filière mineure, avec un nombre d'hectares restreint»* comme celle de la moutarde : *«nous n'avons pas les mêmes moyens que d'autres productions, mais nos besoins de recherche ne sont pas moindres… L'argent public est essentiel pour créer des variétés correspondant aux nouvelles demandes des industriels et convenant aux agriculteurs»*.

Négociations sur les prix

Cette assemblée générale a été l'occasion de faire le point sur l'actuelle campagne. Cette année, 4 700 hectares ont été ensemencés: une surface légèrement moindre qu'en 2015 compte tenu d'une demande moins importante des industriels. *«La grande majorité des producteurs ont baissé cette année leurs surfaces de moutarde de 12% afin de s'adapter et satisfaire les commandes des industriels, seuls les producteurs aux plus faibles surfaces n'ont rien changé dans leur assolement»* indique Fabrice Genin. La tonne de moutarde sera vendue 815 euros cette année. Les volumes commandés pour 2017 seront prochainement connus, tout comme le prix de la tonne. *«Nous le connaîtrons avant la moisson, nous sommes actuellement en négociations avec les industriels»* informe Fabrice Genin.

Cultures prometteuses

L'état actuel des cultures est satisfaisant, à l'exception bien sûr des parcelles inondées comme certaines du Val de Saône. La pression des maladies semble bien contenue. Les attaques de rouille blanche, ayant causé de gros problèmes ces dernières années, semblent aussi bien maitrisées. L'AGPMB s'attend à un rendement moyen autour de 18qx/ha. *«Nous serons tout particulièrement attentifs aux résultats d'une nouvelle variété, CI 11 42, qui représente près de 500 hectares cette année. Elle est à priori plus productive que la moyenne et correspond normalement aux besoins des industriels. Si les test en usine s'avèrent satisfaisants, les surfaces dédiées à cette variété pourraient considérablement augmenter l'an prochain»* affiche Fabrice Genin, se réjouissant d'une assemblée riche en échanges, avec des producteurs investis et intéressés par le fonctionnement de leur filière.


Hormis les dossiers de financement en attente, le président Fabrice Genin a affiché son optimisme pour la filière moutarde.

AURÉLIEN GENEST

Journées châtillonnaises

Un concours de haut niveau

Rendez-vous désormais incontournable pour les éleveurs de la race Brune, l'édition 2016 des Journées châtillonnaises a tenu ses promesses.


Coquine, du Gaec Changarnier (Montmoyen), meilleure fromagère.


Jenciane, de l'EARL Saint Roch (Pothières), championne génisse réserve.


Fée, du Gaec Loosli (Chazeuil), championne adulte réserve.


Dijonnaise, de l'EARL des Corveottes (Villers Patras), prix de longévité.

La dernière édition des Journées châtillonnaises a une fois de plus été couronnée de succès. Près d'une centaine d'animaux de race Brune étaient attendus sur l'esplanade du Cours l'Abbé samedi 4 et dimanche 5 juin pour se confronter au verdict du Juge.

De l'aveu même des organisateurs, ce fut *«un très bon concours, de haut niveau»*. Et d'ajouter que *«le juge Thomas Saunier, éleveur Hosltein en Meurthe et Moselle a fait un très bon travail, un bon classement des animaux avec des commentaires très pertinents»*.

De bons résultats, donc, pour le schéma français où les filles de Traction se sont encore une fois distinguées, à l'instar de Fiesta du Gaec des Sirchaux (Meuse) qui décroche le titre de Championne adulte. Fiesta est également la mère du taureau Hayssli que BGS a diffusé l'an dernier au catalogue. L'élevage de la Meuse décroche également le titre de Championne Jeune avec Hanastasia (Fun ABF), une fille de taureau français qui fait de très beaux animaux.

Du côté des vaches adultes dans la section des 4 à 7 lactations le concours a également distingué de beaux animaux, avec de fortes productions ! Ainsi Fameuse (Création) du Gaec de la Roche à Aprey (52) reçois la palme de meilleure laitière (avec 13400 kg en 305j). Le prix de la meilleure fromagère revenant à Coquine (Egiz) du Gaec Changarnier de Montmoyen (21). En 4 lactations elle a produit 50159 kg à 43,0 TB et 39,7 TA. Cet élevage côte d'orien remporte également le prix de championne Espoir avec Lore, et la Miss BGS avec Infernale une fille d'Enzo et de Coquine !

Vente de toutes les génisses

Pour cette édition 2016, la vente de génisse se voulait innovante, notamment en ne présentant que des animaux très jeunes (âgées de 6 mois en moyenne). Le but, pour les organisateurs, était de *«donner la chance d'acquérir des brunes à un montant moins élevé, notamment dans le contexte très difficile du secteur laitier»*. Une stratégie qui a bien fonctionné. En effet, toutes les génisses ont été vendues, avec un prix moyen de vente de 1 030 euros. Le meilleur prix de vente a atteint les 1 640 euros pour Lolotte (Verdi) qui décrochait le titre de championne génisse le matin même. Ces génisses sont parties vers la Haute Saône, l'Ille et Vilaine, la Mayenne, l'Aube... A noter également que beaucoup d'animaux se sont vendus en ferme, le lendemain, pour de nouveaux éleveurs de la race répartis un peu partout en France.

La tombola organisée par Terres de Bourgogne a été remportée par Mathieu Javelle, de Puits qui remporte une panier garni de produits du terroirs.



Lolotte, du Gaec Chevalier-Jacoillot (Mauvilly), championne génisse et également top prix de la vente. Cette exploitation remporte le deuxième prix d'élevage.

Extrait du palmarès

• Génisses
Championne Génisse : Lolotte, Gaec Chevalier-Jacoillot (21)
Réserve Championne Génisse: Jenciane, EARL Saint Roch (21)
Meilleure laitière: Fameuse, Gaec de la Roche (52)
Meilleure fromagère: Coquine, Gaec Changarnier (21)
Prix longévité: Dijonnaise, EARL des Corveottes (21)

• Vaches jeunes
Miss BGS zone Est: Infernale , Gaec Changarnier (21)
Meilleure mamelle Espoir: Lore, Gaec Changarnier (21)
Championne Espoir: Lore, Gaec Changarnier (21)
Réserve championne Espoir: Infernale, Gaec Changarnier (21)
Meilleure mamelle Jeune: Google, Gaec Changarnier (21)
Championne Jeune: Hanastasia, Gaec des Sirchaux (55)
Réserve Championne Jeune: Google, Gaec Changarnier (21)

• Vaches adultes
Meilleure mamelle adulte: Giroflée, Gaec Colson (21)
Championne adulte: Fiesta, Gaec des Sirchaux (55)
Réserve championne adulte: Fée, Gaec Loosli (21)

• Prix d'élevage
1er : Gaec des Sirchaux (55)
2ème :Gaec Chevalier-Jacoillot (21)
3ème :Gaec Changarnier (21)

•Challenge inter-départemental
1er : Côte d'Or
2ème :Meuse
3ème :Haute Marne

FDSEA 58

Une réunion stratégique pour entrevoir des solutions

Confrontés à une «*10ème année de crise en 10 ans*», les éleveurs adhérents de la FDSEA 58 se sont retrouvés le 2 juin à Saint-Péreuse, dans le Morvan, pour faire le point sur leurs problèmes économiques. Pour entendre aussi les responsables syndicaux évoquer les pistes de travail qui les accaparent depuis ces derniers mois...



Dominique Fayel, de la FNB, a évoqué la relance du cœur de gamme dans la distribution, comme l'un des outils pour redonner de la marge commerciale aux éleveurs.

La crise de l'élevage -mais peut-on encore parler de crise tellement elle semble ancrée dans le quotidien des éleveurs depuis 10 ans?- était au cœur de la réunion de travail, studieuse et participative, qui s'est déroulée la semaine dernière à la salle des fêtes de Saint-Péreuse et où plus de 100 éleveurs, adhérents ou non au syndicat majoritaire, ont témoigné de leurs angoisses. «*Les cours sont au plus bas*» a introduit Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, aussitôt appuyé par Martial Tardivon, le chef des ventes de la Sicafome, qui a retracé l'évolution des prix mensuelle depuis 2010 des deux catégories phares que sont les broutards U de 400 à 450 kg et les vaches U maigres de 5 à 10 ans. Des cours «*chaotiques*» allant de 2,39 euros du kg en 2010 à 2,61 euros en 2015 pour les premiers et de 1,67 à 2,04 euros pour les secondes. Avec des dents de scie, des charges qui ont augmenté, des aléas économiques, sanitaires ou climatiques qui ont impacté les revenus... Le constat est amer : la crise est multifactorielle. La FCO et la campagne de l'automne 2015 sur le rapport de l'OMS rangeant la viande dans les produits cancérigènes ont eu des effets dévastateurs, particulièrement en Italie, chez qui les professionnels nivernais placent la majeure partie de leurs broutards et qui n'ont cessé de faire jouer l'argument vers un moins-disant dans les négociations commerciales. L'embargo russe aussi a produit des conséquences indirectes néfastes «*sur des marchés en bazar*», selon le président de la FDSEA de l'Aveyron et Secrétaire général adjoint de la FNB, Dominique Fayel, qui a expliqué que les producteurs polonais, plus compétitifs, en avaient profité pour engorger, avec d'autres, le marché de la viande européen, faute de débouché en Russie. Une autre tendance, lourde, tire aussi les cours vers le bas : la fin des quotas laitiers qui a rendu les éleveurs français moins compétitifs et dont les vaches se retrouvent massivement dans les abattoirs et dans les rayons français...

Pour les éleveurs de races à viande, dont font partie les Nivernais, et qui sont une particularité française en Europe, la cote d'alerte est atteinte : «*nous subissons le danger de l'émergence d'un marché de minerai basé sur une guerre des prix qui appauvrit tous les acteurs*». Et le Nivernais Emmanuel Bernard, secrétaire général adjoint de la FNB également, a enfoncé le clou : «*que reste-t-il entre les minerais et les labels, intéressants mais loin de pouvoir absorber toute la production*» ? Les nouvelles sont mauvaises d'où qu'elles viennent...

Stratégie d'action en trois axes

Première urgence, donc, trouver de nouveaux débouchés. «*Si nous ne trouvons pas de nouveaux marchés très rapidement, vendre des broutards cet automne risque d'être très difficile*» avait lancé Martial Tardivon un peu plus tôt. Alors que les broutards sont ceux dont les cours se sont les mieux tenus ces dernières semaines, les responsables craignent que les marchés s'effondrent à court terme. L'érosion des cours est palpable et rien ne dit que les JB pourront y résister. Surtout que dans le même temps, la consommation de viande serait en baisse, en France et en Europe. A raison de « *-0,3 à – 0,4% par an depuis plusieurs années*» selon Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA, mais jusqu'à -1,1% sur le marché du steak haché et – 1,87% sur les surgelés... Alors, les responsables syndicaux peuvent-ils en rester là et voir passer les trains sans réagir ? La réaction se prépare et se dessine à plusieurs niveaux. La FDSEA 58 propose une stratégie d'action en trois axes : l'aspect conjoncturel, par exemple le PSE et le traitement de la sécheresse et de la FCO, «*sur le court terme et qui ne règle rien au fond et qui est derrière nous*», le structurel et le technico-économique. Sur ce dernier volet, qui se passe plutôt individuellement dans les exploitations, Stéphane Aurousseau a annoncé la tenue de neuf réunions de terrain, jusqu'au 22 juin, pour informer les éleveurs sur les diagnostics qui seront réalisés, par convention avec la Chambre d'agriculture, dans chaque cour de ferme d'élevage ou de polyculture-élevage, en vue de dégager des marges micro-économiques nouvelles. Ces diagnostics coûteront un peu moins de 400 euros, au lieu des 1000 euros facturés habituellement par la Chambre. L'idée est bien de rendre autant que possible les exploitants plus autonomes et moins dépendants des aléas économiques en travaillant sur leurs charges et leurs systèmes. Mais le gros volet de la stratégie repose évidemment sur l'aspect structurel. Dominique Fayel et Emmanuel Bernard, sous les très nombreuses questions des éleveurs présents, ont répondu sur deux priorités. La reconquête du cœur de gamme dans les supermarchés, pour le premier, la quête de nouveaux débouchés à l'export, pour le second. Dans un cas comme dans l'autre, «*rééquilibrer les rapports de force*», commerciaux ou politiques, ne va pas de soi. Pourtant des bonnes nouvelles arrivent aussi, comme la signature, la veille, d'une charte entre Serge Papin, le patron du Groupe U, et la FNB sur la mise en valeur du cœur de gamme et la revalorisation des prix payés aux producteurs. En espérant que cela puisse faire boule de neige dans la grande distribution, même si Bigard et sa segmentation marketing continue à distendre la relation commerciale entre les consommateurs et les éleveurs, «*en cachant la viande sous des marques de renommée nationale et en captant la valeur ajoutée*». L'ennemi, désormais, serait «*la banalisation*» de la viande issue des races allaitantes. Les éleveurs veulent peser sur leur aval. Quant à l'export, Emmanuel Bernard a expliqué que «*les Italiens voulaient continuer à baisser leurs achats de broutards*» mais que «*l'important est de considérer d'autres destinations de développement*». Il a cité l'Allemagne, «*pays-cible*», plutôt sur le haché et la charcuterie que sur le piécé mais qui apprécie la viande française, des pays demandeurs d'animaux non-castrés tels que la Turquie, malgré les difficultés politiques, mais aussi Israël et l'Égypte, gros importateurs de vif, et même l'Asie «*dont les contacts arrivent*».

Les responsables en appellent de toutes façons aux hommes politiques : «*nous avons besoin de désengorgement des marchés. Que les politiques assument de passer des accords de marché pour faire du business*» !


Plus d'une centaine d'éleveurs ont écouté et participé aux débats, à la fois sur le constat de la crise mais aussi sur la stratégie syndicale à mettre en œuvre

EMMANUEL COULOMBEIX

Inondations

Les terres aussi ont souffert

L'épisode pluvieux qui s'est abattu sur la Nièvre, particulièrement concentré sur Annay, Arquian et Neuvy-sur-Loire, les 28 et 29 mai, a aussi des conséquences sur l'agriculture. Entre l'excès d'humidité, les débordements de cours d'eau, les coulées de limons et de cailloux et l'érosion, les sols, par endroits, ont subi des dégâts considérables.



A Annay, une parcelle a subi une double peine : la Vrille a débordé et innondé les champs de blé et de colza et les sols plus en hauteur ont été lessivés, subissant un effet érosion qui interroge sur leur avenir agricole pour les prochaines années...

Selon Mickaël Geloen, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture, qui s'est rendu dans les trois communes particulièrement touchées par les inondations, au moins huit agriculteurs ont subi de lourdes pertes. Avec les précipitations, le cours d'eau La Vrille a débordé, envahissant les parcelles et les prairies alentours. Les champs victimes de la pluie ont subi des dommages irrémédiables : les cultures sont couchées, les semis totalement à refaire, et les coulées d'eau ruisselant durant les averses ont fait sortir les graines de la terre, tandis que les alluvions, les cailloux, venant de partout, sur des sols parfois en pente, ont souillé irrémédiablement les blés, maïs, colzas et l'herbe. Si par endroits, des micro-phénomènes de grêle ont en plus déchiqueté ce qui restait des plants, l'épisode climatique qui s'est abattu sur Annay, Arquian et Neuvy-sur-Loire était d'une ampleur exceptionnelle et inédite. 210 mm d'eau sont tombés entre le samedi 28 mai et la mardi soir, *«dont 80 mm en une demie heure le samedi soir»* relève le conseiller. Un épisode qui, de mémoire d'agriculteur, ne s'était jamais encore vu. La situation est tellement inhabituelle qu'il sera très long d'en évaluer toutes les conséquences sur l'activité agricole. Le premier effet de l'excès d'humidité, ce sont bien sûr les parcelles totalement inondées et les semis complètement déracinés. En se retirant, l'eau a laissé apparaître des sols souillés de terre, de sable et de cailloux. Sur une parcelle de 2 ha à Annay, un agriculteur déplore la double peine : le bas des champs immergé et le haut sali par une coulée de terre provenant du chemin qui borde la parcelle. Les photos parlent d'elles-mêmes. *«Non seulement le triticale est complètement couché mais le deuxième effet et la deuxième question que se pose l'exploitant, c'est comment reprendre la parcelle l'année suivante ?»* C'est bien simple, on se croirait en bord de plage avec des galets humidifiés par le flux marin...

Tout le département a souffert

«Tout le secteur proche de la Vrille est impacté : les colzas, maïs, céréales et prairies sont couchés». Pour les éleveurs, l'herbe qui reste est non seulement salie et donc pose des problèmes de rendements et de qualité pour l'alimentation animale (moins d'appétence) mais en plus ils ont dû rentrer les bêtes, en sacrifiant une partie de leurs stocks de fourrages, qui n'étaient déjà pas bien épais du fait de la sécheresse de 2015... Quand à l'effet érosion, il a déplacé toute la terre en bas de certaines parcelles et les champs lessivés par l'effet mécanique de l'eau interrogent sur leur avenir agricole. *«D'autant qu'avec toute cette eau, les agriculteurs n'ont pas pu rentrer dans leurs parcelles pour intervenir comme ils le voulaient. Et semer ou resemer au 20 juin, cela risque de faire un peu tard, même si on peut encore envisager un maïs ensilage»* souligne Mickäel Geloen. A la station de Nevers, on a enregistré + de 120 mm de pluie au mois de mai, contre 60 à 70 habituellement. C'est dire l'ampleur du désastre sur les sols à une époque où les plantes ont besoin de soleil et de chaleur... Et tout le département, à différents degrés, a souffert des effets directs et indirects de cette pluie massive. *«L'intervention pour le désherbage dans les champs est lui aussi remis à plus tard, les sols étant détrempés !»* Outre les retards de semis, le technicien insiste aussi sur d'autres conséquences : la pression des limaces, beaucoup plus nombreuses, le retard de fauche des foins (*«que les faucheuses ne soient pas sorties au 20 mai, c'est encore du jamais vu!»*) et le risque d'une pression des maladies, notamment sur les céréales, avec des attaques de septoriose ou de fusariose, voire des phénomènes atypiques, par exemple sur les orges d'hiver... Et le manque de luminosité, pour les plantes, s'ajoute à tous les autres facteurs limitants. *«C'est quasiment mission impossible. Il n'y a pas de créneau. Quels seront les épisodes climatiques de la fin de la campagne ? Cela orientera les résultats des cultures de printemps mais on ne peut pas savoir si cela va rester au sec ou si on subira encore de l'humidité»* hésite Mickaël Geloen, pris de court, qui évoque une nouvelle année catastrophique...

E.C.



Sous l'effet de la pluie abondante et violente, les champs ont subi des coulées de cailloux et de sable venant des chemins qui les surplombaient. Difficile de croire qu'il y avait du maïs ici, quand le paysage ressemble à une plage de galets en bord de mer.

▸ Agenda

11/06 Salon *«Fiers d'être apprentis»* à Nevers

Le 1er salon départemental de l'apprentissage et de l'alternance *«Fiers d'être apprentis»* aura lieu samedi 11 juin, de 10h à 17h au centre des expositions de Nevers. Ce salon est organisé par les trois compagnies consulaires, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture. Trois espaces seront dédiés aux jeunes et à leurs familles. L'espace *«conseil»* rassemblera les acteurs de l'emploi, les compagnies consulaires, les OPCA, le Conseil régional, les CIO. L'espace *«Métiers»* sera tenu par les organismes de formation en alternance, les CFA, les organisations professionnelles, les écoles d'enseignement supérieur, notamment ceux ayant un lien avec l'activité agricole. Le troisième espace, *«Recrutement»*, accueillera des entreprises souhaitant recruter des alternants. A ces 3 espaces, s'ajoutera une zone *«multimédia»* avec des ordinateurs permettant l'accès au site *«Fiers d'être apprentis»* et un espace d'accès aux offres de contrats d'apprentissage disponibles. Plus d'informations au 03 86 71 80 70.



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Le ragondin aussi fait parler de lui dans la Nièvre

Un réseau de piégeage dans 35 communes

La Fredon Bourgogne met en place un réseau de piégeage des ragondins, afin de contenir les populations et de limiter les impacts. Quatre réunions publiques sont prévues en juin. Entretien avec Axel Bartout, chargé de missions à la Fredon.

Quelle est la zone concernée par la mise en place de ce réseau de lutte contre les ragondins ?
Axel Bartout : *«Il s'agit des 35 communes de la Communauté de communes Entre Nièvres et forêts (CCNF), qui vont de Nevers à Champlemy, sur l'axe ligérien. Par ailleurs, la Fredon dispose déjà d'un réseau de piégeage sur le Beuvron et en 2017 un autre sera mis en œuvre dans le Pays Bourgogne nivernaise».*

On entend beaucoup parler des sangliers, un peu des blaireaux, et même du loup. Quel est l'impact des ragondins sur ce territoire ?
«Ce sont avant tout des dégâts aux berges de la Nièvre, des effondrements, une dégradation de la qualité des eaux, un envasement progressif du cours d'eau, de l'érosion. Et puis en cas de réimplantation de rypisylves, les ragondins sont friands de jeunes plants. Dans le domaine agricole, les conséquences peuvent se mesurer par des cas de leptospirose, d'avortements et parfois des vaches qui se blessent en chutant de berges effondrées. Sur les maïs ou le blé, des dégâts peuvent aussi être constatés, même si depuis le début de l'année, nous n'avons encore reçu aucune information de ce type sur le secteur».

Le piégeage est-il le seul moyen de lutte contre le ragondin ?
«Il s'agit d'une espèce nuisible, invasive et exotique qui a été importée d'Amérique du sud, au début, pour sa fourrure. Sauf que nous n'avons ni caïmans ni pumas en France et que le ragondin n'a ici aucun prédateur pour le réguler. Le ragondin est un rongeur dont la reproduction peut être particulièrement explosive, jusqu'à 90 individus en deux ans, les femelles étant fertiles tous les six mois et pouvant faire jusqu'à 3 portées par an. L'empoisonnement a été interdit il y a quelques années, par mesure de maintien de la qualité de l'eau. Le ragondin peut en revanche être chassé toute l'année. Et sinon, il y a le piégeage».


Photo Fredon Bourgogne
Un exemple de dégâts des ragondins sur le blé, ici en bordure du cours d'eau de l'Armançon, dans l'Yonne.

En quoi consiste-t-il ?
«Il s'agit de cages non létales, pour discriminer les espèces, et qui sont vérifiées tous les matins avant midi. Nous espérons trouver un piégeur par commune, à raison de deux pièges par piégeur. Il n'y a pas besoin de permis de chasse. Il faut juste que la pose de la cage soit déclarée en mairie et que le propriétaire du terrain donne une autorisation écrite pour déléguer le piégeage. Quand le ragondin est piégé, il est tué, soit par la carabine d'un chasseur, soit en le daguant ou en l'assommant mais de façon nette et sans souffrance. Au-delà de 40 kg, le cadavre doit être confié à un service d'équarrissage. Un bout de queue sert de preuve de prise».

Quel est l'intérêt pour les bénévoles ?
«Ils seront indemnisés à hauteur d'un euro par queue de ragondin en 2016. Ce sera deux euros en 2017. Les quatre réunions publiques permettront d'expliquer les tenants et les aboutissants de ce programme, prévu au moins jusqu'en 2020. L'intérêt pour nous sera de recueillir une évaluation du niveau de population sur le territoire concerné, surtout si toutes les communes sont couvertes et qu'il ne reste aucune zone de refuge ou de recolonisation».

4 réunions publiques
le 20 juin à 18h30 à la salle de la mairie de Poiseux ;
le 21 juin à 18h30 à la salle de la mairie de Dompierre-sur-Nièvre ;
le 29 juin à 18h30 à la salle Jean Macé (108 avenue du 8 mai 1945) de Coulanges-lès-Nevers ;
le 30 juin à 18h30 à la salle de la mairie de Saint-Benin des Bois.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Aide au monde rural 58

Les premiers versements de la Pac 2015 commencent à arriver, mais...

Depuis le 7 juin, les premiers versements des aides Pac 2015 commencent à arriver sur les comptes des adhérents de l'AMR 58. Ces agridifs en procédures collectives avaient été exclus jusqu'alors des Apports de trésorerie remboursables (ATR).

Sandrine Richard, secrétaire de l'association Aide au monde rural 58, est formelle : les versements de l'ASP commencent à arriver sur les comptes des adhérents, ces agriculteurs en difficulté, faisant l'objet de procédures de redressement ou de poursuite, qui s'étaient associés, en novembre dernier, devant le refus de l'administration de leur attribuer l'Apport de trésorerie remboursable (ATR), que tous les agriculteurs ont reçu à l'automne au titre de la Pac 2015. Levée de boucliers, démarches auprès de la DDT, appel aux relais médiatiques locaux et nationaux : durant plusieurs mois, la vingtaine d'agriculteurs a vécu dans l'expectative d'un geste de l'État, sans succès... En cause, leur situation jugée comme incompatible avec la règle des minimis en agriculture. Une règle contestée par les intéressés qui s'étaient entourés des conseils de juristes du Cher. Avec la visite de François Hollande au marché de Rungis, il y a trois semaines, les choses se sont un peu accélérées. Le président de la République avait annoncé le calendrier des aides Pac 2016 tout en gardant le principe des ATR, pour la Pac 2016, qui seront versés à l'automne. Sauf que rien ne dit que les agriculteurs en procédures collectives y auront droit cette fois-ci non plus...

Paiements partiels pour certains

Les membres de l'AMR58 ont donc fait le forcing en invitant une équipe de TF1, il y a quinze jours, pour dénoncer leur détresse et le manque de considération de l'État, estimant qu'ils devaient encaisser une double peine : leurs difficultés économiques et un régime d'aides différents de leurs collègues réduit à sa plus simple expression. L'administration a-t-elle été sensible à la mobilisation ? Toujours est-il que depuis mardi 7 juin, selon Sandrine Richard, les dits adhérents constatent que les aides Pac 2015 commencent à être versées sur leurs comptes bancaires. Après plusieurs échéances non honorées... Mais il y a un mais... *«Une dizaine de nos membres ont bien reçu leurs aides mais pas tous au niveau de ce qui leur était annoncé. Pour certains, les sommes versées correspondent seulement aux montants de la PMTVA et pas du reste»* explique la secrétaire de l'association. L'AMR58 parle de *«dents de scie»* pour dénoncer le fait que l'État les ferait tourner en bourriques. L'argent enfin versé est donc le bienvenu mais les responsables restent vigilants, d'abord parce que tous n'ont pas encore été payés, ensuite parce que certains ne l'ont été que partiellement, enfin et peut-être surtout, parce que le calendrier pour 2016 les inquiète. Leurs banques ont déjà plus ou moins été obligées de jouer les amortisseurs, cette année, et les adhérents de l'AMR58 estiment que, pour certains d'entre eux, une deuxième année de retards de la part de l'administration pourrait leur être fatale... L'association étudie donc toutes les possibilités d'action.


Une partie des membres de l'Association d'aide au monde rural de la Nièvre (AMR 58), engagée dans un rapport disproportionné avec l'administration.

E.C.

Afdi

André Bordet de retour de Madagascar

Comme il le fait régulièrement, André Bordet, ancien éleveur laitier nivernais, est parti en mission pour l'Afdi, du 14 au 28 avril dernier, à Madagascar, auprès de la coopérative Rofama, que l'association de développement accompagne depuis plusieurs années.



André Bordet, au milieu de quelques uns des salariés de Rofama, devant la vitrine des fromages produits sur place.

André Bordet est satisfait de sa mission à Fianarantsoa (Centre de Madagascar), le mois dernier. *«Les éleveurs laitiers apportent en moyenne 360 litres de lait par jour à la coopérative, alors que le seuil de rentabilité, il y a trois ans, avait été estimé à 300 litres»*. Pour autant, il y a plus de problèmes de production de de débouchés, dans cette coopérative où travaillent 15 salariés et dont 150 éleveurs sont adhérents.

Par exemple, le lait manque en saison sèche alors qu'il ne trouve pas assez de débouchés en période humide, lorsque les vaches produisent le plus. Il faut bien comprendre que les producteurs ne sont pas du même niveau à Madagascar que ce que l'on entend généralement par ce terme en Europe. Même s'il y a plusieurs catégories d'apporteurs, selon le Nivernais, beaucoup, ne disposent que d'une ou deux vaches, pas toujours pleines, et dont la conduite technique entraîne des rendements très aléatoires. L'élevage laitier en est encore à un stade artisanal, malgré les efforts de l'Afdi. *«Ils entreprennent plein de choses mais ne sont pas toujours capables de les gérer»* relève André Bordet, qui était parti avec un autre bénévole, de Haute-Saône, l'ancien directeur de la Chambre d'agriculture Alain Dubois. *«Nous y allons pour mettre un peu de rigueur dans la comptabilité»* dit le Nivernais. Et de fait, Rofama a bien grandi ces dernières années, puisque non seulement le point de vente de lait tourne désormais très bien, pour un produit considéré comme un luxe là-bas, mais en plus la coopérative s'est-elle diversifiée dans l'élaboration de fromages et de yaourts. Le petit souci est *«d'arriver à concilier des produits compétitifs en prix tout en continuant le développement, sachant qu'on garde des producteurs de différents niveaux technique et économique»* souligne André Bordet.

L'objectif est d'atteindre les 400 ou 500 litres de lait journaliers et de trouver des débouchés, par exemple dans les villes et les hôtels plus haut de gamme, où le pouvoir d'achat est plus grand. Pour bien comprendre, le prix du litre à Madagascar est comparable à celui de France, 30 centimes d'euros, sachant que le salaire de base malgache est de 1 euro par jour ! *«Les leaders administrateurs de la coopérative, voudraient aller plus vite et gagner plus, parfois ils sortent de la structure quand la coopérative est obligée de développer des services divers pour les éleveurs.»*.

Selon l'Afdi, les éleveurs n'ont pas la culture du lendemain... Grâce à l'Afdi, dans la Nièvre, Rofama a obtenu une aide de 7 000 euros sur la campagne 2015-2016. Les trois dernières années, la priorité était la mise en place et le développement du point de vente, désormais c'est l'augmentation du litrage. Au nom des Malgaches, André Bordet remercie les adhérents du GDS de la Nièvre qui, l'an dernier, ont accepté de renouveler une contribution de soutien à l'Afdi, sur la base du volontariat, pour encore trois ans.

E.C.

Emploi

Le calendrier de déploiement de la DSN est connu

Un décret du 18mai 2016 précise, en fonction des différents cas de figure, le calendrier de déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) qui s'échelonnera du 1er juillet 2016 au 1er avril 2017.

La DSN constitue une norme déclarative nécessitant soit de s'équiper d'un logiciel de paie compatible, soit d'avoir recours aux services d'un tiers déclarant. Annoncée depuis plusieurs mois, le calendrier de déploiement a été suspendu à la publication d'un décret devant prévoir les dates et les employeurs concernés, c'est désormais chose faite ! La date de mise en place obligatoire sur votre exploitation dépend du montant des cotisations payées en 2014. Les dates arrêtées sont les suivantes :

- Vos cotisations sont supérieures ou égales à 50 000€, dans ce cas, vous avez l'obligation de transmettre une déclaration sociale nominative à compter de la paie du mois de juillet 2016.
- Vos cotisations sont supérieures ou égales à 3 000 €, dans ce cas, vous avez l'obligation de transmettre une déclaration sociale nominative à compter de la paie du mois de janvier 2017
- Vos cotisations sont inférieures à 3 000 €, dans ce cas, vous avez l'obligation de transmettre une déclaration sociale nominative à compter de la paie d'avril 2017.

Pour tout renseignement sur le déploiement de la DSN, n'hésitez pas à contacter la FDSEA de la Nièvre au 03 86 93 40 92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr.

CV SERVICE EMPLOI FDSEA 58

► Formations

11/06 *«Entretien des vergers»* en Morvan

Le Parc naturel régional du Morvan organise, comme chaque année, des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers. Organisés en partenariat avec l'association des croqueurs de pommes section Auxois-Morvan, ces stages permettent aux amateurs de mieux connaître les gestes indispensables à apporter aux arbres chaque année, pour leur assurer un bon état de santé et une bonne production de fruits. Le prochain stage sur *«les insectes et les maladies des vergers»* (parasites et associés, moyens de lutte et de contrôle) aura lieu samedi 11 juin, de 10h à 17h, à la Maison du Parc à Saint-Brisson. Attention : le nombre de places est limité et la réservation préalable est obligatoire (5 euros par personne).
Renseignements et inscriptions à la Maison du Tourisme de la Maison du Parc au 03 86 78 79 22.

Juin *«Phytothérapie et aromathérapie en élevage»* au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise deux journées de formation à Château-Chinon pour les éleveurs ou porteurs de projets agricoles, le jeudi 30 juin sur *«la phytothérapie en élevage : les 12 plantes majeures»* et le vendredi 1er juillet sur *«l'aromathérapie : les 12 huiles essentielles majeures»*. Possibilité est offerte de participer à l'une ou l'autre de ces journées de formation. Financement Vivea ou contacter le CFPPA du Morvan. Renseignements et inscriptions auprès d'Armelle Buisson, coordinatrice de la formation, au 03 86 79 49 30 ou par mail à armelle.buisson@educagri.fr.



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Vignoble chablisien

Saint-Vincent est resté sourd…

Salle comble jeudi 26 mai à Beines, pour l'Assemblée générale de la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis, à 24 heures d'un nouvel épisode de grêle qui allait décimer le vignoble


Au micro, Frédéric Gueguen, président de la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis

Il est à souhaiter désormais, que la météo soit des plus clémentes jusqu'à la vendange. Nous pouvons prier Saint-Vincent pour qu'il nous accompagne». Les propos du président de la FDAC, Frédéric Gueguen, en préambule de l'assemblée générale du 26 mai, résonnent cruellement aujourd'hui, suite aux épisodes de grêle sans précédent qui ont affecté cruellement le vignoble le lendemain. Mais le grand Saint-Vincent est resté sourd…

Près du tiers des parcelles avait déjà été touché par les gelées et la grêle quelques semaines auparavant. Se félicitant de stocks VCI *«confortables, en qualité comme en quantité et qui permettront globalement d'amoindrir le déficit de récolte* », Frédéric Gueguen reconnaissait toutefois que pour certaines exploitations, les conséquences seraient lourdes : *«en lien avec la SAVB, nous travaillons avec les services de l'État pour étudier la mise en place de différentes aides afin de passer le cap difficile, de 2017, voire 2018, comme : le report de la taxe foncière non bâti, ainsi que des annuités d'emprunt, report des charges sociales, charges salariales… En dépend la survie des emplois»* L'occasion de saluer la solidarité vigneronne qui s'était mise en place lorsqu'en septembre dernier, à la veille des vendanges, la grêle et les orages avaient déjà frappé : *«on a connu quelques frayeurs, mais heureusement, on était tous prêts et aujourd'hui, 2015 est un magnifique millésime plein de gourmandises, qui met un peu de soleil dans les cœurs quand nous le dégustons…»*


Beaucoup de monde à Beines, pour l'assemblée générale du syndicat

Une unité de méthanisation en 2019

Amorcé il y a plusieurs années, le projet était plus ou moins en sommeil, mais a été réactivé, avec pour objectif de voir construire une unité de méthanisation à Chablis à l'horizon 2019, en lien avec la société Domaix, qui a déjà installé deux sites de ce type dans le département. Un projet imaginé pour pallier à l'arrêt programmé de la gratuité de ramassage des sous-produits d'ici quelques années et qui devrait collecter sur la plateforme chablisienne, la totalité des marcs de raisins de l'appellation, soit 7 000 tonnes. Un volume complété par 200 t de fumier de bovin au pouvoir méthanogène important, pour lancer la méthanisation, ainsi que par les déchets verts en provenance des déchetteries de la Communauté de Communes. Afin d'éviter des écoulements trop massifs et avoir moins de liquide à gérer dans le générateur, 200 tonnes de paille seront nécessaires, pour assécher les marcs. Des chiffres auxquels se rajouteront 4 000 t de lies et bourbes, pour un volume global, toutes matières confondues, provenant à 88% du secteur agricole et viticole. Les matières seront collectées dans un pôle mélangeur afin d'assurer des rations homogènes qui approvisionneront au fur et à mesure et automatiquement, le méthaniseur.

La fraction solide du digestat servira d'engrais fertilisant et utilisable par des épandeurs à fumier.

L'autre partie, séchée à 25% d'humidité, pouvant être utilisée par les viticulteurs sous forme de granulés, soit un volume annuel estimé entre 1 700 et 2 000 tonnes. Les analyses d'essai effectuées en Allemagne à partir de marcs de la récolte 2015, attestent d'un amendement organique de qualité, avec 29 unités d'azote à la tonne, 28 unités de potasse et 16 de phosphore, vendu à un prix compétitif, entre 35 et 50 €/t. Total de l'investissement : 2,547 M€, pour des recettes d'exploitation annuelles estimées à plus de 493,6 K€ et un coût d'exploitation prévisionnel de 246,6 K€. Avec à la clé un résultat positif de près de 21 K€. Seul point noir : pas de subvention prévue à ce jour, la réglementation l'interdisant, dès lors que la chaleur récupérée, n'est pas à destination d'un organisme public.

Un projet ambitieux rappelle le viticulteur Thierry Mothe, qui en a fait la présentation, évoquant notamment les 950 tonnes de CO2 économisées à l'année : *«économiquement viable, la valorisation des sous-produits de la vinification donne une image tridimensionnelle du vignoble : énergie verte, retour à la terre de matières organiques, des vignerons éco responsables de leur environnement»*

DOMINIQUE BERNERD

Quelques chiffres 2015 sur le vignoble

Surfaces en production :
Petit Chablis : 1 030 ha (66% des surfaces délimitées)
Chablis : 3 574 ha (81%)
Chablis 1er cru : 786 ha (99%)
Chablis Grand cru : 102 ha (96%)
Répartition récolte 2015 :
Petit Chablis : 19%
Chablis : 65%
Chablis 1er cru : 14%
Chablis Grand cru : 2%
Répartition du marché :
France 31%
Export 64% (Dont Union Européenne 42 % et Pays tiers 22%)

AUBE- COTE D'OR - YONNE
ASSURANCES **AGRICOLES** ET **VITICOLES** DEPUIS 15 ANS
Nos clients sont notre meilleure publicité

« En 2013, deux tempêtes ont endommagé la toiture de mon corps de ferme. M. BEAUVOIR s'est tout de suite rendu disponible et s'est déplacé pour voir les dégâts. Il m'a ensuite aidé dans les démarches. Mes dommages ont été indemnisés en valeur à neuf à l'identique, je recommande l'agence Gan assurance de Bar-sur-Seine (10) à tous mes confrères» M. GUYARD YOHAN Agriculteur en Côte d'or (21)
Anthony BEAUVOIR
Agent général
2 rue des maquisards
BP 3
10110 BAR-SUR-SEINE
03 25 29 82 17
bar-sur-seine-poste@gan.fr
gan
n° orias : 07015159
Document publicitaire à jour au 9/01/2016
*Interview 17/11/2015
Gan assurances Compagnie française d'assurances et de réassurances - **Société anonyme au capital de 109817739 euros (entièrement** versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z - Siège social : 8-10 rue d'Astorg—75383 PARIS CEDEX 08

Cerepy

Une météo propice aux maladies

Plus de 120 adhérents ont participé à la journée technique organisée par la coopérative sur sa plateforme expérimentale d'essais près de Brienon.



Pôle « Variétés blés et orges d'hiver »

Au programme de la journée, plusieurs ateliers, dont celui sur la présentation des nouvelles variétés en blés et orges d'hiver. Elles sont une trentaine à arriver chaque année sur le marché. L'occasion aussi, rappelle le directeur de Cerepy, Germain Bour, *«de parler marchés, récolte 2016 et des orientations variétales pour les semis 2017»* Un problème récurrent : le taux de protéines, qui ne cesse de s'effriter au fil des années et il devient difficile de répondre à la demande de la meunerie, débouché naturel de la coopérative. Pour y faire face, une première cette année, avec l'implantation de blés de force : *«nous nous sommes fixés comme objectif, d'en implanter entre 800 et 1 000 ha à l'automne prochain. Un accompagnement technique sera proposé aux adhérents car il faut une conduite de culture spécifique pour parvenir à un taux de 14,5, voire 15 de protéines. Pour le reste, notamment en terme de protection, la culture est relativement classique, avec une bonne tolérance aux maladies selon les variétés»*. Autre avantage, économique celui ci, avec le versement d'une prime allouée aux adhérents qui en implanteront. Ces blés auront vocation à être mélangés avec d'autres variétés et si l'on évoque une baisse de rendement, par rapport à des blés traditionnels, le président de la coopérative, Laurent Poncet se veut catégorique : *«moi, je raisonne en paysan. Si les 10 à 15 % de rendement en moins sont compensés financièrement par le taux de protéines, ça ne me posera pas de soucis»*. Le sujet est d'autant plus prégnant, que depuis deux ans, une partie de la collecte meunerie part à l'export ou chez les fabricants d'aliments de bétail, faute d'un taux protéines suffisant : *«en 2015, on a eu la moitié de la collecte, avec moins de 11 de protéines»*.

Une forte pression maladie

Des soucis en revanche, il y en a, avec la forte pression maladie, conséquence de la météo humide que l'on connaît depuis plusieurs semaines dans le département. Les risques de septoriose, rouille et aujourd'hui, fusariose sont réels, amplifiés par le mix chaleur et humidité, rappelle Jean-Noël Herrgott, responsable agronomique de la coopérative : *«c'est une année particulière, où tous les risques sont présents, alors qu'on a déjà pas mal de problèmes qu'on ne peut régler. Aujourd'hui, on en est au début de la floraison des blés, un stade particulièrement propice à la fusariose, qui profite de l'ouverture de la fleur, pour y implanter ses spores. La fenêtre de tir est très étroite et l'on a peu de temps pour faire un fongicide au bon moment»*.

Satisfaits du nombre d'adhérents participant à cette journée technique, le président Poncet en reconnaît toutefois les limites : *«ça permet de mettre le point sur des problématiques, par contre, on a parfois du mal à mettre en face des solutions. On constate parfois, comme aujourd'hui avec le colza, que face aux problèmes, on aurait bien une solution, mais vite arrêtée par la réglementation qui nous l'interdit. Alors on fait comment ? Et on répond à une question par une autre question !»*

DOMINIQUE BERNERD

Légumineuses

Passez aux lentilles

Depuis plus de 15 ans, la SARL Parthiot s'est spécialisée dans la culture et le conditionnement de lentilles. Le marché est en pleine expansion et conduit la société Auboise à rechercher de nouveaux producteurs dans l'Yonne

Les légumineuses sont à l'honneur cette année, décrétées *«légumes de l'année »* par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Guillaume Parthiot, par ailleurs président des JA de l'Aube et son père Guy, n'ont pas attendu cette reconnaissance, pour intégrer ce type de culture dans l'assolement familial et se sont équipés il y a quelques années, d'une chaîne de triage et de conditionnement. Le marché est porteur et ils sont aujourd'hui une vingtaine de producteurs dans l'Yonne à les avoir rejoints et à produire des lentilles, sur une surface totale dans le département de plus de 200 ha. Un chiffre que Guillaume Parthiot souhaiterait voir doublé l'an prochain. Il est pour cela en quête de nouveaux producteurs, notamment, dans le Tonnerrois : *«il nous faut trouver de nouvelles surfaces afin de répondre à la demande. À la base, on recherche surtout des agriculteurs sur les plateaux, car les terres plutôt argilo-calcaires des zones intermédiaires, sont bien adaptées à la lentille. Une culture de printemps qui peut facilement s'insérer dans un assolement classique blé/orge/colza et permet au niveau des mauvaises herbes, de casser un cycle de cultures d'hiver ancestral»*. Avec pour autre avantage, par rapport à un colza, de demander moins d'interventions phytosanitaires et de se passer d'azote. Egalement recherchés mais plus à la marge, des producteurs de pois verts.

Un catalogue qui s'est étoffé au fil des ans

La culture de la lentille ne nécessite pas d'équipement spécifique et s'accommode très bien du semoir et de la moissonneuse utilisés pour les céréales. Les récoltes sont livrées à la moisson sur le site de conditionnement de Chaserey, à une quinzaine de km de Tonnerre, une grille de dédommagement ayant été mise en place pour le transport. Les rendements moyens sur le département, s'étalent de 10 à 25 q/ha, en fonction des dates de semis, la culture étant plutôt sensible au coup de chaud. Une seule variété de semences certifiées aujourd'hui sur le marché. Sur le plan de la conduite culturale, une aide est apportée, sous forme d'itinéraire technique type, adapté selon les années, les producteurs étant avertis par mail en cas d'arrivée de ravageurs ou parasites. Un contrat annuel est passé entre la société et l'agriculteur : *«il fixe une certaine quantité mais n'ouvre pas sur des pénalités en cas d'objectif non atteint. De toute façon, le marché est très stable, peu volatile et il nous est facile de nous faire dépanner en allant chercher ailleurs ce qui peut nous manquer»*.

Au fil du temps, le catalogue de la Société Parthiot s'est étoffé : lentilles vertes, blondes, roses, lingots blancs, flageolets, pois verts... Autant de produits distribués aujourd'hui en GMS, auxquels devraient se rajouter en septembre prochain la lentille corail. Si le conditionnement en boites ne représente que 5% du volume global, le marché est en forte progression et l'objectif est de doubler dès cette année les 40 000 boites produits en 2015. La majorité de la production toutefois, étant livrée chez des industriels de plats préparés ou de reconditionnement.



Déjà cinq produits au catalogue et bientôt un sixième, avec les lentilles corail.

DOMINIQUE BERNERD

Contact
SARL Parthiot
12 Grande Rue - 10210 Chaserey
Tél : 03 25 70 04 28
06 98 84 07 86
Email :
guillaume.parthiot@wanadoo.fr

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois/Bardage métallique
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

▸Agenda

Prochaines Journées Portes Ouvertes dans les MFR

Journée Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne : MFR de Toucy : samedi 25 juin, de 9 h à 17 h

Opération élimination déchets dangereux

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CCI de l'Yonne et leurs partenaires, organisent du 21 au 23 juin une opération d'élimination de déchets dangereux dans le département. ouvert aux artisans, artisans commerçants et entreprises de Bourgogne qui produisent des déchets dangereux en petite quantité (déchets de peinture, colle, encres, vernis, diluants, solvants, cartouches de silicone, emballages, chiffons et matériels souillés par ces produits, aérosols, huiles minérales, filtres à huile, etc). tarif : 0,95 € HT/kg. Centres participants : Sens (03 25 71 24 00), Auxerre (03 86 4695 75), Saint-Florentin (03 86 4376 10), Joigny (03 86 6205 44) et Venoy (03 86 49 02 58), sur rendez-vous préalable, du mardi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Inscriptions : www.artisanat-bourgogne.fr/coupdebalai

12/06 Ball Trap à Charbuy

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Toucy organisent leur Ball trap annuel, dimanche 12 juin, à Charbuy (Route d'Aillant, face au stade), Renseignements au 06 75 82 89 68 de 10 h 30 à 18 h. Plus de 400 € de lots, restauration, buvette. Entrée libre sans réservation. Venez avec vos fusils.

21/06 Inscrivez-vous à la fête de la musique

35e Fête de la musique pardi 21 juin. Organisateurs, artistes…, si vous voulez faire connaître votre manifestation, prenez contact dès aujourd'hui avec Yonne Arts Vivants. L'office départemental de développement culturel est le relais officiel de la manifestation dans l'Yonne pour la collecte des informations et la diffusion des évènements sur le site national www.fetedela-musique.culture.fr et auprès des médias locaux. tél 03 86 46 11 05, Email : info@yonneartsvivants.fr - Site : www.yonneartsvivants.fr

11/06 Rencontres Auxerroises du développement durable

A 9 h : randonnée encadrée par une guide conférencière (départ et retour au Silex). 9 h 30 et 13 h 30, Foire du développement durable. A 14 h, table Ronde sur le thème : «Les habitants au cœur de la Cité». A 15 h 15 : Jazz manouche, à 15 h 45 , conférence «Des écoquartiers à la ville durable, quelles innovations ?». Jazz manouche à 18 h, suivi d'un apéro offert par la Ville d'Auxerre, au Silex. Entrée gratuite

Assemblée Générale de la FDSEA 89

Dernière AG en qualité de p

Une Assemblée Générale particulière cette année, avec le départ annoncé de Francis Letellier, qui a choisi de ne pas postuler un nouveau mandat à la présidence de la FDSEA de l'Yonne



A la tribune et de gauche à droite : Nadine Darlot, Vice Présidente FDSEA 89, Francis Letellier, Président, Christiane Lambert, Vice-présidente FNSEA

Beaucoup de monde ce vendredi, à Domats, pour l'Assemblée Générale de la FDSEA de l'Yonne. Avec quelques invités «*surprise*», comme ces lamas, pensionnaires d'un cirque stationnant sur le parking et pâturant au milieu des voitures. Peut-être l'idée d'une nouvelle source de diversification en matière d'élevage…! Une Assemblée Générale qui aura été l'occasion de revenir sur les actions menées au fil des douze derniers mois, suite aux pistes de réflexion évoquées par les adhérents l'an passé, à Jussy. Trois thèmes principaux en étaient ressortis : augmenter le lobbying, accompagner davantage les adhérents, renforcer la communication.
Nuit des caddies, rencontre avec la Restauration Hors Foyer, rencontre trimestrielle avec les parlementaires, manifestation devant les abattoirs et les laiteries, actions dans les restaurants pour la mise en avant des produits français, organisation d'une table ronde avec les distributeurs, participation aux manifestations de Paris et Bruxelles… L'année aura été riche en évènements de toutes sortes, avec une présence syndicale sur le terrain renforcée, en terme de revendications mais également tournée vers la communication grand public autour de manifestations comme : la balade «*Élevage et paysage*», la Foire Saint-Martin, la journée «*Fermes et Caves Ouvertes*», l'affichage «*Vaches Vertes*» dans les champs ou encore le traditionnel Marché de la rue de Chine à Paris. Des actions d'accompagnement aussi auprès des adhérents, comme la préparation aux contrôles PAC, les réunions autour du plan d'urgence, l'aide apportée en matière de télédéclaration, des réunions filières ou encore, plus récemment, des rencontres terrain autour de la problématique colza.


Beaucoup de monde à Domats, pour cette Assemblée générale 2016

«C'était mon moteur…»

L'AG s'est tenue cette année à huis-clos. Facilitant d'autant les échanges à bâtons rompus entre adhérents. La crise est partout et les débats en ont fait écho, comme en témoigne l'intervention d'Arnaud Rondeau : «*aujourd'hui, plus de 40 % des exploitations Grandes Cultures sont dans le rouge au niveau de la région BFC, avec un niveau d'aides européennes le plus bas de France*» Réclamant dans la foulée une limitation à 5% des prélèvements à destination des paiements redistributifs : «*c'est une mesure raisonnable et qui sera de plus sans impact pour nos collègues et voisins, notamment en production bovine et laitière…*» Pour les compagnons de route plus anciens, comme Marcel Huré, ce message à destination des pouvoirs publics : «*qu'on ne pèse pas sur la RCO pour nous complémenter nos 75 % du SMIC ! Ce sont les actifs qui paient et ce n'est pas normal !*» Formulant le vœux, en espérant qu'il ne soit pas «*pieux*», «*de voir un jour aboutir une retraite à 85% du SMIC*». Zones intermédiaires, Bassins de Captage, installation des plus jeunes, crise de l'élevage… Autant de sujets abordés sans langue de bois, qui ont alimenté les travaux de la matinée avant l'intervention du président Francis Letellier. Une dernière pour celui qui a pris les rênes de l'instance départementale depuis plus de neuf ans Remerciant tour à tour adhérents, salariés, responsables d'OPA, pour le travail accompli et évo-


Ambiance studieuse autour des différents ateliers sur le thème « acteurs de notre avenir avec notre FDSEA »


On écoute et on note… !

résident

quant certains sujets d'actualité ou de fonds, comme celui des prix : *«ils ne se décrètent pas à coup de manif mais se construisent dans la durée. Nos actions sont un levier pour améliorer la situation, mais pas un coup de baguette magique. La mondialisation est passée par là et nous en faisons partie… C'est un travail de longue haleine, qui va prendre du temps et il va falloir nous acharner sur le sujet, être pugnaces et patients…»* Avec cette question à la clé : *«Comment tient-on en se disant que demain sera meilleur quand on s'interroge déjà autant sur le maintenant ?»* Par la passion du métier, l'enjeu, la responsabilité, mais aussi la solidarité : *«savoir qu'on n'est pas seul dans la galère, c'est primordial…»* Rappelant toute l'importance d'un dispositif comme Réagir 89 : *«ne restons pas isolés face à nos difficultés»* Rêvant aussi, mais pour une dernière, tout est permis ! *«Je vous propose de commencer à militer dès demain pour la mise en place d'un compte pénibilité pour les employeurs, qui serait abondé par des cotisations payées par le législateur. Mon délire syndical s'arrête là…»* Revenant sur sa décision de ne pas être candidat à sa succession en 2017, *«j'ai toujours eu à cœur de ne pas être un président de «carrière»,* Francis Letellier a conclu son intervention par ces mots, *«changer c'est prendre un risque. Ne rien changer, c'est prendre un risque encore plus grand. C'était mon moteur et cela nous a plutôt bien réussi…»*. Avant d'être salué par une standing ovation.

DOMINIQUE BERNERD



❶ Certains angles de vue sont parfois trompeurs. Non, la nouvelle présidente de JA 89 n'a pas encore pris sa carte à la fédé… !



❷ Clin d'œil sportif, façon «Jean-Michel Lemetayer au Congrès national à Auxerre en 2010».



❸ Clap de fin !

Un discours enflammé

L'invitée cette année était Christiane Lambert, Vice-présidente de la FNSEA, qui a rythmé les débats au gré de ses interventions sur différents sujets d'actualité

Première Vice-présidente de la FNSEA, Christiane Lambert a le verbe haut et le discours enflammé. Quelque soit le sujet abordé, la passion rythme le phrasé, faisant parfois déborder un peu l'horaire… Pas facile d'arrêter un TGV en marche ! Florilège de quelques propos entendus :

Sur la cartographie des cours d'eaux :
«L'article définissant les cours d'eaux est passé devant les deux Assemblées. Syndicalement, il nous faut, vis-à-vis de la DRAAF, de la DREAL de la DDT, des préfets, être très exigeants, en disant : la loi, c'est la loi, il n'y a qu'une référence et on n'y déroge pas ! Mais je comprends que vous trouviez ça long et nous aussi. Nous sommes presque au bout du tunnel, mais quel travail… A la FNSEA, trois personnes étaient impliquées dans l'équipe précédente, sur les questions environnementales. Aujourd'hui, nous sommes onze ! C'est tentaculaire, mais on est passé de l'opposition à l'appropriation et c'est de cette façon là qu'on arrive à avancer…»

Sur les Bassins d'Alimentation de Captage :
«On ne conteste pas la nécessité de reconquête de la qualité de l'eau là où il y a des problèmes, mais on veut que ce soit les bons critères qui permettent d'analyser… On a ferraillé dur depuis le début, pour dire que l'agriculture conventionnelle avait sa place sur les BAC. Bien sûr on va gérer les intrants ! Bien sûr on va faire le maximum pour que le cahier des charges soit intelligent et n'impose pas n'importe quoi aux agriculteurs…Nous voulons que ceux qui s'engagent aient un contrat avec engagement réciproque débouchant sur une rétribution et non pas des servitudes environnementales, mais là-dessus, on n'a pas encore gagné…»

Sur la Charte qui sera signée fin juin entre la Chambre d'agriculture, la Préfecture et la profession agricole :
«C'est la meilleure stratégie possible, choisie par beaucoup de départements. Il faut s'engager volontairement, montrer que la Chambre d'agriculture est capable de fédérer un maximum d'acteurs et agriculteurs pour faire des choses et dire : on est au travail, mais laissez nous travailler ! Même si on ne peut pas avoir de résultats immédiats car en agriculture, les rythmes sont lents…»

Sur la communication :
«À la naissance du CNJA et de la FNSEA, il n'était pas plus facile de faire du syndicalisme, mais nous avions en face de nous le Ministère de l'agriculture. Point ! Aujourd'hui, s'y rajoutent toutes les autres organisations syndicales, le ministère de l'environnement, du travail, des transports… Autant d'interlocuteurs et le combat est plus compliqué, d'autant que les ONG sont nombreuses elles aussi : défense de l'environnement, du territoire, des animaux…On a une opinion publique qui est hyper sensibilisée à tout ce qui touche l'agriculture, pourquoi ? Parce que nous sommes un secteur qui concerne énormément de domaines : l'agriculture, l'alimentation, le climat, l'espace, l'environnement…, c'est un tout»

Sur l'avenir de la production porcine :
«Je suis catastrophée par le manque de maturité et de lucidité de la filière porcine, qui s'est enfermée dans une logique depuis des années et qui aujourd'hui, explose littéralement. Il y a vingt ans, la France, l'Espagne et l'Allemagne étaient à égalité avec 25 millions de porcs. Aujourd'hui, la France en est à 23, l'Allemagne à 42 et l'Espagne à 47 millions, vendant du porc à 0,90 €/kg, sans que les producteurs soient dans la rue. Pourquoi ? Parce que le modèle de développement là bas, c'est 5 000 à 6 000 truies, modèles intégrés par les GMS qui paient des porcheries et y mettent des salariés . Ce sont eux qui ajustent tous les curseurs. On ne peut pas tenir face à cette concurrence là…Il y a une montée en gamme sur le secteur et il nous faut développer le modèle qui correspond aux besoins des consommateurs français, aujourd'hui demandeurs d'autre chose en terme de consommation»

Sur la formation :
«Un levier essentiel pour accompagner les agricultures dans le changement. Ce n'est pas pour rien qu'à la création de la FNSEA, fut créé l'IFOCAP, l'Institut de Formation des Cadres Paysans, qui a permis a beaucoup de se former sur le tard et tout au long de leur vie, pour accompagner ces mutations et ne pas être simplement spectateur, mais acteur… Il y a des moyens financiers qui existent aujourd'hui, pour vous accompagner dans les formations, saisissez les !»

Sur l'Europe :
«La crise économique que nous traversons est aussi financière, sociale et sociétale. Notre pays est malade, l'Europe est malade, l'Europe se cherche. Sa position sur le « Brexit », sur les migrants, sur la Grèce, sur la dérégulation, montre qu'il y a aujourd'hui beaucoup moins d'idéal européen qu'auparavant. Certainement parce que le couple franco/allemand, qui a toujours été le moteur de l'Europe, est en panne aujourd'hui…»

Sur la politique :
«Nous agriculteurs, ne devons pas céder à certaines sirènes qui voudraient nous éloigner de l'idéal européen. Ceux qui pensent que l'Europe est une ânerie, ceux qui pensent que la souveraineté française est mieux pour notre pays, se trompent et nous trompent ! Le développement de l'agriculture, tant en terme de budget qu'en terme de construction, il est à Bruxelles, pas rue de Varennes ! C'est important de le dire, à un moment où certains essaient de draguer les voix des français et des agriculteurs en particulier, en s'érigeant en « vrais » défenseurs de l'agriculture. Ne nous laissons pas berner !»



Une fois que le discours est lancé, difficile à arrêter



Feder

Des idées plein la tête !

Lors de son assemblée générale du 26 mai à Autun, Feder a présenté sa stratégie pour restaurer la valeur ajoutée au producteur. Franchissant un palier supplémentaire en termes de force de frappe à l'export, Feder continue d'explorer des voies inédites, ouverte aux nouvelles attentes des consommateurs et consciente des atouts que détiennent les éleveurs pour y répondre.



Le 26 mai, à l'occasion des assemblées générales de ses coopératives constitutives, le groupe Feder a tenté d'ébaucher des pistes pour un meilleur partage de la valeur ajoutée au sein des filières Élevage. Une ambition *«d'aller plus loin»* dont la coopérative s'est fait un devoir aujourd'hui, elle qui résulte de plusieurs années d'intenses restructurations et dont la devise est *«Commercialiser ensemble le fruit de notre travail d'éleveurs»*.

C'est sans doute ces efforts consentis en amont qui ont permis de présenter à nouveau des résultats équilibrés. Un bon bilan qui certes pouvait paraître paradoxal au regard de la situation inquiétante de nombre d'exploitations. Mais c'est bien pour cela que le groupe Feder a vu le jour : *«construire un partenariat collectif»* (1) qui confère une véritable *«force coopérative»* aux adhérents. Dans un contexte pour le moins défavorable, le groupe a pu tester sa capacité de résistance. Et grâce à cette organisation misant sur la massification de l'offre (3600 bovins semaine), l'optimisation des charges, la diversification des débouchés (export, qualité, vente directe...), le tout dans un esprit d'ouverture sans céder au dogmatisme à outrance, Feder continue d'évoluer, quitte à explorer des schémas inédits, pour in fine accéder à des solutions à la crise économique qui frappe ses adhérents.

Rapprochement avec Eurofrance

C'est dans cet ordre d'idée que le groupe coopératif vient de marquer un point important sur l'export.

Dans un contexte de marché italien qui s'érode et alors que *«dès qu'on exporte sur les pays tiers, les prix des animaux en France remontent»*, Feder a renforcé ses capacités dans ce domaine. C'est ainsi que le groupe coopératif s'est rapproché de la SA EuroFrance, premier groupe européen dans le secteur de la commercialisation de bétail vivant et spécialiste des pays tiers. Opérationnel courant 2016, ce partenariat (avec création d'une société commune) permettra aux adhérents de Feder d'accéder à des *«marchés très sensibles»*, tant pour l'affrètement des bateaux de 1.500 bovins que pour faire face aux aléas, justifiait le président Yves Largy. L'objectif est d'atteindre 350 à 400 000 têtes exportées par an, complétait le directeur Michel Millot. *«Cette union est plus importante qu'on ne l'imagine. L'export hors union européenne est une solution à nos problèmes d'élevage. Cela pourrait permettre de faire augmenter les cours en France»*, confirmait le président de la section bovine de la FDSEA, Christian Bajard.

Présent sur tous les fronts

L'une des forces de Feder est d'être présent sur tous les circuits. Dans les petits ruminants, Terre d'Ovins a atteint 55 000 animaux commercialisés en 2015 contre 39 000 en 2009. Une belle réussite qui s'appuie sur un travail fructueux avec Bigard, avec lequel le débouché en Label rouge Tendre agneau prend de l'ampleur. En bovins, 15 000 animaux ont été valorisés dans des filières de qualité pour un peu plus de 800 000 € de plus-values aux éleveurs. Feder est également active dans le bio grâce à sa coopérative Éleveurs bio de Bourgogne qui voit le nombre de bovins finis augmenter, avec toutefois le bémol d'un engorgement de marché en fin d'année : *«un gros travail est à faire pour étaler notre production»*, estimait le président de la structure. D'autant que les perspectives sont prometteuses en termes de conversion, prévenait-il. Feder fait en sorte de développer la vente directe de viande bio à travers ses deux «boucheries bio de Bourgogne» de Chalon et Dijon.

Miser sur les circuits courts…

Et le groupe n'entend pas s'arrêter là. Frappée d'hyperactivité, comme aime à le décrire son directeur, Feder explore déjà des voies nouvelles, comme pour mieux démontrer que le modèle coopératif sait se remettre en question. Yves Largy le confirme : *«nous misons aussi sur les circuits courts»*. Conscient du besoin de «rassurance» du consommateur, le président confie : *«nous réfléchissons à un concept novateur en la matière… Une stratégie de développement sur les circuits de proximité où nous ferions valoir les produits de qualité»*, complétait Michel Millot. Des propos encore un peu mystérieux, mais qui laissent présager une nouvelle surprise en matière d'organisation collective. Un pressentiment corroboré par les propos renversants d'Olivier Mével, brillant intervenant qui clôturait l'assemblée (lire encadré). Dans le changement de paradigme que pourraient bien imposer des consommateurs las des perditions mercantiles de la grande distribution, les coopératives d'éleveurs pourraient bien avoir une page vertueuse à écrire.

(1) Quatre coopératives animales (Global, Terre d'Ovins, Eleveurs bio de Bourgogne, Socaviac), un pôle végétal (Dijon Céréales, Axéréales), une filière export (Limousin Charolais Acor, Celmar).

Marc Labille

Sortir de l'emprise mortifère de la grande distribution

Pour Olivier Mével*, l'iniquité actuelle du partage de la valeur ajoutée doit beaucoup à la loi de modernisation de l'économie de 2008 qui, sous couvert *«d'expurger les marges arrière»* de la grande distribution, fut une véritable *«catastrophe»* pour les filières alimentaires. De fait, c'est à l'intérieur de ce cadre législatif - *«qu'il faudra amender d'urgence»* qu'un distributeur comme Leclerc a pu réaliser *«84 mois de croissance ininterrompue!»* Pour atteindre plus de 20% de parts de marché aujourd'hui. Dans un univers gouverné par la seule «guerre des prix», le plus célèbre des distributeurs *«joue de son influence et de son fouet»*, décrivait de façon terrifiante Olivier Mével. À tel point qu'à coup de promotions fracassantes, de comparateurs de prix redoutables, de ses fructueux *«Drives»*, Leclerc a réussi *«à mettre à genoux»* les autres distributeurs !, rapporte en connaissance de cause l'ancien cadre de distribution. Et comme *«le métier d'un distributeur, c'est de transposer ses coûts sociaux sur les industriels qui eux-mêmes vont se refaire sur les prix agricoles»*, les paysans ont lourdement trinqué. *«On a jamais autant développé d'hypermarchés qu'en ce moment»*, poursuivait l'intervenant. Au point que le rendement des mètres carrés commerciaux s'effrite! D'où une violence exacerbée des distributeurs…Dans ce paysage *«mortifère»*, la grande distribution ne déplore pourtant jamais aucune faillite. Flairant le succès, elle s'est mise au bio, au point de le transformer *«en vache à lait»*, explique Olivier Mével.

La situation tient aussi à l'asymétrie saisissante de la filière avec d'un côté 550 000 exploitations, 12 000 entreprises d'industrie alimentaire, 2 800 coopératives, 30 multinationales et en face seulement 4 centrales d'achat toutes puissantes ! *«Des centaines de milliers de vendeurs pour 4 acheteurs ; un référencement mortel»*, résume froidement l'expert. Résulte de ce tableau apocalyptique une évolution des prix asymétrique avec des écarts de marges insupportables : un tiers de la valeur revient au commerce ! Le porc est devenu *«une commodité»*, surtout depuis qu'Intermarché *«est entré dans la danse !»*, ce qui fait dire à Olivier Mével : *«ne laissez jamais le distributeur s'intégrer verticalement dans la filière !»*

«Le consommateur n'a d'yeux que pour l'éleveur !»

Heureusement, il existe de bonnes raisons de croire en un retour à la raison. Dans cet enfer mercantile, certains signes semblent pourtant annonciateurs… Par exemple, avec leurs 5 milliards d'€ de chiffre d'affaires, les circuits courts pèsent autant que les Drive… Un phénomène qui d'ailleurs *«laisse sans voix économistes et gestionnaires»*, rapportait Olivier Mével. *«Certains consommateurs commencent à trouver que cela suffit»*, poursuit l'intervenant qui affirme qu'aujourd'hui *«le consommateur n'a d'yeux que pour les éleveurs»*. Pour le consommateur en quête de *«rassurance»*, *«l'éleveur, c'est la vertu, l'intégrité, le terroir…»*, alors que le transformateur, discrédité, pêche par trop d'opacité. *«Vous avez tout !»*, résume l'intervenant qui prédit une nouvelle *«forme de commerce collaborative»* où l'image du producteur est essentielle. Mais ce nouvel eldorado sera accessible qu'à condition de repenser la mise en marché… *«Jusque-là, vous pouviez produire ce que vous souhaitiez, mais aujourd'hui, il y a une inversion : il faut que le consommateur donne son consentement à payer pour des produits vertueux et qu'il considère dotés de qualités intrinsèques»*. Cela signifie qu'il faut repenser la segmentation en ciblant les catégories de consommateurs (exemple : les adolescents). Des études montrent que dans l'acte d'achat, l'origine France vient en premier, suivie de l'aspect visuel, de la tendreté, du goût… Dans ce classement, les critères santé pèsent pour un tiers de la valeur. En revanche, signale Olivier Mével, la race ne compte pratiquement pas… C'est au travers d'une marque que les éleveurs pourront restaurer un commerce équitable, estime le consultant. Une marque qui répond au besoin de lien entre éleveur et consommateur et *«qui donne la possibilité de s'engager en contribuant au revenu du producteur ; une façon d'enchanter le produit. Même Bigard gagnerait beaucoup à créer une marque avec les éleveurs avec qui il travaille !»*, suggérait l'intervenant.



Pour le consommateur en quête de rassurance, *«l'éleveur, c'est la vertu, l'intégrité, le terroir…»*, expliquait Olivier Mével.

** Consultant indépendant en stratégie des entreprises agroalimentaires, enseignant-chercheur à l'université de Bretagne.*

Elvea 21-89

Retour aux prix de 2011

Sans grande surprise, l'assemblée générale d'Elvea 21-89 a retracé un nouvel exercice difficile.


Denis Tarteret, Philippe Auger, François Deroye et Christophe Lechenault, le 26 mai à Vitteaux.

Comme souvent, *«trop souvent»* selon le président François Deroye, l'assemblée générale d'Elvea 21-89 s'est déroulée dans un moment difficile pour l'élevage. *«C'est malheureusement chronique»* a déploré le responsable de l'association représentant 18% des éleveurs de la Côte d'Or et 25% de son cheptel allaitant. François Deroye a rappelé la sécheresse estivale de 2015 rapidement suivie par le retour de la FCO, avant d'aborder la chute des cours *«vertigineuse et constante»* : *«en ce qui concerne les bovins gras, nous sommes revenus aujourd'hui aux prix de l'année 2011. Une conjonction de plusieurs facteurs entrainent cet état de fait. L'impact de l'arrêt des quotas laitiers associé à la décapitalisation laitière provoque un engorgement du marché de la viande. L'embargo russe a réorienté certains marchés et engendré des difficultés sur le commerce de viande rouge. En plus des accusations d'impacts négatifs de l'élevage sur l'environnement, nous assistons à un changement sociétal important: la consommation de viande est dénigrée avec souvent pour illustration la viande rouge. Ainsi, nous voyons de plus en plus évoluer les habitudes de consommation»*. Pour François Deroye, une nouvelle race bovine est arrivée en France : la vache *«à bifteck haché»* : *«peu importe sa couleur, son âge, sa conformation, son état d'engraissement et son mode d'élevage, sa seule caractéristique est un prix le plus bas possible»*.

Garder espoir

Malgré tous ces maux, François Deroye affiche sa volonté de garder l'espoir de *«ralentir et d'inverser cette tendance»* : *«nous sommes toujours convaincus de la qualité de notre produit même si la viande, notamment la charolaise, est malmenée. Je pense que cette qualité sera encore plus valorisée si elle est associée à une segmentation du marché avec une différenciation de la viande issue du cheptel allaitant, afin d'enrayer cette spirale à la baisse. Notre association Elvea 21-89 s'associe à toutes les actions permettant d'améliorer et de valoriser du mieux possible la production de ses adhérents»*. Pour la filière maigre, où les prix sont également en berne, le président d'Elvea 21-89 s'est interrogé sur le déroulement de la prochaine campagne de broutards, rappelant que la Turquie avait désengorgé le marché en 2015 par l'achat de nombreux petits broutards. Pour le président du collège acheteur Denis Tarteret, le seul espoir réside justement sur la réouverture des pays tiers qui permettrait *«d'écouler un stock d'animaux abondant à des tarifs raisonnables»*. Au nom de son collège, Denis Tarteret a affirmé *«se battre quotidiennement»* pour retrouver des prix *«acceptables pour la pérennité de nos exploitations»* : *«ne baissons pas les bras et gardons de bons rapports de confiance entre les producteurs et les négociants»*.

Intervention du président d'ELVEA France

Cette assemblée était suivie par Philippe Auger, président d'ELVEA France qui regroupe 37 organisations de producteurs non commerciales sur 74 départements, soit 16 000 éleveurs, 900 acheteurs et plus d'un million d'animaux commercialisés. Cet éleveur en race Charolaise basé en Haute-Saône avec un troupeau de 80 vaches sur des surfaces d'herbe et de céréales préside également ELVEA Franche-Comté. Philippe Auger a fait part de ses propres difficultés face à la morosité du marché mais a assuré que le mode de commercialisation d'ELVEA est «*le bon*» : «*Nos rapports avec nos négociants sont importants, chacun fait au mieux pour valoriser les animaux que nous produisons. Les rapports que nous avons nous permettent de discuter nos prix de vente, de savoir où vont les animaux et quelle a été la qualité de la viande produite. Ces éléments sont majeurs pour la pérennité de nos exploitations. Il est important de garder et de soutenir nos organisations de producteurs non commerciales qui s'attachent à représenter le commerce privé». Plusieurs travaux menés par ELVEA France ont été présentés lors de cette réunion, «ils ont vocation à représenter nos structures et défendre les éleveurs et les négociants, notamment sur les discussions menées sur l'évolution de la réglementation encadrant les organisations de producteurs, sur la convention signée avec la fédération française des marchés de bétail vif, sur la contractualisation, sur la qualité et la segmentation de la viande, sur les appuis techniques en élevage».* Un temps a été également pris pour présenter les travaux menés sur les filières et sur les négociations, dans le but d'obtenir des plus-values sur les animaux commercialisés. Afin d'augmenter le nombre de débouchés avec des plus-values, Elvea France a eu plusieurs entrevues en ce sens avec certains représentants de l'aval et les discussions sont en bonne voie.

Retour sur les prix 2015

Broutards : le prix moyen des broutards charolais a été de 988€ (992€ en 2014, 976€ en 2013). Les cours ont fortement chuté à partir de mi-septembre en raison du retour de la FCO. Les ventes sur les mois de septembre et octobre ont représenté 12 % des broutards vendus sur l'année (27 % en 2015). Seulement 68 ventes ont été enregistrées en octobre contre 622 en 2014. Les broutards limousins se sont vendus à 995€ sur l'année 2015 (998€ en 2014).
Laitonnes : le cours des laitonnes charolaises a été variable avec un prix moyen supérieur au cours du premier semestre par rapport au second semestre. Le prix a été de 775€ en moyenne pour 2015 (797€ en 2014, 808€ en 2013). Les laitonnes limousines se sont vendues à 781€ (835€ en 2014, 804€ en 2013).
Taurillons maigres : Le prix moyen des taurillons charolais a été de 1 120€ (1 016€ en 2014, 1 083€ en 2013).
Vaches maigres charolaises : la moyenne est à 1 218€ (1 248€ en 2014, 1 281€ en 2013). Tout comme les broutards, les prix ont chuté à partir de septembre.
Taurillons gras : le prix moyen a été de 3€73 (3€72 en 2014, 3€84 en 2013).
Génisses grasses : le prix moyen de vente est de 4€11 (4€23 en 2014, 4€39 en 2013). Les génisses plus conformées de type « bouchère » se sont vendues en moyenne à 4€93.
Vaches grasses : le prix de vente moyen est de 3€78 (3€79 en 2014, 4€11 en 2013). Les vaches grasses de moins de 8 ans ont été vendues en moyenne 3€85 (3€86 en 2014), les 8 à 10 ans sont parties à 3€75 (3€74 en 2014) et les plus de 10 ans à 3€59 (3€63 en 2014).
Taureaux gras charolais : le prix moyen a été de 2€63 (2€60 en 2014, 2€97 en 2013).

▸A noter

Sanitaire
L'identification et la notification des veaux morts-nés

Toutes les naissances doivent être notifiées y compris celles des veaux mort-nés dans les sept jours après l'événement. Pour rappel, dans le cadre des aides Pac, seules les femelles ayant au moins un vêlage notifié à l'EdE sont considérées comme vache. Ainsi, la non déclaration des veaux morts nés risque de faire baisser vos droits à prime.

Cas particulier des veaux mort-nés
Est appelé veau mort-né, un veau qui naît mort dans les 48 heures suivant la naissance. Dans ce cas, l'éleveur doit apposer deux marques auriculaires officielles d'identification et faire la notification de la naissance et de la sortie mort à l'EdE. La date de sortie notifiée correspond à la date de mort et non pas à la date de l'enlèvement, dans ce cas le passeport ne sera pas édité.

La notification, même d'un veau mort-né est obligatoire !
Pour les aides Pac, le vêlage de la femelle n'est comptabilisé qu'après l'enregistrement de la naissance du veau et une génisse reste génisse dans la base tant qu'elle n'a pas eu de naissance notifiée ! De même, les ratios de productivité et le taux de mortalité ne sont fiables que si la totalité des naissances de l'élevage est enregistrée dans la base de données.
Nous vous rappelons que la notification des mouvements par internet est possible pour tous...
Il vous suffit de faire la demande d'un code d'accès. N'hésitez pas à contacter l'EdE de la Nièvre au 03 86 93 40 40 pour obtenir un code d'accès.



Cérévia

Les orges de Cérévia séduisent les brasseurs et malteurs chinois

Des représentants de Cofco, Dalian Xingze Malt Processing, brasseurs et malteurs chinois, ont rendu visite le 31 mai, aux côtés de France Export Céréales, à l'union de commercialisation Cérévia : l'occasion de mettre en avant la qualité des orges de brasserie régionales et de consolider les partenariats commerciaux.



M. Shi Lei de la Cofco, M. Wang Zuojun de Dalian Xingze Malt Processing, M. Guo Dezhi de Crowton International Grain Ltd et M. Li de France Export Céréales Pékin. Ils ont été accueillis par Éric Grimonpont (Cérévia), Loïc Haffner et Philippe Rozat du service technique Damier Vert de Dijon Céréales.

Cérévia, union de commercialisation née en 2008, qui rassemble 7 groupes coopératifs en Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes-Auvergne et Ile-de-France, a reçu mardi 31 mai une délégation chinoise d'importance. Les représentants de Cofco, Dalian Xingze Malt Processing, grandes malteries chinoises clientes de Cérévia, ainsi qu'un courtier de Crowton International Grain Ltd ont pu mesurer sur le terrain la qualité reconnue des orges de brasserie régionales.

La Chine, 1er acheteur mondial d'orge de brasserie, est un marché incontournable. La France, elle, est le 1er exportateur mondial pour cette marchandise haut-de-gamme et pour le malt. En se regroupant au sein de Cérévia, les coopératives régionales sont en mesure de répondre aux exigences qualitatives et quantitatives des clients chinois.

La concurrence est internationale face au Canada et à l'Australie pour qui la Chine est un marché de proximité. Les variétés françaises répondent bien aux exigences chinoises mais la promotion régulière, réalisée par France Export Céréales, est indispensable auprès de ces clients très sollicités.
Cérévia s'est aussi dotée d'une organisation logistique et d'un terminal céréalier performant à Fos-sur-Mer permettant l'accès à ces marchés. Depuis 2010, les installations de Fos permettent de charger des bateaux de 30 000 tonnes, la jauge minimum pour des exportations à destination du pays du Dragon. Le doublement de la capacité de stockage du site, portée à 60 000 tonnes en 2015, accélère encore le chargement des navires qui partent au grand large, un gain de compétitivité.

«Sur les 500 000 tonnes d'orges brassicoles collectées par l'union Cérévia, 70% sont exportées et plus d'un tiers sont destinées au grand export, aux marchés asiatique et sud américain notamment», rappelle son directeur général Laurent Vittoz. *«Cette visite sur le terrain, au contact des cultures, permet de consolider la relation avec nos clients chinois»*, s'est réjoui Éric Grimonpont, directeur commercial de Cérévia, à l'issue de cette rencontre, passée notamment par des visites d'exploitations et d'essais variétés menées par la coopérative Dijon Céréales en Côte d'Or.

Le savoir-faire de Cérévia et de ses coopératives membres, a continué de s'exposer les jours suivants. Les 6 et 7 juin, l'équipe commerciale de Cérévia a accueilli ses principaux clients d'orges de brasserie. Les malteurs français ont visité les parcelles d'essais aux côtés de leurs collègues d'Europe du Nord (allemands, belges, néerlandais), et des traders des sociétés exportatrices internationales.

Services de remplacement

La Bourgogne Franche-Comté au congrès national

La région Bourgogne Franche-Comté était présente au congrès des services de remplacement à Guérêt.



Avec près de trente personnes, la délégation régionale était fotrement réprésentée au congrès national des Services de remplacement.

Les services de remplacement ont tenu leur 6ème congrès à Guéret (Creuse), du 17 au 19 mai.
Parmi les 200 participants venant de toute la France, une trentaine de personnes de la région Bourgogne-Franche-Comté a fait le déplacement. Les nombreux services de remplacement (départementaux et locaux) que compte cette nouvelle région récemment fusionnée, étaient donc fortement représentés.
Ce congrès a permis de nombreux moments d'échanges et de partages entre tous les services de remplacement de France, aujourd'hui au nombre de 410. Mais ce fut également l'occasion de prises de décision et d'orientations afin que les services de remplacement puissent s'adapter et évoluer en corrélation avec les changements du monde actuel, en s'ouvrant, par exemple, aux nouveaux besoins exprimés comme les marchés locaux, les circuits courts, la transformation des produits,… tout en préservant un mode de fonctionnement fondé à la fois sur le bénévolat et le salariat.
Au cours de ce congrès, les trois champs prioritaires de travail étaient :
- la présentation d'une communication en ligne, plus moderne et plus adaptée qui est l'un des trois chantiers phares des services de remplacement avec le logiciel de gestion "full web" (Demeter) et la plate-forme de formation à distance ;
- le processus de changement ;
- et la notion de qualité de service.
En effet, les services de remplacement sont une solution pour la continuité des travaux en cas d'absences, choisies ou subies (maladie, accident, décès), en proposant un service de qualité aux agriculteurs. Ils permettent également l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, des agricultrices, des associés d'exploitation, des aides familiaux qui peuvent ainsi bénéficier de plus de temps pour eux et leur famille (vacances, loisirs,...).
En Bourgogne-Franche-Comté, ils interviennent majoritairement pour des congés, à 39%, et en cas de maladie ou accident, à 34%. Néanmoins, ils interviennent de plus en plus pour des événements comme les congés de maternité (11%) et de paternité (5%).
Chaque année, il y a une progression de 2% du nombre de journées de remplacement en France. En 2015, 715000 journées ont été dispensées auprès de 73000 adhérents ; ce qui montre bien que les agriculteurs ont, eux aussi, droit à des congés pour oublier les soucis du quotidien mais surtout en cas d'accident ou de maladie, ils savent que des agents compétents seront présents pour les remplacer et assurer la pérennité de leur exploitation.

Note : Pour pouvez retrouver tous les renseignements et les contacts des services de remplacement sur le site www.servicederemplacement.fr ou sur la page facebook Service de remplacement Bourgogne Franche-Comté.

Noémie Perrigot

Le sol guide le choix de la charrue

Le choix des équipements d'une charrue s'effectue en fonction de nombreux critères, dont la nature des sols et le type de labour souhaité.



Photo: Amazone

Certains constructeurs proposent des systèmes, comme cet ajout sur le versoir (en bas à gauche), pour s'adapter aux pneus larges.


Photo: L.Vimond

Le choix des versoirs est guidé par le type de sol et le type de labour effectué (couché ou dressé).

Il n'y a pas de charrue universelle : tel est le message récurrent des constructeurs de charrues. À chaque région, ses besoins. De nombreux critères entrent en jeu dans le choix des différents types d'équipements sur une charrue. Précédent cultural et volumes de résidus végétaux influent sur le choix de la rasette. Climatologie et nature du sol (limon, argile, sable et pierres) jouent un rôle dans le type de versoir. Mais le choix du versoir dépend également des caractéristiques du tracteur et du type de labour voulu : dressé ou couché, profond ou superficiel.

La rasette gère les résidus

La grande majorité des constructeurs proposent des rasettes universelles. Passe-partout, elles ne conviennent pas cependant à toutes les situations, notamment en présence de volumes importants de résidus végétaux ou de fumier. Pour les gros volumes de résidus végétaux, comme derrière un couvert végétal développé ou un maïs grain, les rasettes sont beaucoup plus hautes que des versions universelles, afin que les résidus végétaux soient pris dans leur intégralité et enfouis rapidement. Pour la polyculture, les rasettes disposent de versoirs un peu plus hauts et plus larges pour enfouir la fumure organique. Conçue pour enfouir profondément les résidus végétaux, la rasette à versoir hélicoïdal est plébiscitée pour le labour derrière une prairie ou un couvert. Pour éviter tout risque de bourrage, certains maïsiculteurs abandonnent carrément les rasettes et greffent un déflecteur au-dessus du versoir de corps.

Les versoirs se déclinent en grandes familles

Les constructeurs proposent généralement un panel important de versoirs, que l'on peut cependant classer en quelques grandes familles. Le versoir américain est un petit corps très plat, que l'on retrouve notamment dans la Marne. Il est adapté aux sols très légers, peu profonds, avec peu de tenue, scalpant la terre et la retournant rapidement. Sa conception limite la remontée de pierres. Peu tirant, le versoir hélicoïdal est adapté au labour d'hiver, dressé. Il assure un retournement progressif et vient déposer la terre tout en douceur, laissant un cordon moulé et ajouré à la base, sur lequel les alternances de gel et dégel vont agir À l'inverse, le versoir cylindrique est plus tirant et réalise un retournement brusque adapté au labour jeté, typiquement au printemps et en été. Il se reconnaît notamment à son extrémité tronquée. Entre les deux, le versoir hélico-cylindrique se compose d'une partie cylindrique à l'avant et d'une partie hélicoïdale à l'arrière. C'est un versoir un peu passe-partout, mais qui ne convient pas forcément à toutes les terres. Dans le cas de terres collantes, le versoir à claire-voie permet de réduire la surface de contact terre-acier. Il s'avère donc peu tirant comparativement aux autres versoirs. Le claire-voie assure également un travail d'émiettement du sol. Autre paramètre à prendre en compte, la longueur des versoirs impacte la qualité du labour dans les dévers.

Les matériaux, entre usure et résistance aux chocs

Chez certains constructeurs, plusieurs qualités d'acier sont disponibles. Les aciers les plus résistants à l'usure sont aussi les plus cassants, notamment à proximité des fixations de boulon. Ils sont donc déconseillés en sols pierreux, exception faite des systèmes sans trous de boulon. Pour les sols très collants, les versoirs en plastique offrent une résistance moindre à la traction, mais sont plus sensibles à l'usure. Certains combinent acier et plastique sur les versoirs à claire-voie.

Le sol usant et/ou pierreux détermine le soc

Selon la nature des sols, différentes configurations de socs sont proposées. Dans les terres peu usantes, les socs simples ou en bec de canard suffisent. En revanche, sur des terres qui émoussent davantage, une pointe amovible ou réversible ou encore un carrelet sont plus appropriés. Ce dernier présente l'avantage d'avoir une longévité plus importante, du fait de sa longueur et de la possibilité de le déplacer au fur et à mesure qu'il s'use, mais il peut avoir tendance à remonter les pierres.

Le choix de la sécurité

Selon la nature pierreuse du sol, le choix de la sécurité diffère. Dans les sols faiblement pierreux et selon la tolérance de l'opérateur, une sécurité à boulon suffit. On en distingue deux types, ceux à cisaillement et ceux à étirement. Les sécurités à boulon par cisaillement tendent à prendre un peu de jeu au niveau des trous avec la répétition des déclenchements de sécurité, ce qui accentue les risques de rupture. Les versions à étirement imposent un bon serrage des boulons avec écrous et contre-écrous, à défaut de quoi le filet des trous risque de s'arracher. Plusieurs positions sont proposées pour ces boulons de sécurité. Au milieu de l'étançon, avec l'âge, ces boulons offrent au corps un débattement moindre que lorsqu'ils sont placés à l'articulation de l'étançon.

Pour les sols plus pierreux, les sécurités non-stop permettent d'escamoter le corps et de le remettre en place aussitôt l'obstacle passé. Les non-stop mécaniques sont simples d'entretien, tandis que les non-stop hydrauliques ont l'avantage de pouvoir moduler la pression de déclenchement.

La question du tracteur

Autre paramètre à prendre en compte : le tracteur. S'il est chaussé large, un versoir et un soc larges offrent un bon dégagement, évitant d'empiéter sur le labour. À défaut, les constructeurs proposent une lame sur le dernier corps pour élargir la raie. Conçu à l'origine pour les pneus larges, le versoir losange est aujourd'hui supplanté par les versoirs à grand dégagement de fond de raie. Le gabarit et la capacité de levée du tracteur impactent aussi le choix des charrues portées. Une distance entre pointes de 100 ou 110 cm est préférable à 90 cm dans des grands volumes de résidus, mais augmente le porte-à-faux, donc les besoins de levage. Avec l'avènement de roues de tracteur de diamètre de plus en plus grand, la hauteur globale de la charrue, donc la distance pointe-âge doit être revue à la hausse, de façon à toujours avoir les bras de relevage du tracteur légèrement plongeants vers l'avant pour une bonne traction et une meilleure gestion de la profondeur de travail.

LUDOVIC VIMOND



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1377
VENDREDI 10 JUIN 2016

La sécurité non-stop omniprésente sur les déchaumeurs à dents

Les outils à plusieurs rangées de dents sont appréciés pour leur polyvalence en offrant une grande amplitude de profondeur de travail. Le montage des dents et notamment leur système de sécurité y contribue largement. Nicolas Millet, responsable marketing chez Grégoire Besson et Nicolas Goumin, promoteur des ventes TCS et déchaumage chez Amazone, nous livrent leur analyse en répondant à nos questions.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL PORTIER



Photo: Grégoire Besson

Nicolas Millet, responsable marketing chez Grégoire Besson : «La sécurité à boulon est injustement délaissée sur les outils à dents».

Quels sont les critères pour choisir entre une sécurité à boulon et une sécurité non-stop ?

N. M. *«La sécurité non-stop mécanique domine largement le marché de l'outil à dents polyvalent. Elle s'est imposé grâce à la simplicité et au confort d'utilisation qu'elle procure. Elle n'a pourtant de réel intérêt que pour les régions où les sols sont parsemés de roches. Dans le cas contraire, que l'on retrouve dans de nombreuses régions lorsque l'on considère les sécurités équipant les charrues, la sécurité à boulon est tout à fait adaptée. Outre son coût inférieur à l'achat, la sécurité à boulon permet de limiter le poids de l'appareil et son coût d'entretien. Une troisième voie consiste à utiliser des dents queue-de-cochon. Elles offrent de nombreux avantages, leur principal inconvénient étant leur capacité de pénétration, ce qui limite la profondeur de travail des outils qui en sont équipés».*

N. G. *«Sur le marché du déchaumeur à dents, 80 % des machines sont vendues avec une sécurité non-stop et 20 % avec une sécurité à boulon. Les critères de choix entre une sécurité à boulon et une sécurité non-stop sont les suivants : type de sol, présence de pierres dans le sol, profondeur de travail, vitesse d'avancement, conditions d'utilisations».*



Photo: Amazone

Nicolas Goumin, promoteur des ventes TCS et déchaumage chez Amazone : «La force de déclenchement de la sécurité non-stop détermine la polyvalence de l'outil»

La force de déclenchement à la pointe et la hauteur de dégagement sont-ils les deux points essentiels caractérisant une sécurité non-stop ?

N. M. *«La force de déclenchement à la pointe est à relativiser en fonction de l'écartement des dents. Je préfère parler de capacité à arracher la terre. Avec 450 kg à la pointe sur un appareil de 3 mètres à 13 dents, on atteint les deux tonnes par mètre. La même capacité qu'un outil de 3 mètres équipé de 10 dents avec une force de déclenchement de 600 kg».*

N. G. *«La force de déclenchement qui est de 600 kg à la pointe chez Amazone, conditionne la bonne tenue des dents au travail. Cela est très avantageux dans des sols difficiles et résistants : c'est la condition pour proposer un outil polyvalent».*

La grande diversité des pointes, pattes d'oies, déflecteurs... peut-elle avoir une influence sur le comportement de la sécurité non-stop ?

N. M. *«L'angle d'attaque des pièces travaillantes a un effet direct sur le comportement de la sécurité. Il faut trouver le bon compromis pour ne pas avoir une dent trop tirante, sans limiter la capacité de pénétration. Au moment de choisir la pièce travaillante, il faut tenir compte de la profondeur et du type de travail à réaliser. On ne pourra pas disposer d'un outil réalisant un déchaumage superficiel et un pseudo labour sans changer de pièce travaillante».*

N. G. *«Le choix des types de socs est fonction de la profondeur de travail souhaitée. La machine sera donc soumise à des efforts plus ou moins importants. En conséquence, la sécurité non-stop ne réagira pas de la même manière».*



• *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** •

ACTISOL La règle par trois



Photo: L. Vimond

Trois rangées de dents, 33 cm entre dents, 30 % de volumétrie de terre supplémentaire : telles sont les principales caractéristiques du déchaumeur à dents Demeter 309 Pack 3. Offrant un dégagement entre dents de 75 cm, il dispose d'un porte-à-faux réduit de 3,30 m, et reçoit les nouvelles dents Fissol à démontage semi-rapide, la plupart des pièces d'usure se montant sans clé. Largeur : 3 et 3,50 m

AGRAM Un rouleau gaufré frontal



Photo: M. Portier

La gamme d'outils de travail du sol frontaux s'enrichit avec un nouveau rouleau gaufré équipé d'un attelage auto-directionnel. Le rouleau équipé de disques de 610 mm de diamètre et 6 mm d'épaisseur utilise des paliers de cover-crop. Il propose une rampe décrottoire et, en option, deux rangées de dents à l'avant.

Largeur : 3; 3,50; 4 m fixe et 4; 5; 6 m repliable

AGRISEM Un préparateur en deux versions



Photo: Sonneville

Le Vibrogerm est un préparateur du sol travaillant de 5 à 15 cm avec un dégagement de 60 cm. Doté d'un réglage hydraulique de la profondeur, il est disponible en deux versions : avec deux rangées de dents à queue-de-cochon à soc et ailerons de 25 mm (interrang de 25 cm) ou avec quatre rangées de dents vibrantes semi-courbes de 45x10 mm (interrang de 10 cm). À l'avant des dents, un cross-board à réglage hydraulique et un rouleau de 460 mm ont pour rôle de niveler et d'émietter. À l'arrière, un double rouleau cross-kill de 400 mm assure le rappui. Largeur : 4, 5 ou 6 m

ALPEGO Un déchaumeur, trois versions

Le déchaumeur Cayman à trois rangées de dents se décline en trois versions avec un dégagement de 76 cm. La première, le Cayman CA est un porté fixe de 3 et 3,5 m avec terrage hydraulique. Les deux autres versions, le Cayman CB porté repliable et le Cayman CC semi-porté sont proposés en 4 et 5 m. Le Cayman est prévu pour travailler entre 5 et 35 cm. Deux types de sécurité sont disponibles : Top-Spring avec non-stop mécanique à double ressort (750 kg) et Top-Mecc à boulon.



Photo: Sonneville

AMAZONE La gamme Catros s'élargit

Le déchaumeur Catros + 12003-2TS à disques indépendants crénelés de 510 mm complète la gamme Catros avec ses 12 m. Conçu pour travailler de 5 à 15 cm de profondeur, il offre la possibilité de faire les demi-tours sur le rouleau. Son châssis est subdivisé en quatre segments s'adaptant individuellement au sol grâce à leurs bras précontraints hydrauliquement par des boules d'azote. En conditions difficiles, il est possible de travailler sur 7 m en repliant les extensions. Quatre points de réglage à l'avant permettent de gérer la profondeur de travail.
Largeur de transport : 3 m



Photo: Amazone

BONNEL Le Multicultor serre les dents

Nouveau design et nouvelle construction pour le déchaumeur à trois rangées de dents Multicultor.
Les modèles repliables s'articulent autour d'un châssis central à six dents et de désormais quatre vérins de repliage qui apportent plus de rigidité au travail. Le réglage de profondeur par broches est abandonné au profit de cales en aluminium. Celui de la rangée de herses peignes s'effectue par des manivelles graduées. En option, les dents en queue-de-cochon sont remplacées par des dents à sécurité ressort de type chisel et la herse peigne laisse place à des disques niveleurs. À l'arrière, Bonnel offre le choix entre un rouleau barre, un double rouleau ou un rouleau U-Pack. Le MultiCultor dispose dorénavant d'un nombre pair de dents, celles-ci étant rapprochées à 22,5 cm d'écartement, contre 25 cm auparavant. Largeur : 3, 4, 4,50, 5, 5,50 et 6 m



Photo: L. Vimond

AgriDis INTERNATIONAL A/S
www.agridis.com

HE-VA



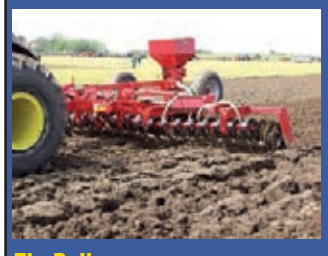
Sub-Tiller: Décompacteur de 2,50 à 7 m.



Terra-Seeder: Semoirs pneumatiques de 3 à 6m.



Euro-Tiller: Vibro traîné de 7 à 10 m, en 7 rangées de dents.



Tip-Roller: Rouleaux auto-porteur de 3,3 m. à 20,30 m



Disc-Roller: Déchaumeur à disques indépendants de 3 à 8 m



Triple-Tiller: Chisel porté ou trainé de 3 à 6 m.

JEAN-MICHEL CHENILLOT
6, Rue du Serein - 89000 Saint Georges sur Baulches
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91 - Port. 06 08 95 26 90 - jmc@agridis.com

THIERRY CHENILLOT
Chosal
110, Chemin des Usses - 74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10 - Port. 06 08 97 59 88 - tc@agridis.com

• *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** •

BUGNOT Une charrue déchaumeuse pour terres lourdes



Photo: L. Vimond

Pour les terres très lourdes, Bugnot propose sur ses charrues déchaumeuses Rapidlab un versoir de type hélico-cylindrique en plastique proposant un angle moins important (37° au lieu de 45°). Plus long, il emmène mieux les terres argileuses.

CARRÉ L'Onatar en version portée



Photo: Carré

Le déchaumeur Onatar se décline désormais en version portée avec 3 rangées de dents. En plus de la sécurité boulon ou non-stop mécanique de base, les dents peuvent être montées sur la nouvelle sécurité non-stop mécanique à double ressort (550 kg) apparue récemment sur les modèles semi-portés. Plusieurs types de rouleaux (U, lames flexibles, barre) ou un système de peigne sont proposés. Un kit semi-porté est proposé en option. Largeur : 3 et 3,5 m fixe/4 et 5 m repliable. Nombre de dents : 10, 12, 13, 16.

DAL-BO Le «flocon de neige» plus résistant



Photo: L. Vimond

Importé par Algritec (Alpego, Matermacc), Dal-Bo présente une nouvelle génération de billes, baptisées Snowflake (flocon de neige), sur ses rouleaux. Ce nom tient de la forme en Y des rayons, qui, combinée à la nouvelle qualité de fonte, apporte une résistance accrue. Cette nouvelle bille supporte une pression de 1 200 kg avant de casser contre 400 kg pour une bille classique. Proposée en diamètre de 50, 55, 60 et 65 cm, elle équipera à terme tous les rouleaux de la marque de 4,50 m à 18,30 m.

FRANQUET Du nouveau dans le travail du sol

La nouvelle déclinaison Compact du tasse-avant Bisynchrospire se veut être plus abordable économiquement. Disponible en version fixe et non réversible, celle-ci est proposée en 3, 3,5 et 4 mètres de largeur de travail. Par ailleurs, le déchaumeur à disques GD Mix bénéficie de grands disques de 560 mm. De son côté, le déchaumeur à dents Top Mulch B3 adopte des dents de type chisel, à sécurité non-stop mécanique à ressort. Enfin, l'outil de préparation du lit de semence Cultigerm reçoit un nouveau châssis traîné de 6 mètres, repliable en trois parties.



Photo: Franquet

GREAT PLAINS Le X-Press fait peau neuve

Le déchaumeur à disques indépendants X-Press est désormais proposé avec de nouvelles largeurs de travail et un espace accru entre rangées de disques, afin de faciliter le passage des résidus. Un déflecteur est dorénavant disponible et une barre de nivellement peut s'ajouter en option juste devant le rouleau. Le contrôle de profondeur devient hydraulique en option. Un système de cales permet, sur la version hydraulique comme mécanique, de gérer la position du rouleau. Sur les modèles portés, la hauteur d'attelage a été revue, afin de s'adapter aux tracteurs récents. Largeur: 3 ; 3,5 ; 4 m porté et 5 ; 6 ; 7 m traîné



Photo: A. Sonneville

GRÉGOIRE BESSON Le Crossland en semi-porté

Ce déchaumeur à dents est désormais proposé en version semi-portée avec les roues montées sur boggie intégrées dans le châssis pour une plus grande stabilité. Il reçoit des supports de dents moulés, un espace entre poutres de 800 mm et peut être monté avec des sécurités à boulon. Repliable à plat sur une largeur de 3 m, il peut travailler au besoin uniquement sur sa largeur de transport. Largeur : 3 à 8,05 m



Photo: L. Vimond

HORSCH Une nouvelle variante pour le Cruiser XL

Le Cruiser XL évolue en proposant comme alternative au système FlexGrip des dents à ressort à double spire. Ces dents, annoncées comme solution plus économique, conviennent aux sols légers. Ce déchaumeur offre la possibilité d'être équipé sans lames de nivellement avec un porte-à-faux réduit.

Dégagement: 60 cm. Largeur de travail: 4,80 et 6 m



Photo: Horsch

KÖCKERLING L'Allrounder dépasse 14 mètres

Le déchaumeur à dents Blackbear bénéficie d'un nouveau support de dent moulé et non plus mécano-soudé. Par ailleurs, les disques de nivellement sont montés sur des supports en élastomère et ils reçoivent un réglage hydraulique de la hauteur.



Photo: L. Vimond



BAZOLLES MOTOCULTURE

58 Bazolles 03 86 38 97 09





Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

• *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** •

KONGSKILDE Le Deltaflex fait peau neuve

Le cultivateur à dents Deltaflex se modernise en adoptant un nouveau châssis décliné, pour l'instant, en semi-porté avant l'arrivée de modèles portés. Les dents, montées sur sécurité non-stop à ressort, sont réparties sur quatre rangées dont la dernière est placée à l'arrière de l'essieu de transport. Le réglage centralisé de la profondeur de travail est assuré par le rouleau et des roues de jauge à l'avant. En conditions humides, l'outil peut travailler sans le rouleau, l'essieu de transport assurant le maintien de la profondeur. La gestion hydraulique permet également d'assurer une pression constante sur le rouleau en agissant, au besoin, sur l'essieu de transport. Largeur : 4 et 6 m



Photo: Kongskilde

KUHN Le déchaumeur Optimer + en porté repliable

Complétant les modèles portés à châssis fixe de 3 à 4 m et les modèles traînés de 3 à 7,50 m, les Optimer + 103 R sont des déchaumeurs à disques indépendants portés repliables. Conçus pour les tracteurs de 120 à 300 chevaux, ils reçoivent au choix des rouleaux Tube, T-Ring, T-Liner ou PackLiner. Modèle : Optimer + 403 R, 503 R et 603 R

Largeur : 4, 5 et 6 m



Photo: Kuhn

KVERNELAND Le cultivateur Turbo fait son retour

Le cultivateur Turbo à 5 rangées de dents vibrantes réapparaît en version semi-portée. L'espace de 51 à 90 cm entre rangées facilite le passage des résidus. Les dents en "S" faiblement espacées peuvent recevoir deux types de socs : droit pour un travail jusqu'à 15 cm de profondeur ou double cœur pour un mélange superficiel. Les dents sont suivies d'une rangée de lames niveleuses, puis d'un rouleau (Actipack de 560 mm, Actiflex de 580 mm ou Actiring de 540 mm). Ce dernier assure le contrôle de profondeur assisté de 4 roues de jauges à l'avant de l'appareil. La largeur du Turbo n'excède pas les 3 m au transport.
Modèle : 6500T et 8000T. Largeur : 6,18 et 7,68 m. Nbre de dents : 33 et 41. Espace entre dents : 19 cm
Hauteur sous châssis : 70 cm. Puissance demandée (mini/maxi) : 200/350 et 240/450 ch



Photo: Kverneland

QUIVOGNE Évolutions sur le Blackbear

Le déchaumeur à dents Blackbear bénéficie d'un nouveau support de dent moulé et non plus mécano-soudé. Par ailleurs, les disques de nivellement sont montés sur des supports en élastomère et ils reçoivent un réglage hydraulique de la hauteur.



Photo: A. Sonneville

LEMKEN L'Heliodor fait peau neuve



Photo: A. Sonneville

Le nouveau déchaumeur à disques indépendants Heliodor 9 reçoit des disques de 510 mm, plus importants que précédemment, lui permettant de travailler jusqu'à 14 cm. Il conserve ses roulements à billes axiaux à contact oblique. En nouveauté, figure la possibilité d'avoir un réglage hydraulique de la profondeur de travail. Celle-ci est réglable séparément sur les disques qui travaillent dans les passages de roues. De nouvelles largeurs s'ajoutent : 4,5 et 7 mètres en version portée et semi-portée. La tête d'attelage revue permet la combinaison d'outils portés à l'aide du Quick Hitch. Largeur de travail : 2,5 à 16 m

MASCHIO GASPARDO Le Dracula s'élargit



Photo: Maschio

Le cultivateur Dracula combinant dents et disques indépendants voit son modèle de 4 m complété par deux largeurs de 5 et 6 m. L'Italien élargit également son offre en combinés de semis Corona avec un modèle de 3 m. Il se compose de deux rangées de disques indépendants et de deux rangées de doubles disques semeurs.

Charrues-Déchaumeuses rapides

Conservez **les avantages** du labour avec une **profondeur de travail** de 5 à 25 cm

• Largeur de travail : de 1,20 m à 4,55 m

ovlac

Demandez une démo pour cet été !

DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

JOKER RT

DÉCHAUMAGE SUPERFICIEL EN GRANDE LARGEUR



L'agriculture par passion HORSCH
www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

• *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** • *LES* **NOUVEAUTÉS** •

RABE La Kormoran évolue

Cette charrue monoroue bénéficie désormais d'un système de retournement par pignon-crémaillière. Proposée en 5 à 9 corps à sécurité boulon (jusqu'à 8 corps en sécurité non-stop), elle adopte une roue de plus grande dimension pour une plus grande portance et une stabilité accrue. Pour les tracteurs dotés de roues larges, le système optionnel Tractionstep se compose d'un demi-corps supplémentaire réalisant un retournement partiel de façon à faciliter le passage des roues.



Photo: Rabe

SKY Un déchaumeur pour le semis direct

Reprenant la base du DDI, le déchaumeur à travail vertical DVT se distingue par ses disques droits travaillant le sol verticalement, de manière superficielle (2 à 5 cm). Cet outil assure plusieurs fonctions pour préparer le semis direct : niveler, réchauffer, minéraliser, déranger des ravageurs, gérer les résidus de récolte et les couverts... Les disques Vortex à profil Turbo de 22" sont montés par paires sur lames de ressort et répartis sur deux rangées. Le contrôle de profondeur est réglé hydrauliquement par l'intermédiaire d'un double rouleau cage à barres carrées (500 et 400 mm de diamètre). L'essieu positionné entre les disques et le rouleau profite d'une suspension par boule d'azote pour le transport. Modèle: DVT TW6, TW7, TW9. Nombre de disques: 44, 52, 68. Largeur : 5,20 ; 6,20 ; 8,20 m. Espace entre les disques : 11,5 cm. Pression par disque: 150 à 200 kg. Puissance requise: 30 à 40 ch/m. Vitesse de travail: 15 à 20 km/h



Photo: Sky

SMS Un ameublisseur au catalogue

L'ameublisseur SEA NG se compose d'une double poutre et de sept dents réparties sur trois mètres. Un double rouleau à pointes, réglable hydrauliquement, termine le travail. La profondeur de travail atteint 65 cm. Comme le reste des outils de la marque, il bénéficie d'un nouveau design.

Par ailleurs, le constructeur propose une gamme de déchaumeurs à disques indépendants, de 3 à 12 m, baptisée DBM. Disponible en version portée ou traînée, ce déchaumeur se compose de deux rangées de disques de 610 mm, montés sur suspension élastomère.



Photo: G. Coisel

VÄDERSTAD Le cultivateur Opus vise la polyvalence



Photo: Väderstad

Le cultivateur à trois rangées de dents Opus permet de travailler dans toutes les conditions grâce à un dégagement sous bâti de 80 cm et à un espacement entre dents de 27 cm. En fonction du type de dents et de pointes adaptées (20 combinaisons possibles), l'appareil peut travailler jusqu'à une profondeur de 40 cm. Chaque dent dispose d'une sécurité hydraulique ajustable jusqu'à 700 kg de pression. La profondeur de travail est réglée hydrauliquement en agissant sur le vérin de la flèche, les roues de transport et de terrage, ainsi que le rouleau. Une rangée de disques de nivellement, à réglage hydraulique indépendant, s'intercale entre les dents et le rouleau. Ce dernier est proposé en deux versions. Le Double SoilRunner est un double rouleau à profil en U de 575 mm de diamètre. Plus lourd, le SteelRunner est un modèle à billes acier pour un rappui intensif. Largeur : 6 et 7 m

VOGEL & NOOT Le TerraMaxx en version portée



Photo: M. Portier

Le déchaumeur à quatre rangées de dents TerraMaxx se décline en version portée repliable. Les dents peuvent recevoir différents types de socs et plusieurs rouleaux. Il assure le contrôle de la profondeur en combinaison avec des roues de terrage. Des lames niveleuses à l'avant et une herse peigne à l'arrière sont en option.

Largeur: 4 ; 5 et 6 m

KRISTALL
ENCORE MIEUX QUE LE SMARAGD

Échange rapide des pieds de socs, SANS OUTIL



Soc à ailerons **DuoMix**



Soc à ailerons **TriMix**



KARAT
2 MACHINES EN 1
DÉCHAUMAGE OU TRAVAIL PROFOND

Échange rapide des pieds de socs, SANS OUTIL

Pointe K6, K8 ou K12 = travail profond pour pseudo labour.

Pointe K12 + ailerons = déchaumage





KRISTALL
- 2 rangées de dents
- Déchaumage superficiel jusqu'à 10 cm
- Travail en profondeur jusqu'à 15cm

KARAT
- 3 rangées de dents
- Déchaumage superficiel jusqu'à 10 cm
- Travail en profondeur jusqu'à 30 cm

DÉMO POSSIBLE

LEMKEN
The Agrovision Company

CLAAS BOURGOGNE

■ 21490 Varois	03 80 68 07 80	■ 21330 Laignes	03 80 81 60 55
■ 71400 Autun	03 85 52 61 68	■ 52800 Nogent	03 25 02 12 00

www.tractomarket.com/bourgogne /CLAAS Bourgogne

CLAAS

DÉCHAUMEUR À DENTS

• Horsch	Terrano 3 FX	2009
• Horsch	Terrano 4 FX	2006
• Vogel et Noot	Terra Flex 500	2012
• Rabewerk	GHZ 4000	1997
• Morris	CP 719	2008

DÉCHAUMEUR À DISQUES

• Vaderstad	Carrier 650	
• Horsch	Joker 4 CT	2008
• Horsch	Joker 6 CT	2012

HERSE PLATE

• Quivogne	HVGP 730	2014
• Quivogne	HV 830	1999

HERSE ROTATIVE

• Feraboli	RO 300	1995
• Rabewerk	PKE 400	1997
• Vicon Greenland	T400/70	1998

CHARRUE

• Kuhn Huard	Master 120 5 corps	1997

COVER CROP

• Quivogne	MDXM 32 disques	2008

NEW HOLLAND AGRICULTURE

SARL **MANIERE**
21690 Verrey sous Salmaise
03 80 35 80 60
sarlmaniere@wanadoo.fr

DAFP

Présentation des pulvérisateurs Horsch Leeb LT

La concession Case Ih de l'Yonne avait déjà accueilli une étape du Démo Tour Leeb LT à l'automne 2015. Elle a récidivé le 13 mai dernier avec une nouvelle présentation dans une exploitation de Migennes. Cette fois-ci, l'appareil présenté n'est plus une pré-série mais une machine de série. Depuis le lancement l'année dernière, une trentaine de Leeb LT sera en service fin août prochain sur le territoire français.



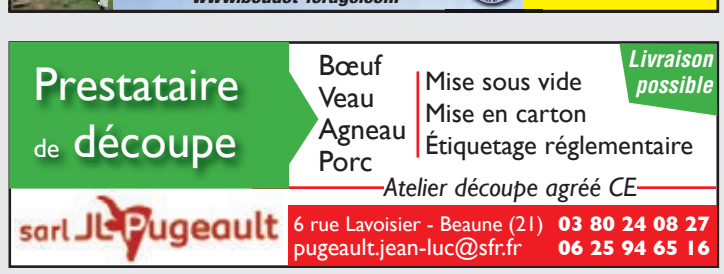
Les LT adoptent la stabilité de rampe BoomControl en version Eco ou Pro, qui permet de pulvériser jusqu'à 30 cm de la végétation à plus de 20 km/h. L'objectif de limiter la dérive est obtenu par la faible hauteur de rampe, des buses 80° distantes de 25 cm et le changement de buses automatique Multi Select qui assure une taille de gouttelettes constante quelle que soit la vitesse. Contrairement au GS, le Leeb LT adopte la nouvelle gestion électronique 100% Horsch. Trois configurations de circulation sont disponibles. Sur la version Eco, une pompe piston membrane avec des vannes manuelles gère l'aspiration, le refoulement et le rinçage. En mode Medium, ce dernier est géré en continu par le système Continuous Cleaning System (CCS) composé d'une pompe centrifuge à bain d'huile et de vannes manuelles. Quant à la version Pro, le rinçage CCS est doté d'un système électronique d'aspiration similaire à celui déjà présent sur le Leeb GS, qui assure lors du rinçage, une dilution au 100ème en quelques minutes. L'utilisateur peut au choix, depuis la cabine, commander un rinçage complet ou partiel (cuve, rampe). Le système de pulvérisation peut être purgé par injection d'air comprimé, abaissant le volume mort en machine à 13 litres.

Après une présentation de l'appareil à la ferme de Mr Gaillard, les agriculteurs présents ont pu visualiser le comportement de la rampe au travail à grande vitesse dans une parcelle voisine. Partenaire de cette opération, la société Drone Agricole a présenté ses services dans le domaine de la cartographie, de la modulation de doses et de la mesure des dégâts de gibier entre autres. Cette société a la particularité d'effectuer 90% de ses survols en avion avec une précision annoncée de 5 à 15 cm.

▶ Des professionnels à votre service











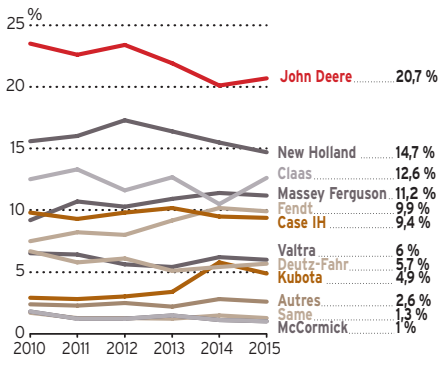


Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Vie des entreprises

Claas réintègre le trio de tête

C'est une première : l'union des industriels de l'agroéquipement, Axema, vient de diffuser le classement 2015 des immatriculations françaises de tracteurs standard par marque, sans le délai habituel d'une année. Dans un marché 2015 stable (24 944 tracteurs standard), Claas retrouve sa place de troisième tractoriste, rang qu'il avait perdu en 2014 au profit de Massey Ferguson. Après deux années de baisse, le toujours solide leader du marché, John Deere, reprend des couleurs. À l'inverse, New Holland n'arrive pas à enrayer une baisse amorcée en 2013 et passe sous la barre des 15 %. Le reste du classement n'affiche pas de changement majeur, mis à part la baisse de presque un point de Kubota qui a du mal à consolider sa forte hausse de l'an dernier. Le constructeur japonais perd ainsi une place au profit de Deutz-Fahr qui progresse de 0,3 point.



À noter : la confirmation de Fendt qui parvient à conserver sa place de cinquième acteur du marché acquise l'an dernier au détriment de Case IH.

M. P.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 01/06/2016	Bourg-en-Bresse 07/06/2016	St Christophe-en B. 01/06/2016	National 01/06 au 07/06/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,95 €	3,83 €
	R	3,40 €	3,40 €	3,55 €	3,39 €
	O	-	3,10 €	-	3,05 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	2,95 €
	O	2,97 €	2,90 €	-	2,98 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,66 €
	P	2,57 €	2,55 €	-	2,45 €
Génisses VML	U	3,80 €	4,25 €	4,65 €	4,14 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,85 €	3,53 €
	O	-	3,05 €	-	2,99 €
Taureaux VML	URO	-	2,45€	2,65 €	2,51 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 07/06/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	3,20	-	
300-350 kg	-	2,95	2,68	
350-400 kg	-	2,87	2,64	
400-450 kg	-	2,75	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,63	2,51	
300-350 kg	-	2,60	-	
350-400 kg	-	2,29	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,52	
350-400 kg	-	2,70	2,56	
400-450 kg	-	2,66	2,58	
450-500 kg	-	2,54	2,46	
500-600 kg	-	2,40	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,55	-	
350-400 kg	-	2,57	-	
400-450 kg	-	2,39	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,57	1,44	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,36	1,95	1,82	-
5 -10 ans	2,59	1,87	1,70	-
+10 ans	-	1,76	1,63	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,66	2,11	1,81	

Bovins : 986

BROUTARDS TAURILLONS : L'offre est de meilleure qualité cette semaine, permettant de rendre les transactions plus faciles et de retrouver des niveaux de prix supérieurs à la semaine passée.

LAITONNES GÉNISSES 18 mois : Ambiance commerciale soutenue dans les lots bien herbés et cours aisément reconduits.

VACHES - GÉNISSES DE 3 ANS : L'offre reste importante pour la saison. Peu de variations de prix dans un contexte qui reste calme.

TAUREAUX : Peu de changement.

TAUREAUX CULARDES 278 à 535 kg : 880 à 1630 € (2,77 à 3,71)

GÉNISSES FORMÉES 590 à 658 kg : 1700 à 2280 € (2,88 à 3,47)

1 GÉNISSE 30 MOIS CULARDE 572 kg : 2570 € (4,49)

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 06/06/2016

Bovins (211)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
206 à 398 kg	550 - 1015	2,52 - 2,79
438 à 444 kg	1070 - 1090	2,41 - 2,49
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
500 à 656 kg	1230 - 1400	2,13 - 2,43
Laitonnes		
230 à 340 kg	530 - 860	2,20 - 2,58
355 à 420 kg	-	-
Génisses		
360 à 440 kg (16-24mois)	820 -920	2,30 - 2,50
Une génisse de janvier 2014 vendue 1450€ (470 kg) soit 3,09€		
Taureaux		
750 à 1200 kg	1340 - 1800	1,44 - 1,50
Vaches		
Vaches légères	750 - 1070	
Vaches entre deux	1080 -1290	
Vaches lourdes	-	

En mâles valablement vaccinés le placement est régulier à des tarifs fermes en sujets supérieurs et herbés. Vente plus difficile pour les animaux non vaccinés ou de qualité moyenne avec quelques invendus.
Commerce plus rapide en laitonnes et génisses et plus particulièrement en femelles bien herbées. Vente quasi-totale. Présentation de meilleure qualité en vaches.
Cours juste reconduits.
Bovins gras : 8.
Châtrons de viande : 3,75 à 3,78 kg de viande
Vaches de viande : 3,31 à 3,44 kg de viande
Prochain marché bovins et ovins le lundi 13 juin aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 08/06/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,85	2,70
300 à 350 kg	2,76	nc
350 à 400 kg	2,82	2,70
400 à 450 kg	2,72	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	2,30
250 à 300 kg	2,73	2,30
300 à 350 kg	2,60	2,26
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,85
Vaches		
- 5 ans	1,83	1,68
de 5 à 10 ans	1,77	1,62
+ 10 ans	-	1,55

Broutards Laitonnes : Offre de broutards, vente plus facile. Laitonnes : tri plus sévère en qualité moyenne, cours facilement reconduits en bonne marchandise.

Vaches-Génisses : Présentation de qualité entraînant des cours facilement reconduits en vaches.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 07/06/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,05 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Tri sélectif - Plafonnement des cours

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 30/05/16 au 05/06/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,76 €	-
350 kg	-	2,67 €	-
400 kg	-	2,56 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	-
500 kg	-	2,30 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,38 €	2,29 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,23 €	-

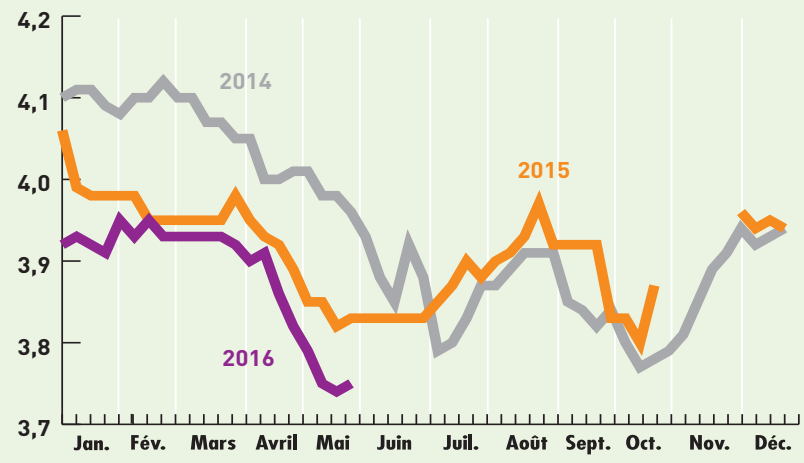
Tendance : cours soutenus par la bonne demande à l'export.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 30/05/16 au 05/06/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	3,89 €	3,77 €	3,54 €	-			
Races mixte		-	3,29 €	3,29 €	3,26 €		
Races lait					-	3,07 €	3,01 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,02 €	3,73 €	3,67 €	3,35 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,91 €	3,71 €	3,66 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	3,98 €	-				
Races mixte				3,27 €	3,22 €	-	
Races lait					2,83 €	2,82 €	2,77 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,48 €	4,28 €	3,97 €	3,82 €			

Tendance : Offre surabondante surtout dans les femelles de race à viande.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 30/05/16 au 05/06/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,83 €	3,78 €	3,70 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,97 €	4,48 €	3,97 €	3,90 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,74 €	3,67 €				
Races mixte					3,26 €	3,21 €		
Races lait						-	2,78 €	2,76 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,57 €	4,36 €	4,10 €	3,85 €				

Tendances SEM. 23 / 2016

Bovins de boucherie

Le contexte actuel est peu favorable à la consommation suite aux intempéries et inondations qui ont touché plus de 1300 communes. La demande globale est en repli avec une actualité sociale toujours chargée et face à des disponibilités qui restent abondantes. L'activité commerciale reste dirigée par le déséquilibre entre l'offre et le manque de consommation. Les sorties d'herbagères sont un peu plus nombreuses ce qui provoque une légère tension sur les prix. Le commerce est calme avec des tarifs juste reconduits dans les très bonnes femelles de qualité bouchère. Les tarifs sont stables dans les génisses, les jeunes vaches charolaises. Les allaitantes de choix secondaire sont de nouveau sous pression. Les vaches âgées et le bétail de moindre conformation sont malmenés avec des tarifs qui se situent au niveau des races mixtes. En laitières, le recul des besoins en viande hachée fraîche pour la restauration scolaire devrait se faire ressentir dans les prochaines semaines. La demande en viande hachée surgelée pour la restauration rapide devrait être dopée par l'Euro de Foot, mais ces produits sont déjà près, compte tenu des stocks de minerai. La tendance est à la stabilisation des prix dans les holsteins et montbéliardes. En jeunes bovins, le problème de la valorisation des jeunes bovins reste récurrent, avec des coûts de production qui ne sont plus couverts depuis de nombreux mois, mais rien ne bouge sur un marché qui se désengorge très lentement. ■

Broutards

L'activité commerciale dans le grand bassin allaitant du centre du pays est assez régulière pour des tarifs sans grande évolution. Les bons mâles herbés restent recherchés pour le marché italien avec des importateurs qui craignent le retour de la Turquie sur la zone réglementée (rien n'est encore acté). Dans les femelles, l'activité est plus calme notamment dans la marchandise commune destinée au marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le creux des vêlages permet une activité commerciale assez régulière, même si les intégrateurs pèsent de tout leur poids pour stabiliser des prix. La tendance est à la reconduction des prix dans l'ensemble des bons veaux frisons, abondances ou montbéliards. La commercialisation est fluide dans les veaux croisés laitiers convenables et reste active faute de disponibilité dans les croisements de race mixte ou viande. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 6 juin) :
«Le marché est stable sur les allaitants et s'oriente à la baisse sur les animaux laitiers. Le développement du «cœur de gamme», en garantissant la valeur du troupeau allaitant, devrait permettre une amélioration significative des prix».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 juin) :
«Commerce globalement reconduit avec une offre relativement restreinte»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 06/06/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,72 - 2,99	2,54 - 2,85
Gras (38-44 kg)	-	2,72 -3,09	2,54 - 2,88
Gras (44-50 kg)	-	2,58 - 2,83	2,45 - 2,64
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,46 - 3,84	3,33 - 3,45
Laitons (38-44 kg)	-	3,42 -3,66	-
Laitons (+44 kg)	-	2,91 - 3,65	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,79 - 1,14	-
(+60 kg)	0,96 - 1,35	0,78 - 1,06	-
Divers			
Béliers (10) : 82 à 123 €	1,10 - 1,44	-	
Agneaux maigres : 90 à 93 €	-	2,75 - 3,10	-
Caprins : 7 à 30 €		-	0,15 -0,94
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 809
Apports satisfaisants en quantité et en qualité. 96% de vendus.
Agneaux: Le contexte économique et climatique continue de perturber la consommation. Les besoins sont plus limités et s'orientent sur des animaux extras (ni trop justes, ni trop gras). Il est difficile dans ces conditions de ne pas faire des concessions tarifiaires importantes
Brebis: Mêmes remarques,mais l'excellente qualité proposée permet de limiter la baisse à quelques centimes.
Béliers - Caprins : Aucun changement.
Effectifs :
Agneaux: 518- Brebis : 236
Béliers : 5 - Caprins : 50
Prochain marché le lundi 20 juin (pesée à 7h, vente à 9h).
L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 30/05/2016*

Ovins : 63	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	110 - 133	2,00 - 2,84
Brebis	50 - 95	0,79 - 1,14
Béliers	-	-

Cours stables en brebis et agneaux gras avec peu d'invendus.

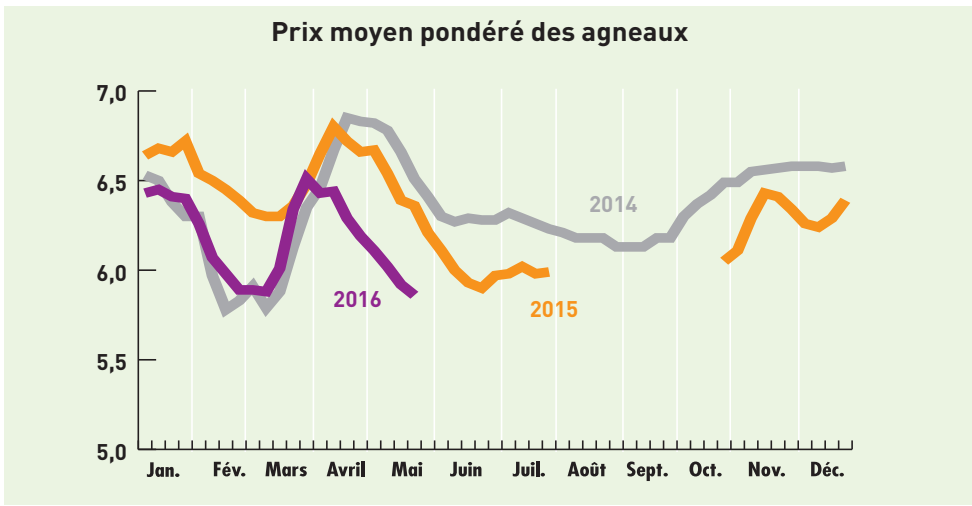
En raison du lundi de Pentecôte le marché ovins aura lieu le Lundi 13 juin aux horaires habituels

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 30/05/16 au 05/06/16*

Poids		U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,05 €	5,40 €
Couvert	16-19 kg	6,39 €	5,64 €	5,29 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,01 €	4,66 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 30/05 au 05/06/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,67 €	6,50 €	2,21 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 30/05/2016 au 05/06/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,33 -0,19	6,29 -0,23	5,65 -0,33	-	-	-	-
	R Var.	6,04 -0,06	6,00 -0,12	5,94 -0,13	-	6,12 -0,16	6,16 -0,19	6,18 -0,09	-
	O Var.	-	5,18 -0,28	5,13 -0,35	-	5,47 -0,18	5,46 -0,15	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,16 -0,20	6,15 -0,16	5,45 -0,16	-	6,39 -0,08	6,01 -0,11	5,41 -0,14
	R Var.	5,90 -0,08	5,96 -0,07	5,82 -0,20	5,09 -0,25	6,05 -0,14	5,94 -0,09	5,64 -0,11	5,09 -0,26
	O Var.	5,60 0,12	5,67 0,06	5,65 -0,05	4,92 -0,17	5,40 -0,08	5,29 -0,20	5,12 -0,12	4,72 -0,08
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,45 -0,06	-	-	5,01 -0,11	4,78 -0,16	4,41
	O Var.	-	-	-	-	-	4,66 -0,12	4,44 -0,21	-

Zone nord : Agneaux : Dans un contexte de défiance des consommateurs vis à vis de la viande, les cours poursuivent leurs baisses. Brebis : Stable. **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



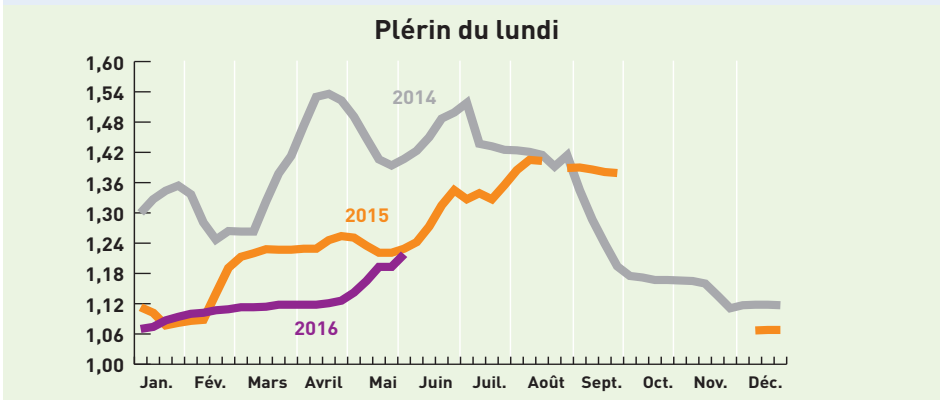
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 255 porcs présentés) — *Cotations du lundi 6 juin 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,291 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 27/05/16 au 02/06/16*

1,48 € /carcasse euros



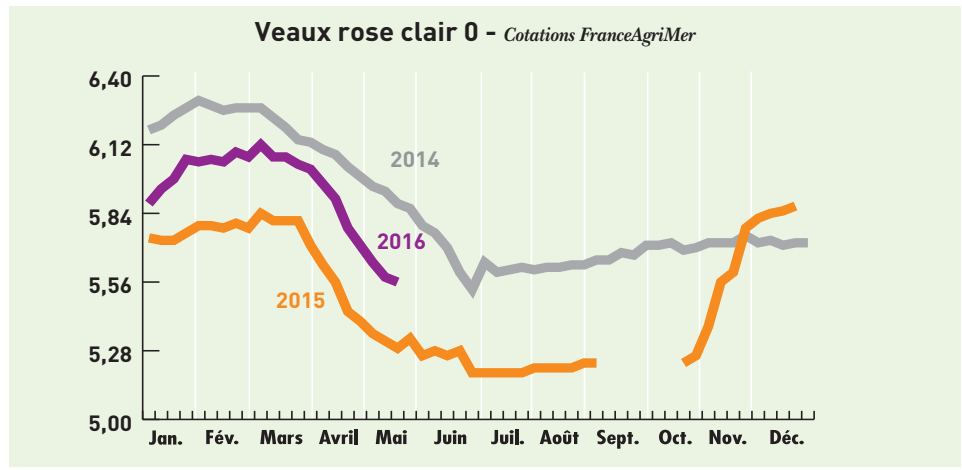
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 30/05/16 au 05/06/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,89 €	-	-
U	9,71 €	7,34 €	6,07 €	4,68 €
O	-	5,47 €	4,34 €	3,82 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 6/06/16 au 12/06/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	82	600 - 650 €	430 - 510 €	230 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		250 - 320 €	150 - 200 €	150 - 200 €	95 - 130 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		390 - 500 €	250 - 330 €	240 - 270 €	150 - 180 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		520 - 600 €	360 - 420 €	280 - 320 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	665	260 - 380 €	200 - 260 €	150 - 220 €	80 - 135 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 30/05/16 au 05/06/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,62 €	2,35 €	-	-
Bons	2,30 €	2,00 €	1,62 €	-

Céréales

Marché du 02 juin 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	juin	140	V C
Nord Côte-d'Or	220/11		inc.	C
Aube/Yonne	BPMF	juin	135	N C
	fourrager	juin	127,50	N C
	amidonnier		inc.	C

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier		inc.	C
Aube/Yonne	meunier	août-déc.	156	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**chéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	juin	125	T C
Nord Côte-d'Or	selon qualité		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône			inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Hte Saone	Selon PS	juin	185	T C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juin	160	N C
		juil.-sept.	163	N C
Sud Côte-d'Or			inc.	C
Saône et Loire			inc.	C

Pois	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/ Côte-d'Or	Fourrager		inc.	C

Féverolles	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	Alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

38 - Vds tracteur Renault 106-54 , 1995, 12000 € + faucheuse GND 600 TBE 4500 € + faneuse GF 502 Kuhn neuve 4000 €
✆ 04 76 55 71 58

39 - Case McCormick CX 90, 90 cv, 2003, 6 500 h, relevage et P. de F. avant, pneus 30%, 40 km/h, t.b.é. exo TVA 180 000
✆ 06 37 07 36 72

58 - VENDS bétaillère tractée Hauswist L. 4.50 m., L. 2 m., très bon état, - tracteur Renault 610 RZ avec fourche faucheux 100 cv, 6 cylindres, 11/98, 9 000 h., TBE. Ternant (réf. 210B)
✆ 06 81 67 26 54

58 - Recherche enjambeur Bobard K45, moteur Indénor XDP 4.90, même état moyen ou HS (2203)
✆ 03 86 39 11 35

Travail sol

38 - Vends combiné vibro + semoir Sulky, prix 2500€
✆ 06 07 22 82 65

84 - Vds - Intercep Ferrand HDI 1450 avec centrale hydrolique année 2011 : 6500 euros HT – Charrue KT : 800 euros HT.
✆ 06 70 38 38 52

89 - VENDS aplatisseur de céréales double entraînement + trainie + mélangeur TBE. (22VB2)
✆ 06 70 16 17 22

Récolte

01 - Vds RB 125x100 Gallignani à ficelle faucheuses à tambours Agram 170
✆ 06 78 75 20 92

21 - VDS cause retraite combiné herse rotative Kuhn 4 m, - semoir Accord, faucheuse Kuhn GMD 4410, - andaineur Kuhn 4521 Tandem. (22VB3)
✆ 03 80 64 62 92 H.R.

21 - VENDS faneuse Fella 5.40 m., 1 500 euros, - andaineur Fella 4.55 m., 2 000 euros (réf. 2307)
✆ 06 85 51 56 86

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 230E)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds ramasseuse noix AMB Rousset 1700 Pick Up 1900 an 2000 1106h moteur 65cv 700h Arceau de protection tôle relevable Giro à droite Entretien suivi 22500 euros.
✆ 06 70 16 61 75

38 - Vends faneuse andaineuse Pöttinger 3m 400 euros à débattre.
✆ 04 74 83 82 66 ou 07 60 84 95 32 HR

38 - Vends presse moyenne densité Claas Markant 52 très bon état 3000€.
✆ 06 87 54 33 57

38 - Vends pirouette Kuhn GF 4201 hydraulique 1993.
✆ 04 76 81 11 35

39 - Vds cellule à grains diam. 3,15 H 4 m, ventilateur et vis de reprise
✆ 06 63 59 02 01

42 - Vds benne Jeantil Boggie 14 T double essieux rehausse ensilage porte arrière auto TBE
✆ 06 08 93 42 81

69 - Vds pirouette Kuhn 4201 4 toupies repliage hydraulique andaineur Vicon 9 peignes ratelier BR Cornadis 12 places TBE.
✆ 06 58 19 56 12

71 - Vends faneuse Fella 540 hydrau.
✆ 06 14 23 83 37

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80-70. .
✆ 06 21 49 50 89

89 - VENDS andaineur Krone, larg. 4.61 m., année 2004, très bon état (réf. 2301)
✆ 03 86 32 21 30

Irrigation

26 - Vds tuyaux arrosage diam 70/76 en 6 m + T + coudes - donne remorque si achat lot complet
✆ 06 99 37 46 90

26 - Vds tuyaux ABC diam 3» 6m surface intégrale alu 2 ha.
✆ 04 75 71 54 23

38 - Vends tuyaux arrosage diamètre 70 + 50 + coudes etc... , et divers matériels agricoles.
✆ 04 74 85 16 74 HR

38 - Vds petits matériels agricoles arrosage avec 33 tuyaux de 70 + 9 tuyaux porte jets et arroseurs 2 m3 5 + remorque.
✆ 04 76 38 37 61

Manutention

39 - Vds benne semi-élévatrice 10 t 1 essieu Duchesne, porte hydro 2 trap. 7 500 euros
✆ 06 89 69 21 27

89 - VENDS vis grain 8 m. à palier/chariot, diam. 160, 400 euros Denis, 6 m., diam. 160, Denis, 200 euros, 6 m., diam. 100, 100 euros (réf. 2303)
✆ 03 86 56 27 06

Trav. publics

38 - Vds mini pelle Volvo EC 45, 4T500, an 2005, très bon état, 6300h, 15 500 euros, 3 godets.
✆ 04 74 58 68 13 ou 06 15 51 09 87

38 - Vends semi remorque porte engins rob kaiser 2 essieux 5000€, groupe électrogène 25 kva sur remorque 3000€, serre joints étais échelle échafaudage mefran pilonneuse.
✆ 06 07 74 03 28

Agri. divers

07 - Vds divers matériels agri. andaineur, vibroculteur, etc...cause cessation
✆ 04 75 52 98 84 HR

10 - VENDS silos acier boulonnés pour stock céréales, diam. 9 m., H. 3 m., contenance environ 150 tonnes superposables. (réf. 220C)
✆ 03 25 70 01 68 après 21 h

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

18 - Vends MB Claas Matador Gigant, avec broyeur, état de marche, pour pièces - épareuse Mac Connel à courroie - faneuse Gustin - brabant Duro, 2 socs - ancienne charrue Cormick, 2 ou 3 socs - paire de pneus 13x26, 10 plis - cultivateur queue de cochon, 17 dents - vibroculteur, 3,30 m - semoir Sulky, 2,60 m - tarare - trayeur chèvres, 6 griffes - pompe à vide, peut fonctionner sur prise de force.
✆ 02 48 64 69 29, heures repas.

18 - Vends deux roues moiss-batt 750-65-26, neuves, 1.500 euros - broyeur de paille 80/70 NH, 300 euros - cultivateur, 3 m, 200 euros.
✆ 06 14 40 22 10.

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf. 210A)
✆ 07 86 22 52 61

26 - vds semoir blé Nodet 15 rg disque - sem engrais Kuhn 600l 2plt - sem engrais 300l 2plt - trisocs Huard hydro - bisocs Huard hydro - vibro 3m - cultivat 15 dents 3 poutres - herse 4.2m repli hydro.
✆ 04 75 71 54 23

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8- 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Pulvérisateur Hardi 10 mètres, aéro-engrangeur Mullos, faucheuse Kuhn bon état
✆ 04 76 31 84 10 HR

38 - Cause cessation d'activité vends pirouette Niemeyer 5,3m - désileuse Jeulin 1,9m3 - faucheuse Krone 2,4m.
✆ 06 79 24 72 70

42 - Vds cause ret. 2 remorques 5x2 plateau tournant tonne eau 1200 L xbac 600 L
✆ 04 77 24 76 12 HR

42 - Vds déchaumeur Vaderstad 3 ML trés bon état, an 2010 prix 8500 euros urgent
✆ 06 70 41 85 26

55 - Vends cause regroupement TX36 2.956 h 5.10 m, pulvé 28 m Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, combiné packer semoir 4 m, benne 10 t, Zétor 14145 10.800 h , 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, jumelage somac 18.4.r38.
✆ 06 20 70 13 52

55 - Cause retraite vds herse rotative Maschio 3 m état neuf, cornadis 4 m 8 places veaux neuf, chauffe-eau 150 L neuf, plusieurs pompes prairie.
✆ 06 15 92 80 11

70 - Recherche Presse BR 120x120, Claas 44-46, Welger RP 12-200-202, Carraro, Kröne, Deutz, Vicon. Presse MD JD 336-342-349-359, Claas Markante. Tracteur Fiat série 90, MF 690-188-168-165, Ford 4000-5000.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vds herse rotative 2,50 m, dents et roulements neufs + semoir à engrais 250 kg, le tout bon état.
✆ 06 10 43 35 81

74 - Recherche Alambic Girod-Cellier fabriqué à Aix-les-Bains, tubulure de 50, vase de 400 l, même chaudière en mauvais état. Étudie toutes propositions.
✆ 06 07 88 81 09

Elevage

03 - vends tank à lait 3200L autolaveur cylindrique - prix à débattre
✆ 06 86 98 91 85

21 - VENDS benne Legrand CU 8 T., flèche à ressort hydraulique, frein, éclairage, TBE, équip rehausse ensilage, or. Legrand, ridelles fourragères, 4 900 euros (réf. 210C)
✆ 03 80 84 32 07 - 06 11 24 85 10

58 - VENDS remorque à foin 4 roues 6 m., - presse BR RC 115 pour pièces ou à réparer (réf. 2304)
✆ 03 86 22 66 95

01 - Vds beau camion benne Iveco 35C11, 3T5, 08-2001, 250 000 km, empâtement court, factures entretien, CT OK au 04/2016, véhicule ex paysagiste avec réhausses de ridelles, prix 9200 euros
✆ 06.87.05.63.94

69 - Frigo Kangoo caisse 3 m3 route et secteur, étagères, 72000 kms, révisé, 7000 HT. Appeler Gauthier
✆ 06 07 74 89 24

69 - Bétaillère Master 120 cv, caisse alu neuve, révisée, 15500 HT, dispo fin juin. Tél Gauthier
✆ 06 07 74 89 24

Tourisme

21 - VENDS Renault Clio Alizée 1.9 D, 5 portes, 12/99, mod. 2000, 125 000 kms, très bon état, 3 200 euros (réf. 2306)
✆ 09 60 03 68 63

21 - VENDS 4 pneus neiges neufs utilisés de novembre 2015 à avril 2016, 195/65/15 marque Uniroyal MS + 77 91 T, achetés 390 € les 4, vendus 300 euros. Livraison possible suivant distance (réf. 23VB01)
✆ 06 80 93 28 03 ou 06 62 21 24 05

38 - Particulier cherche mobylette MBK 51 ou Peugeot 103 Fox ou scooter MBK Ovetto Neos roulante ou pour pièces.
✆ 06 99 45 91 30

69 - Vds Mégane 1,9 DTI 80 5 CV 2002 - 240000 km - 1300 euros à débattre. Véhicule entretenu et révisé.
✆ 06 86 73 40 28

Achat-Vente

Récolte

42 - Producteur vds maïs ensilage enrub., foin, foin de luzerne, blé, orge tb qual. poss. livr.
✆ 06 82 29 74 85

42 - Vds derrière moisson 8 ha paille colza 42170 St Just St Rambert
✆ 06 11 22 05 80

42 - Vds maïs ensilage analysé - vrac ou en bottes Feurs
✆ 06 14 85 48 54

69 - Vds andaineur Stol 415 bon état 1500 euros HT. Lame Dewa 1,80 mètre - Retournement manuel 600 euros HT.
✆ 06 06 59 79 57

ESPACE Affaires

ANALYSEZ VOS ECHANTILLONS ! POIDS SPECIFIQUE TEMPERATURE HUMIDITE
3 contrôles en 1 seule opération
Service, assistance et suivi GARANTIS
multitest
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
15 juin à 14 h : 49 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
16 juin à 10 h : 53 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 30 mai - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande


Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert 16T
Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2015
15 990 € Démo
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com


TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
PRINTEMPS 2016
TREMIE PESEUSE
Aliments, Agrainage
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

TRACTEURS	an	Heures	CV
CASE IH JXU85, chargeur Agram Q 435	2010	3700	86
CLAAS Celtis 426 RA + chargeur MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 436 RX + chargeur MX T8	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, invers hydro-3 DE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, bâtis MX	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 CX, chargeur MX 80,5	2011	3500	90
CLAAS Ares 547 ATZ, cab.susp.. TBE	2006	2700	95
DEUTZ Agrosun 100, boîte mécanique	2000	3800	100
FENDT 310, vario, chargeur manip MP100	2013	2090	105
JOHN DEERE 5070 M, chargeur JD 583	2010	1000	70
JOHN DEERE 6110, bâtis chargeur	1998	10300	80
JOHN DEERE 6230 P, relevage avant	2008	4600	100
JOHN DEERE 6230 P + chargeur JD, 633 bms 190	2008	7100	100
JOHN DEERE 6430, pont susp., TBE	2010	2950	115
JOHN DEERE 6630 P, cabine, pont susp.	2009	4300	135
JOHN DEERE 6105 R, charg. JD 310 + bms 190	2013	1600	105
JOHN DEERE 6105 R, chageur JD 310	2013	2500	105
JOHN DEERE 6506, boîte 20/20	1997	6100	105
MASSEY FERGUSON 6245, charg., faucheux F20	2003	7000	95
MASSEY FERGUSON 6270, boîte 32/32	2002	5500	115
MASSEY FERGUSON 4270, bt 24/24	2000	4200	110
N.H. TL 70 A, bâti chargeur Stoll	2005	4900	70

MATERIELS DIVERS	an	Largeur de travail
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, tandem	1999	3,50 m
Andaineur KUHN - GA 4121 GM, tandem	2002	4,10 m
Andaineur CLAAS - Liner 350, tandem	1997	3,50 m
Andaineur CLAAS - Liner 390 S, tandem	2000	3,90 m
Enrubanneuse KVERNELAND 7850 C, com. elec., dble satellite	2011	
Enrubanneuse DOUCET PS, com. hydr., compte tour	1998	
Faneuse KUHN - GF 7501 MH, 8 toupies, portée	1999	8,50 m
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2003	7,60 m
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2006	7,60 m
Faneuse KUHN - GF 8702 T, 8 toupies, portée.	2011	8,70 m
Faneuse PÖTTINGER - HIT 69 AZ, 8 toupies, semi portée	2004	6,90 m
Faneuse PÖTTINGER - HIT 91 NZ, 8 toupies, portée, *révisée*	2006	9 m
Faucheuse STOLL - SB 2402, 6 disques, *destockage*	2007	2,40 m
Faucheuse CLAAS - DISCO 3450+, 8 disques	2011	3,40 m
Faucheuse KUHN - GMD 602, susp. oleo pneumatique, TBE	1999	2,40 m
Faucheuse KUHN - GMD 700 GII HD, 7 disques, *révisée*	2008	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 702 GII, susp. pneumatique, 7 disques	2007	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 800 GIIFF, chang. rap. couteaux	2008	3,10 m
Conditionneuse JD - 1365, tête standard	2004	3 m
Conditionneuse JD - 1360, 6 assiettes	1997	3 m
Conditionneuse JD 530, tête pivotante, *révisée*	2005	3 m
Conditionneuse KVERNELAND 337, tête std., *destockage.*	1997	2,80 m
Conditionneuse PÖTTINGER - CAT NOVA 310 T, épandage large	2001	3,10 m
Conditionneuse KUHN - FC 303 GC, timon central, *révisée.*	2006	3 m
Conditionneuse KUHN - FC 300 G, BE	1998	3 m
Presse. CLAAS - Rollant 240, ameneur alternatif	2004	1,80 m
Presse JD - 590, boitier ELC, ficelle	1998	1,80 m
Presse JD - 854, ameneur rotatif, filet	2010	2 m
Presse KRONE KR 1016 - ameneur alternatif	1997	2 m
Presse. M.F. - 166 vlr, ficelle, filet, *destockage*	2005	2 m
Cureuse BERRY V 2500 - rotor diam. 400	2003	2,50 m
Pulvérisateur KUHN OMNIS 1000 l -gyrolaveur, arrêt élec	2010	15 m
Bineuse à maïs Monosem Supercrop SCD - 6 rangs, fertiliseur	2011	
Telescopique DIECI Agriplus 407-140 cv, 4 T, 2800 H	2013	7 m
Telescopique DIECI Agristar 377-127 cv, flèche, 4900 H	2008	7 m
Telescopique CATERPILLAR TH 406-130 cv, 4 T, 3300 H	2008	6 m

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE
• GARANTIE DECENNALE
• ELEVAGE
• STOCKAGE
• PME-PMI
• CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Fourrage

03 - vends foin 2016 botte ronde 120 x 130
✆ 06 86 48 40 12

18 - Agriculteur, vend enrubannage et foin, récolte 2016, possibilité de transport.
✆ 02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.

69 - A vendre foin sur pied à Meaux la Montagne - 12 Ha - Faire offre.
✆ 06 80 46 00 46

Propriété

21 - ACHETE ou LOUE exploitation agricole, secteur Genlis - St Jean de Losne - Nuits St Georges. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (230D)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

38 - Sur 2ha secteur calme bâtiment agricole de 800M2 avec PC pour réhabilitation habit de 163M2. Possib surf sup
✆ 06 07 10 71 79

Terrain

07 - Urgent JA recherche pâturage pour vaches allaitantes saison 2016. Conditions sanitaires exigées.
✆ 06 85 12 73 24

69 - Vends parcelle de Brouilly. Plein rapport. Exposée Sud-Est d'une surface de 0,86 a 52 ca. Libre.
✆ 06 19 81 70 94 ou 04 74 04 34 04

71 - Secteur Rhône Isère Ain, j'achète terrains toutes surfaces pour réalisation de maisons et/ou création de lotissements. Appelez au
✆ 07 50 21 22 85

Bâtiment



Divers

18 - Vends 17 DPB agricoles, sans foncier, cause retraite, activables pour l'année 2016, prix à négocier.
✆ 06 86 88 23 55.

18 - Vends DPB
✆ 06 50 22 55 15

38 - Commune de Saint-Chef cherche plumes blanches pour réaliser manteau de plumes dans le cadre d'une animation locale. Merci de faire proposition.
✆ 06 08 76 98 08

42 - vds DPB sans foncier activable pour 2016 - 115 euros l'unité
✆ 06 88 39 70 91 HR

Professeur CURTUS
Voyant - Guérisseur
résoud tous vos problèmes : amour, travail, famille, maladie, avenir, désenvoutement...
Tél. 06 33 81 94 11

42 - Vds cheneaux Galva grande capacité L 42 m sortie d'eau de diamètre de 200 mm- 5 éléments
✆ 06 01 71 52 93

58 - VDS chaud. Morvan AFX7 MXT fonte, TBE avec acc. foyer 54 cm puis 19,4 KW à prend. 2 000€. (22VB1)
✆ 03 86 30 14 04

69 - Vd céréales tritrical 6T ensilage maïs et herbe - Bacs à eau 500 l. et 1000 l. Cornadis vache à lait. St Martin en Haut.
✆ 06 59 53 74 44

69 - Vds rogneuse Jacquet bon état cause retraite adaptée Butty TR3. Faire offre.
✆ 06 08 26 35 38

Location

Autre

88 - A 9 km de Vittel et Contrexéville, beau gîte 5 pers au bord d'un étang 230 E/S
✆ 06 87 59 12 94 ou 09 67 52 17 09

Offre

Emploi

21 - Exp. polyculture élevage RECHERCHE saisonnier pour travaux récolte, à partir de début juillet (réf. 22VB4)
✆ 06 24 83 40 73

La société **BOUCHERON SAS**
Tracteurs et Matériels agricoles
Recrute pour ses 3 bases de Lézinnes, Cussy-les-Forges (89) et Vénarey les laumes (21)
MÉCANICIENS AGRICOLES ET TÉLESCOPIQUES EXPÉRIMENTÉS (H/F)
JCB AGRI — FENDT
Envoyer CV à M. Boucheron : Rue du Bois Chaudron 89160 Lézinnes

21 - Exploitation grandes cultures CHERCHE saisonnier chauffeur pour moisson. (réf. 2302
✆ 06 37 99 48 19

38 - Pépinière recherche salarié travaux arrachage taille entretien plantation, permis B, expérience exigée, CDI.
✆ 06 07 47 10 04

42 - Elevage bovins chevaux Montbrison cherche homme polyvalent sérieux
✆ 06 07 16 24 16

42 - Ch boucher charcutier transfo. à la ferme découp. porc veau bœuf + vente - tps plein exp. 2 ans
✆ 06 17 13 62 42

58 - CHERCHE salarié agricole autonome, expérience souhaitée ou JA en attente installation ou ne voulant pas rester exploitant. CDI SCEA de Treigny 58420. (220A)
✆ 03 86 29 62 52

69 - Rech. salarié pour travaux espaces verts (tonte, gyrobroyage, débroussaillage. CDD de 6 mois, puis CDI, permis B obligatoire.
✆ 06 33 15 18 86

71 - Cherche chef de culture viticole polyvalent avec conduite d'engins, expérience souhaitée.
✆ domaineperraud@gmail.com

Service

18 - Cherche tous travaux agricoles : moissons, ensilage, pressage, enrubannage, aplatissage, épandage fumier, broyage de haies particulier/collectivité, etc... Tarifs en rapport avec l'agriculture d'aujourd'hui.
✆ 06 35 04 08 43

26 - Pressage foin-paille en bottes cubiques 120x90. Petites surfaces et quantités acceptées.
✆ 06 85 20 62 58

26 - Maçon avec 15 ans d'expérience recherche travaux de maçonnerie rénovation complètes, rénovation toitures, démolitions, façades, joints murs dallages, clôtures... etc.
✆ 06 12 86 52 99

69 - Part. ferait travaux pelleteuse mini pelle Volvo 2 T. 500. Prix intéressant. Vends bois de chauffage sec 2 ans en 50 cm. et 33. Prix selon longueur.
✆ 04 74 09 18 97 ou 06 35 57 13 54

Demande

Emploi

01 - Jeune homme de 17 ans motivé recherche maitre d'apprentissage pour bac pro CGEA sur 2 ans, secteur bovin et cultures
✆ 07 83 37 41 15

21 - RECHERCHE secrétariat – comptabilité à domicile ou entreprise, contrat en prestations de service, chèques emploi service, temps plein ou temps partiel, grandes connaissances du milieu agricole, secteur Côte d'Or (réf. 2305)
✆ 06 89 03 45 46

71 - Jeune fille recherche employeur pour Licence pro commerce de vin et oenotourisme en alternance, pour une mission d'un an.
✆ 06 29 42 06 68

71 - Particulier cherche emploi gardien, soins aux animaux, autre offre sérieuse détaillée si logement indépendant. Réponse assurée, 42 limtr. Ecrire à L'Exploitant Agricole de S et L, CS 70610, 71010 Mâcon cedex,
✆ réf. 777, qui transmettra.

Mariage

Rencontre

25 - J.H. agriculteur 36 ans célibataire sans enfants désire rencontrer femme entre 20 et 40 ans pour créer une relation sérieuse. Ecrire au journal Terre de chez nous - 130 Bis rue de Belfort, BP 939 25021 BESANCON CEDEX sous la référence 76863.

58 - Eleveur bovins, célibataire RECHERCHE femme 38 à 58 ans pour rélation sérieuse (réf. 230C)
✆ 06 75 53 35 17

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles 10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES
SOFIE
Le robot de surveillance avec pilotage à distance sur tablette et smartphone
SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS
Vidéo / Alarme / Détection
PLUS D'INFOS : Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et réservation des nvx reproducteurs de l'année fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (210E)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Vends taureau Aubrac 6 ans issu de la station Aubrac Pointe 80 Ibra docile TB origines
✆ 04 75 06 28 27

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet. Elevage naisseur de "Lauréate", prix de l'AJEC Moulins 2015.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38. 47 12 ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage HBC, vd tb choix de reproducteurs 12 – 14 mois, qltés maternelles, races viandes. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ 06 82 25 17 13

18 - Elevage HBC vds repro., de 14 à 28 mois, TGS, livraison assurée. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ 06 21 88 22 77

21 - Elevage HB Limousin VEND génisses 12 à 18 mois, - 1 taureau 18 mois, - vaches prêtes ou suitées, très dociles, TGS. Livraison assurée (réf. 230B)
✆ 06 30 82 41 63

38 - Vds taureau reproducteur Blond d'Aquitaine 4 ans.
✆ 06 70 24 56 64

39 - Vends 6 jeunes vaches avec veaux femelles charolais, TGS. Jonnier Nicole.
✆ 03 84 81 23 59

42 - Elev. Hols. vds au choix 20 / 30 vl au lait- tt gar. san. - upra - niv. cl tp 34 - leuc. 120 + mat. stock. céréal. cell. vis gr. trieur neuf - à déb.
✆ 06 77 99 23 77

42 - vds 1 taureau Charolais 4 ans 3 mois bien formé et très calme cse surnombre
✆ 06 84 37 16 85

42 - Vds taureaux Charol. 17/18 mois HBC vel. fac. livr.assur. - Cuisset JM - St Germain Lespin.
✆ 06 30 92 60 12

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ004820 - YONNE
ATTACHÉ TECHNICO COMMERCIAL AGRICOLE H/F
Filiale d'un groupe qui développe son expertise en nutrition végétale et animale en faveur d'une agriculture de précision respectueuse de l'environnement. • Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. • Vous avez une première expérience commerciale réussie, idéalement en milieu agricole. •

AQ004817 - LORRAINE - CHAMPAGNE - BOURGOGNE
CHARGÉ DE CLIENTELE H/F
Filiale d'un semencier international parmi les leaders mondiaux dans le domaine des semences de grandes cultures, vous propose de rejoindre son équipe commerciale pour développer les gammes Maïs et Colza. • - Vous assurerez la promotion des hybrides maïs et du colza auprès des forces de ventes de la distribution. - Sous l'autorité du chef de région, vous assumerez votre mission suivant le plan d'actions marketing et commercial régional. - Vous assurez le suivi et l'animation d'un réseau d'essais sur la région. • - BTS minimum ou équivalent, première expérience souhaitée. - Vous avez le goût du challenge et une bonne connaissance du milieu agricole. - Vous avez le sens du contact et faites preuve d'autonomie dans votre travail. - Volontaire et ambitieux, vous souhaitez vous investir dans une entreprise en constante évolution. • CDI - Poste basé dans l'Est de la France (Lorraine, Champagne, Bourgogne) - à pourvoir immédiatement.

AQ004771 - FRANCE ALLEMAGNE AUTRICHE SUISSE
COMMERCIAL H/F
Obtenteur et producteur de rosiers et fruitiers. • Placé sous l'autorité du chef d'Entreprise, il (elle) : *assure le développement de l'activité commerciale et la fidélisation des clients. * Sur les pays Germanophones : empoteurs, grossistes, pépiniéristes, centrales d'achat, jardineries, arboriculteurs. * sur le territoire Français : arboriculteurs. * Participe à l'élaboration de la politique commerciale du secteur en étant force de proposition. * Pilote les actions commerciales (animations, foires, salons...), en assure le suivi et le reporting. * Participe au développement de la réflexion marketing en favorisant et en détectant les projets. • Formation commerciale supérieure ou formation horticole supérieur à forte sensibilité commerciale avec expérience minimum de 2 ans dans le commerce horticole. Bilingue Français/Allemand. La connaissance de l'anglais est un plus. Sens de l'organisation et de l'anticipation, autonomie, dynamisme et ouverture. Maîtrise des outils bureautiques. • CDI - Statut cadre. Rémunération attractive selon expérience et compétences. Véhicule, outils bureautiques et communication fournis.

AQ004808 - SAONE ET LOIRE
CONTROLEUR EN ABATTOIR H/F
Pour une administration. Poste au sein du service vétérinaire d'inspection d'un abattoir. • Inspection sanitaire des animaux et des viandes, mise en oeuvre de la réglementation relative à la sécurité sanitaire, la santé et la protection animales. • Connaissance du monde agricole et/ou de l'agro-alimentaire appréciée, disponibilité, adaptabilité. • CDD 6 mois. 100% réparti sur 3/4 jours semaine. Rémunération nette/mois 1270€.

AQ004906 - BAS RHIN
OUVRIER VINICOLE H/F
Agence d'intérim agricole, recrute pour l'une des ses entreprises clientes. • Vous effectuerez des travaux en cave : filtration et préparation des vins, embouteillage. Travail en milieu humide. • Expérience des travaux cave souhaitée. Savoir manipuler les tuyaux, monter à l'échelle. • Dates de mission : 28 - 29 - 30 juin et 1er et 4 juillet 2016. Possibilité de suite de mission en juillet et août 2016. Rémunération horaire : 10.50€

AQ004841 - SAÔNE ET LOIRE
CHEF D'EQUIPE ENTRETIEN H/F
Société d'aménagement et d'entretien de jardin. • Tonte, taille de haies et d'arbustes, entretien de massifs, nettoyage de jardins. Renfort sur les équipes de création. • Formation paysagiste. Expérience 3 ans sur poste d'entretien de jardins chez les particuliers. Permis B et EB exigé, le C serait un plus. Travail soigné en autonomie. • CDI à pourvoir immédiatement. Salaire motivant selon profil et expérience. 35H hebdo annualisées.

AQ004956 - HAUT RHIN
FORMATEUR PHYSIQUE-CHIMIE, SCIENCES ET MATHEMATIQUES H/F
Centre de formations agricoles. • Vous intervenez auprès de classes de niveau CAPa, BAC PRO et BTS pour l'enseignement en physique-chimie, sciences et mathématiques. • Diplomé BAC+5 (Ingénieur agricole idéalement). Candidatures de niveau BAC+4 étudiées. Expérience en enseignement souhaitée. • CDD 9 mois à partir de sept. 2016. Poste à temps complet (18h/semaine en moyenne)

AQ004932 - YONNE
TECHNICIEN SUPERIEUR ENVIRONNEMENT H/F
Bureau d'études assainissement. • Réaliser : *des études de raccordement des habilitations aux réseaux d'assainissement ; *des contrôles de conformité de l'assainissement non collectif ; *des diagnostics SPANC ; *des avant-projets détaillés de réhabilitation de l'assainissement. • Bac +2 domaine de l'eau. Notions Excel et Autocad. Notions de topographie. permis B. • CDD 3 à 6 mois. Possibilité de CDI ds la structure.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

42 - vds vaches ou génisses prêtes ou au lait terme juillet à Aout Ph logettes pâture bvd - Ibr - Fco ok Marcenod
✆ 04 77 20 70 51 ou 06 19 58 32 86

58 - Eleveur limousinVD veaux reproducteurs HBL ou non aptes pour saillies toutes garanties sanitaires surtout paratuberculose (210J)
✆ 06 10 09 65 69

69 - Vds reproducteurs limousins 18-20 mois TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ 06 08 10 22 44

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ 03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89

71 - Vends cause cessation cheptel charolais HBC, 70 vaches + 27 30 mois. EARL Moine Christian.
✆ 06 86 96 94 50

71 - Vends vaches et génisses montbéliardes au lait.
✆ 07 88 38 66 28

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Elevage Perrin à Milly vend génisses pleines limousines, inscrites, terme 08-09 + mâles repro.
✆ 06 86 83 84 64 ou 06 60 86 64 60

71 - C. cessation vds génisses charolaises 30 mois pleines, terme sept. oct., IBR A. 71120.
✆ 06 73 26 05 31 ; 03 85 88 37 31

88 - Vends jeunes reproducteurs BLOND D'AQUITAINE très calme, vélage facile, garantie sanitaire , écorné, type viande à partir de 1700 € +un de 20 mois type élevage
✆ 06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)
✆ 06 89 18 05 87

Volaille-Lapin

38 - Donne cages à lapins - Chaix Emmanuel, impasse des Tilleuls, Cognin Les Gorges.
✆ 04 76 38 27 46

42 - vds poules pondeuses Bio moins de 1 an de ponte- 3€/pièce - 10 achetées 2 offertes
✆ 06 22 96 83 44

42 - Vds poules pondeuses bio âgées de 15 mois, race Isa Plein Air (rouge) - taux de ponte 80 % - A réserver dès maintenant pour les récupérer à la ferme à Maringes les 17 et 18 juin - 4.50 euros l'une ou 40 euros les 10
✆ 04 77 06 04 87

Chien

38 - Vds chiots Beauceron nés le 23/11/2015, (portées de 7, reste 2 femelles), identifiés et vaccinés, mère : 2502687166160558, non inscrit livre généalogique, siren N°32694794200024.
✆ 06 41 50 57 34 pas de sms

89 - Vds chiots, Border Colli mère bonne au troupeau, pucé vacciné 250€. (réf. 230A)
✆ 03 86 45 50 97 07 89 25 42 66

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

DOMAINE DUFOUR

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social
1, Rue du Mont du Chat
21200 Sainte Marie la Blanche
RCS Dijon B 448 212 993

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2016, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société par actions simplifiée DOMAINE DUFOUR a décidé de transférer le siège social du 1, Rue du Mont du Chat 21200 Sainte Marie la Blanche au Lieudit Les Bruyères 69430 Lantignie à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

Le Président

AL212316818

AZIMUT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 17 rue de la Bretonnière
71350 Allerey sur Saone
488 397 589 RCS Chalon sur Saone

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 17 rue de la Bretonnière à Allerey sur Saone (71350) au 1 chemin des Corvées à Détain-et-Bruant (21220), à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Chalon sur Saone sous le numéro 488 397 589, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.

Gérance : Monsieur Thierry CESAREO, demeurant 1 chemin des Corvées à Détain-et-Bruant (21220).

Pour avis La Gérance.

AL212316840

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LEPR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 € porté à 45 000 €
Siège social : 5, Impasse Corvée de Spoy,
21490 Flacey
817 926 280 RCS Dijon

Par AGE du 26/04/2016 que le capital social a été augmenté de 43 945 € par voie d'apport en nature et 55 € par apport en numéraire. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Pour avis La Gérance.

AL212316698

SOCIETE DU CENTRE AQUATIQUE MONT-BARD-AMPHITRITE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 40.000 €
Siège social : 101, rue de Lille
75007 Paris
815 083 886 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 31/12/2015, l'Associé Unique de la SOCIETE DU CENTRE AQUATIQUE MONT-BARD-AMPHITRITE a approuvé l'opération d'apport partiel d'actif sous le régime des scissions aux termes de laquelle la société CARILIS a transféré à la Société sa branche complète et autonome d'activité, tel que décrit dans le traité d'apport du 30/11/2015, correspondant à une valeur nette comptable de 14.291 euros.

Aux termes de la même décision, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de 14.291€ pour être porté à la somme de 54.291 €. En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Par ailleurs, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 31/12/2015, à l'adresse suivante : Centre Nautique Amphitrite - rue Michel Servet - 21500 Montbard. En conséquence, les articles 5 et 15.1 des statuts ont été modifiés.

Mentions en seront faites au RCS de Dijon

Le représentant légal.

AL212316846

➜ CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires sont convoqués aux Assemblées Générales qui auront lieu le JEUDI 23 JUIN 2016 chez Mr LEMENOREL, 7 route de le Bruyère, 50670 Le Mesnil Gilbert

1) Assemblée de section Ouest à 10 heures

le **VENDREDI 24 JUIN 2016 à la Salle des conférences de l'Hôtel de Ville à Chatillon sur Seine (21)**

2) Assemblée de section Est à 10 heures

3) Assemblée Générale Ordinaire Plénière à 14 heures

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 19/05/2015
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Rapport technique & financier de l'exercice 2015
- Rapports du commissaire aux comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
- Election des délégués de section (en AG de section uniquement)

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.

Le Président.

AL212316830

Société Coopérative Agricole
Groupement de Producteurs
Simmental Française
Siège Social : 1 rue des Coulots
21000 Dijon
Coopérative agréée
sous le n° 2415

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 23 juin 2015 à 19 heures au 1 rue des Coulots à Bretenière (21110) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 24 Juin 2015
- Compte rendu d'activité 2015
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Répartition et affectation du résultat
- Constatation du montant du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration
- Questions diverses

A titre extraordinaire :

- Approbation du changement de Siège Social

Selon toute vraisemblance, en raison du nombre important d'associés coopérateurs appelés à voter, cette première assemblée ne réunira pas le quorum requis.

Les associés coopérateurs sont dans ces conditions, convoqués à une seconde assemblée qui délibérera sur le même ordre du jour et qui se tiendra le :

Vendredi 24 Juin 2016 à 9 h 30

A la Coopérative d'Elevage de Chalain le Comtal (42)

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 38 § 2 des statuts, chaque membre de GAEC ayant la qualité de chef d'exploitation est appelé à voter les résolutions proposées, soit en assistant aux assemblées, soit en se faisant représenter.

Le Conseil d'Administration.

AL212316832

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BONNENCONTRE

Enquête publique sur le projet
de Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2 du 12 mai 2016 le Maire de BONNENCONTRE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune.

A cet effet, M. Pierre ALEXANDRE qualité Commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 4 juin 2016 au 7 juillet 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie :

- le samedi 4 juin 2016
de 10 heures à 12 heures
- le mardi 14 juin 2016
de 17 heures à 19 heures
- le samedi 25 juin 2016
de 10 heures à 12 heures
- le jeudi 7 juillet 2016
de 15 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.

Le Maire,

AL212316762

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Marc ANDRES, notaire à la résidence de Pfastatt (Haut-Rhin), le 26 mai 2016, Monsieur François Henri Antoine SCHMITT et son épouse Madame Muriel Ginette CHEVALIER, demeurant ensemble à Fontaine Les Dijon (21121), 4, rue des Saverney, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, suivant contrat de mariage reçu par Maître A. FRITZ, alors notaire à Benfeld (67), le 4 octobre 1973, préalable à leur union célébrée à la Mairie d'Obernai (67210), le 05 octobre 1973, régime non modifié, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir; ce changement de régime matrimonial est assorti d'une clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Marc ANDRES, notaire à Pfastatt (68120).

En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Pour avis et mention, le notaire.

AL212316834

➜ AVIS ADMINISTRATIF

AVIS

Arrêté préfectoral n° 954 du 17 mai 2016 fixant les prescriptions applicables au renouvellement de l'autorisation temporaire de prélèvements d'eau à usage d'irrigation campagne 2015 pour la campagne 2016

Un arrêté préfectoral fixant les prescriptions applicables au renouvellement de l'autorisation temporaire de prélèvements d'eau à usage d'irrigation campagne 2015 pour la campagne 2016 a été signé le 17 mai 2016.

Cet arrêté définit les modalités selon lesquelles les irrigants sont autorisés à effectuer des prélèvements :

- aménagement des points de prélèvements
- période, débit maximum de pompage
- mesure des volumes prélevés
- volumes maximaux autorisés
- mesures particulières en cas d'étiage sévère
- suivi et organisation
- identification des irrigants
- sanctions.

Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.

L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT) - bureau police de l'eau - 57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la DDT : http://www.cote-dor.gouv.fr

Pour le préfet et par délégation,

le responsable du bureau «police de l'eau»

signé : Guillaume BROCQUET

AL212316829

➜ MODIFICATION DE STATUTS

MK 2 ROSOIR

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 3, Place du Rosoir
21000 Dijon
481211332 RCS Dijon

Avis de transformation

Par décisions du 19/05/2016, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées et le capital social reste fixé à la somme de 3 000 €.

L'objet de la société a été étendu à l'activité d'achat, vente, réparation et restauration en sous-traitance de véhicules de collection et d'occasion, et à l'activité de réalisation de toutes prestations de conseils et de services, et l'associé a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Jean-François RIVIERE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Mr Jean-François RIVIERE demeurant 3, Place du Rosoir - 21000 Dijon.

RCS : Dijon Pour avis,

AL212316805

ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats au Barreau
de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél. : 03.89.33.44.44

ESPACE PREMIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 Euros
Siège social : 21300 Chenove -
7, rue Paul Langevin
337 709 307 R.C.S. Dijon

Aux termes de ses décisions du 01 juin 2016, l'associée unique a décidé :

- de nommer en qualité de Présidente, pour une durée illimitée à compter du même jour, la société SOGESA, dont le siège est à 68390 Sausheim - ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin, en remplacement de Monsieur Yannick ETTER, dont le mandat venait à expiration
- de ne pas renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Emmanuel CUENOT qui venait à expiration
- de nommer la société JEAN MARC KRIEGER, société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68100 MUulhouse - 4, rue de la Montagne, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 497 809 483, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société YZICO, dont le mandat venait à expiration.
- de nommer Monsieur Vincent CACHEUR, commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar, établi à 68730 Blotzheim- 1, rue de l'Aéroport, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yvan OLLIVIER, dont le mandat venait à expiration.

D'où les modifications suivantes apportées aux mentions antérieurement publiées :

Anciennes mentions
Présidence
Monsieur Yannick ETTER
3B, rue de Silberthal
68700 STEINBACH
Directeur Général
Monsieur Emmanuel CUENOT
3 chemin de Rouge Terre
25230 Dasle
Commissaire aux comptes titulaire
YZICO
109, boulevard d'Haussonville
54000 Nancy
(790 659 098 RCS Nancy)
Commissaire aux comptes suppléant
Monsieur Yvan OLLIVIER
109, boulevard d'Haussonville
54000 Nancy
Nouvelles mentions
Présidence
La société SOGESA
ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin
68390 SAUSHEIM
(538 761 149 R.C.S. MULHOUSE)
Commissaire aux comptes titulaire
JEAN MARC KRIEGER
4, rue de la Montagne
68100 Mulhouse
(497 809 483 RCS Mulhouse)
Commissaire aux comptes suppléant
Monsieur Vincent CACHEUR
1, rue de l'Aéroport
68730 Blotzheim
Pour avis,
Murielle ROUGIER
Avocat
Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

AL212316826

ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats au Barreau
de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél. : 03.89.33.44.44

ESPACE PREMIUM SPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 21300 Chenove
7, rue Paul Langevin
522 950 278 R.C.S. Dijon

Aux termes de ses décisions du 01 juin 2016, l'associée unique a décidé :

- de nommer en qualité de Présidente, pour une durée illimitée à compter du même jour, la société SOGESA, dont le siège est à 68390 Sausheim - ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin, en remplacement de Monsieur Yannick ETTER, dont le mandat venait à expiration
- de ne pas renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Emmanuel CUENOT, qui venait à expiration.

D'où les modifications suivantes apportées aux mentions antérieurement publiées :

Anciennes mentions
Présidence
Monsieur Yannick ETTER
3B, rue de Silberthal, 68700 Steinbach
Directeur Général
Monsieur Emmanuel CUENOT
3, chemin de Rouge Terre
25230 Dasle
Nouvelles mentions
Présidence
La société SOGESA
ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin
68390 Sausheim
(538 761 149 R.C.S.Mulhouse)
Pour avis,
Murielle ROUGIER
Avocat
Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

AL212316827

SCI LE CHALET D'AUGUSTIN

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 21bis, avenue de Ségur
75 007 Paris
808 513 964 RCS Paris

Personnes habilitées à engager la société : Monsieur Cyrille BARATON et Madame Anne-Gaëlle BARATON, 21bis, avenue de Ségur – 75 007 Paris, Gérants.

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mai 2016, il a été décidé d'étendre, à compter de jour, l'objet social de la Société aux activités de : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement et la vente de tous biens et droits immobiliers bâtis ou en l'état futur d'achèvement et de tous biens mobiliers et tout équipement permettant l'exploitation ; la location meublée non professionnelle ou professionnelle de biens, la location de biens immeubles équipés de biens meubles à usage d'habitation ou professionnel au sens large du terme, les prestations de service liées à cette activité ; et le siège social a été transféré au 2, rue Cazotte – 21 000 Dijon à compter de ce jour. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. La Société sera radiée du RCS de Paris et immatriculée au RCS de Dijon.

AL212316831

ACTIV'NEGOCE

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 1 juin 2016 de la société ACTIV'NEGOCE, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, siège social : 26 grande rue, 89340 Villeneuve La Guyard, RCS Sens n°801 996 000.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1er juin 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 26 grande rue, 89340 Villeneuve La Guyard.

Nouvelle mention : Place Praslin - Quai de Seine, 77000 Melun.

Il a été décidé de modifier l'objet social et de modifier l'article 2 des statuts.

Il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de débit de boisson, restauration rapide et location de salle et de modifier l'article 2 des statuts.

Il a été décidé d'ajouter le nom commercial «Le Madon» et une enseigne «Le Madon» et de modifier l'article 3 des statuts.

Pour avis.

AL212316844

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BIEN ÊTRE ET VIE

Société à responsabilité limitée a
au capital de 7 500 euros
Siège social : 49 rue René Cassin
21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 517 967 022

SIRET 517 967 022 00024

Aux termes d'une décision en date du 26 mai 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance.

AL212316825

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

HOLDING H

Société à responsabilité limitée
au capital de 1200 €
Siège social : 6 impasse du château
21110 Marliens
Siret: 791 876 840 RCS: Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 octobre 2015 la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 octobre 2015 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Mlle ZANCANARO Laetitia demeurant 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212316845

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 27/05/2016 à Pontailler-sur-Saône, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : PREVENTALIA

Siège social : 10 rue Saint-Jean 21270 Pontailler-sur-Saône

Objet social : La formation continue pour adultes dans le domaine de la prévention des risques professionnels et des procédures de sécurité; l'audit, l'analyse, le conseil, la mise en place de procédures, dans le domaine de la prévention des risques professionnels; l'activité de vérification générale du matériel et des procédures de sécurité; toutes activités annexes ou connexes se rapportant à l'objet social ci-dessus ; la réalisation de l'activité se fera pour le compte de la société ou pour le compte d'autrui ; l'activité pourra être réalisée en direct ou par sous-traitance ;

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Capital social : 1 000 euros

Gérance : LANOOTE Serge 10 Rue Saint-Jean 21270 Pontailler-sur-Saône.

AL212316822

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société ADB Crédits.

Forme : SARL.

Siège : 24 Rue du Faubourg Bretonnière 21200 Beaune.

Objet : courtier/courtage en opérations de banque et en services de paiement.

Capital : 1.000 euros.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Marc DE BECKER et Mme Florine ANGUENOT demeurant tous deux 8 Rue des Rosées 71150 Demigny

RCS Dijon.

Pour avis.

AL212316828

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 10 juin 2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BELLENEUVE: Terre

3 ha 81 a 74 ca - Sur l albane: ZM-2

5 ha 63 a 20 ca - Pre de l ormeau: I-441

BINGES: Terre

33 a 84 ca - Aux noues de foriere: ZB-73

CUISEREY: Terre

14 a 37 ca - Foucherent: ZD-67

TROCHERES: Terre et pré

71 ha 65 a 10 ca - Au poirier aigu: ZA-21(J)-21(K)-22(J)-22(K) - Foriere: ZD-29-30 - Foucherand: ZA-19 - Gouette: ZA-33 - L aige perdret: ZD-11 - L arbrepin: ZC-7(J)-7(K)-8-9 - La corna bossu: B-77 - La rue: ZB-8

- Le saule: ZA-42 - Les grandes cotes: ZA-30 - Les pierres: ZC-2 - Les ronces: ZA-3 - Les voisieres: ZA-65 - Noue de gorge: ZB-2(J)-2(K) - Pres bas: ZC-27(J)-27(K)-61 - Pres de la boutique: C-30 - Pres des mottes: ZA-1-123-124 - Sur vieux pont: ZA-12(J)-12(K)5 ha 89 a 11 ca - Au poirier aigu: ZA-23(J)-23(K) - Grands champs: ZC-80[6] - Les pierres: ZC-76[67]

1 ha 47 a 36 ca - Au poirier aigu: ZA-20 - Les herbues: ZC-34(J)-34(K)

FIXIN: Propriété comportant une maison de maître, une maison de gardien, jardin d'agrément, piscine et vigne en AOP «Fixin».

53 a 80 ca - Fixey: AO-33-34(J)-34(K)-153[32]-167[35](J)-167[35](K)-168

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 27/06/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212316854

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 Oberhausbergen
Tél. 03.88.56.91.74
Fax. 03.88.56.91.68

BEREST BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 14D rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon

Par acte sous seing privé en date à DIJON du 01/06/2016, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : BEREST BOURGOGNE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 14D rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon

Objet social :

La Société a pour objet :

Toutes études et recherches concernant les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité, de téléphone, de télévision, de gaz, les installations de traitement d'eaux usées urbaines et industrielles, d'eaux potables, de résidus urbains et de déchets de toutes origines, les installations de génie climatique concernant le chauffage individuel ou urbain et la climatisation: les bilans énergétiques et tous travaux d'infrastructure, de superstructure et de génie civil.

La préparation de tous projets et devis et la conclusion de toutes conventions ayant pour objet l'accomplissement et l'application de telles études et recherches pour le compte d'administrations, de collectivités publiques, d'industries et de particuliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : Le capital social est de 5.000 euros divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Est nommé premier gérant de la société :

M. Yann ASELMEYER demeurant 1 rue du Moulin 67870 Griesheim près MOolsheim

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour publication légale, Avocat.

AL212316833

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/06/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : TERROIR AUTHENTIQUE

Siège social : 14 A avenue jean baptiste GREUZE, residence Debussy, 21000 Dijon

Forme : SAS

Capital : 1500 Euros

Objet social : Vente de produits alimentaires transformés et non transformés, de produits liés à la restauration. A domicile, en magasin et vente ambulante.

Président : Mademoiselle Valérie COSTES demeurant :

14 A avenue Jean-Baptiste GREUZE, Residence DEBUSSY, 21000 Dijon élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL212316838

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varois et Chaignot du 20 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BOURGOGNE PROPRETE SERVICES COPROPRIETES

Siège social : 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot

Objet social : curage, dératisation, désinfection, désinsectisation, entretien des espaces verts, vente de décoration florale, traitements des déchets, travaux sur corde, et tout ce qui se rapporte de près ou de loin à l'une de ses activités

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Monsieur MANGINOT Régis demeurant 12 rue des Saules à Varois et Chaignot (21490) pour une durée illimitée.

Pour avis, La Gérance

AL212316839

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 25/05/2016 à Longvic, la SARL sui vante à été constituée:
Dénomination : ANIMA'CIA

Siège : 3 boulevard Eiffel 21600 Longvic

Objet social : promouvoir la pratique du fitness, de la danse et du bien-être via l'animation, la gestion, l'organisation et le développement d'activités et/ou d'événements physiques, sportifs, culturels et artistiques, la proposition d'activités dites de bien-être, tels que des massages détentes, des soins relaxants non médicalisés ou en encore des conseils en beauté et nutrition, et par l'exploitation d'une ou plusieurs salles de sport, de danse, de gymnastique ou de local bien-être

Durée : 99 ans

Capital : 4 000 €

Gérance : Célia DOS SANTOS, 42 rue Maurice Ravel 21000 Dijon

RCS Dijon

AL212316841

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Détain-et-Bruant du 31 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée

- Dénomination : TCCT

- Siège : 1 chemin des Corvées, 21220 Détain-et-Bruant

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 2 000 euros

- Objet : - le conseil, l'étude, la conception et la réalisation, la formation et l'assistance technique ainsi que toutes prestations de service en matière d'informatique ;- l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous matériels et solutions informatiques, de tous programmes et logiciels ;- tous travaux de création graphique, études C.A.O. (conceptions optimisées par ordinateur), D.A.O. (dessins optimisés par ordinateur), P.A.O. (publication assistée par ordinateur), création de sites Web, référencement ;- le conseil et la formation en entreprise et les activités qui s'y rattachent, marketing, communication, commercialisation, développement externalisé des entreprises ;- tous travaux de prospection téléphonique ou télémarketing en sous-traitance ou réalisation directe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thierry CESAREO, demeurant 1 chemin des Corvées - 21220 Détain-et-Bruant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL212316842

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT -GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me MISSEREY, notaire à Dijon le 3/06/2016, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI CARIBOU

Siège : 7 Rue du Brevail 21470 Brazey-en-Plaine

Durée : 50 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs Monsieur Didier PERRIN et Madame Juliette DESCOLLONGES ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : TROIS CENT QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (348000€)

Apports en numéraire : 348.000 €

Gérant : Mme Juliette HELIOT veuve DESCOLLONGES, dt à Quetigny (21800), 18 rue Françoise Dolto et M. Didier PERRIN, dt à Dijon (21000), 9 rue Ledru Rollin,

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, et en cas de transmission par voie de succession, de liquidation de communauté et de disparition de la personnalité morale d'un associé, l'agrément devant être donné par la gérance.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention.

Le notaire.

AL212316847

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 28 mai 2016 il a été constitué, une société, présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Objet : Acquisition par voie d'échange, apport ou autrement de tous biens et droits mobiliers et immobiliers y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales ou parts bénéficiaires. Gestion, entretien, et mise en valeur par tous moyens, desdits biens et droits mobiliers ou immobiliers ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installations nouvelles.

Dénomination : SCI DE VENUS

Siège social : 4, rue des ruelles, 21350 Soussey sous Brionne (Côte d'Or).

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

Capital socail : 1000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 100 parts de 10 € chacune ;

Gérance : Madame Marie-Claude LEPATEY demeurant 3, rue Capitaine Ferber 92130 Issy Les Moulineaux a été désignée en qualité de première gérante de la société.

Cessions de part : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.

La présente société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL212316848



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/06/2016 il a été constitué une SARL dénommée: EPICERIE DU LAC

Sigle: Edl

Nom commercial: EPICERIE DU LAC

Siège social: 47 avenue du lac 21000 Dijon

Capital: 100 €

Objet: Epicerie

Gérant: M. Elbakkouchi Fouad 26 avenue du lac 21000 Dijon

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

AL212316851

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au 06/06/2016 de la société

Dénomination : COOPSER BFC

Siège social : 11, rue de la Paix, 21150 Venarey-Les-Laumes

Forme : Société Coopérative Artisanale à Responsabilité Limité à Capital Variable

Capital minimum : 1200 €

Capital initial : 1200 €

Objet social : Prise de commande de toutes prestations et de tous services entrant dans le cadre des dispositions relatives aux Services à la Personne, définis par décret n° 2005 – 1698 du 29 déc. 2005 et par tous décrets ou circulaires qui viendraient le modifier ou le compléter, en vue d'en confier, l'exécution à ses seuls sociétaires.

Co-Gérants : M. Éric Languereau - 31, rue de la Côte d'Or - 21000 Dijon et M. Jean Yves Vallon - 21, rue Mercey - 21200 Chevigny-En-Valière, élus pour 5 ans.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque associé est convoqué aux Assemblées et ne dispose que d'une voix. Clauses d'agrément: Les cessions d'actions sont soumises à agrément.

Durée : 99 ans

RCS de Dijon

AL212316852

NIÈVRE

DIVERS

MEDICAVET

ZA le Clos Ry – 1 Rue Louis Pasteur –
58 000 Sermoise/Loire

Assemblée Générale Ordinaire du 21/10/2015

Les adhérents réunis ou représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2015 ont procédé au vote pour renouveler les administrateurs dont le mandat venait à échéance ainsi qu'à l'élection du commissaire aux comptes et du commissaire aux comptes suppléant.

a été élu administrateur pour une période de 6 ans Monsieur Francis TAUPIN.

Le cabinet FIDUCIAL a été élu commissaire aux comptes, et Monsieur Nicolas RAMEAU a été élu commissaires aux comptes suppléants.

L'Assemblée Générale Ordinaire a par ailleurs approuvé les comptes, bilan et conventions. Elle a décidé d'affecter aux réserves facultatives le résultat de l'exercice.

Assemblée Générale Extraordinaire du 21/10/2015

Les adhérents réunis ou représentés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 2015 ont décidé de ne pas faire d'augmentation de capital social réservé aux salariés.

AL582316814

TRANSFERT DE SIÈGE

DOMUSS.PRO

Société par actions simplifiée
Au capital social de 25.000 Euros
Siège social : 5 - 7 Square Gambon
58200 Cosne Cours sur Loire
SIREN 814 019 675 R.C.S. Nevers

Le 28 avril 2016, par acte SSP le Président M. Benoit LAVRAT demeurant Les Mallons 58310 Bitry a décidé de transférer le siège social à Les Mallons 58310 Bitry. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582316824

PRUNELLES

Société Civile Immobilière
au capital de 6 097.96 euros
Siège social : Route de Prunelles - Vachy
89210 Brienon sur Armançon
424 980 514 RCS Sens

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2016, il a été décidé de transférer le siège social situé Route de Prunelles - VACHY - 89210 Brienon sur Armançon (Yonne), à 1 Rue des Chapelains - 58400 La Charité sur Loire (Nièvre), et ce à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, les co-gérants

Madame LE GRAND et Monsieur BILLY.

AL582316835

SCI M.I.S.E.

SCI au capital de 1 000€
Siège social : 5 montée du Rucher
73000 Chamvery
491 063 707 RCS de Chambery

L'AGE du 01/06/2016 a décidé de :

- transférer le siège social au : Prunevaux 58700 Nolay

- Gérance : M. Geoffroy DE SAINT LEGER et Mme Armelle DE SAINT LEGER : Prunevaux - 58700 Nolay

Radiation au RCS de CHAMBERY et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL582316841

SCI M.I.B.

SCI au capital de 1 000€
Siège social : 5 montée du Rucher
73000 Chambery
491 319 034 RCS de Chambery

Le 01/06/2016, L'AGE a décidé de :

- transférer le siège social au : Prunevaux 58700 Nolay

- Gérance : M. Geoffroy DE SAINT LEGER et Mme Armelle DE SAINT LEGER : Prunevaux - 58700 Nolay.

Radiation au RCS de Chambery et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL582316842

SAS LES MATINS BLANCS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 €
Siège social : 28 boulevard de la république
58 000 Nevers
RCS : Nevers 810 942 367

En assemblée générale extraordinaire en date du 01 juin 2016, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse : 28 boulevard de la république 58 000 Nevers

Nouvelle adresse : 11 rue du champ de foire 58 000 Nevers

Pour avis

Le Président

AL582316845

MODIFICATION DE CAPITAL

VILLEBOX

SARL au capital de 100 €
Siège social : 18 rue Molière 58000 Nevers
818.981.250 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 2 juin 2016, l'associé unique :

Après avoir pris connaissance du traité d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions en date du 15 avril 2016, aux termes duquel la société SELF STOCK, SAS au capital de 35.000 €, ayant son siège social 16 route de Villiers 91140 Villebon sur Yvette, immatriculée sous le N°529.105.348 RCS Evry, fait apport à la société VILLEBOX de sa branche d'activité de location d'emplacements de stockage, située 16 route de Villiers 91140 Villebon sur Yvette, ainsi que des rapport du Gérant et du Commissaire aux apports,

- A approuvé purement et simplement dans toutes ses dispositions le principe et les modalités du projet d'apport de la branche d'activité par la société SELF STOCK au profit de VILLEBOX, à la date d'effet du 2 juin 2016 ;

- A approuvé l'évaluation donnée aux éléments d'actif et de passif transmis au titre de la branche d'activité, soit l'apport par SELF STOCK à la société d'un actif net de 201.892,34 € ;

- A décidé, en rémunération des apports consentis par SELF STOCK, d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 201.892 €, par création de 201.992 parts sociales nouvelles de 1 € de valeur nominale, pour le porter ainsi à 201.992 € ;

- La différence nette entre la valeur nette des biens apporté par SELF STOCK (estimée à 201.892,34 €) et l'augmentation de capital de VILLEBOX en rémunération des apports (soit 201.892 €), constituera une Prime d'apport de 0,34 € à porter au passif de la société et sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux ;

- A constaté la réalisation définitive de l'apport de la branche d'activité, avec effet au 2 juin 2016 ;

- A modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

Modifications seront faites au RCS de Nevers.

Le Représentant légal.

AL582316852

SOISSBOX

SARL au capital de 100 €
Siège social : 18 rue Molière
58000 Nevers
818.975.633 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 2 juin 2016, l'associé unique :

Après avoir pris connaissance du traité d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions en date du 15 avril 2016, aux termes duquel la société SELF STOCK, SAS au capital de 35.000 €, ayant son siège social 16 route de Villiers 91140 Villebon sur Yvette, immatriculée sous le N°529.105.348 RCS Evry, fait apport à la société SOISSBOX de sa branche d'activité de location d'emplacements de stockage, située rue des Grands Prés à Billy sur Aisne (02200) et 400 rue des Moines à Villeneuve Saint Germain (02200), ainsi que des rapport du Gérant et du Commissaire aux apports,

- A approuvé purement et simplement dans toutes ses dispositions le principe et les modalités du projet d'apport de la branche d'activité par la société SELF STOCK au profit de SOISSBOX, à la date d'effet du 2 juin 2016 ;

- A approuvé l'évaluation donnée aux éléments d'actif et de passif transmis au titre de la branche d'activité, soit l'apport par SELF STOCK à la société d'un actif net de 67.524,13 € ;

- A décidé, en rémunération des apports consentis par SELF STOCK, d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 67.524 €, par création de 67.524 parts sociales nouvelles de 1 € de valeur nominale, pour le porter ainsi à 67.624 € ;

- La différence nette entre la valeur nette des biens apporté par SELF STOCK (estimée à 67.524,13 €) et l'augmentation de capital de SOISSBOX en rémunération des apports (soit 67.524 €), constituera une Prime d'apport de 0,13 € à porter au passif de la société et sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux ;

- A constaté la réalisation définitive de l'apport de la branche d'activité, avec effet au 2 juin 2016 ;

- A modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

Modifications seront faites au RCS de Nevers.

Le Représentant légal.

AL582316853

MODIFICATION DE STATUTS

SCI LA MONTAGNE IMMOBILIERE

SCI au capital de 182 938,80 €
Siège social : 5 montée du Rucher
73000 Chambery
419595038 RCS de Chambery

Le 01/06/2016, L'AGE a décidé de:

-transférer le siège social au : Prunevaux 58700 Nolay

-Gérant : Geoffroy de SAINT LEGER : Prunevaux 58700 Nolay

Radiation au RCS de CHAMBERY et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL582316828

PROJ 78

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 16 rue François Truffaut
75012 PARIS
814 598 652 R.C.S. Paris

Par PV du 26/05/2016, l'associé unique a décidé de :

- modifier la dénomination sociale en : HP Composites France

- transférer le siège social au 9 rue du Champs de Magny 58470 Magny-Cours, à compter du 01/06/2016

- modifier l'objet social comme suit : «Toutes fabrications de pièces élémentaires, opérations d'assemblages et sous-traitance d'opérations en gamme dans la fabrication de pièces et transformation de la matière dans le cadre du travail de matériaux métalliques, alliages, matériaux composites, et autres à applications industrielles ; La prestation de services dans le domaine des composites ; Etudes, formation, conseil, recherches techniques de quelque nature que ce soit dans tous les domaines d'activité économique, ainsi que la réalisation de tous prototypes dans tous les domaines industriels...»

Président : J.N. HOLDING, SAS, 16 rue François Truffaut 75012 PARIS, 501 602 841 R.C.S. Paris

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de PARIS et Nevers.

AL582316837

LGW

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité
Limitée au capital de 1 005 840 €
Siège social : 2, Avenue Saint Just
58000 Nevers
381 215 102 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 9 mai 2016, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Commissaires aux Comptes :

• **Ancienne mention :** Néant

• **Nouvelles mentions :**

- Commissaire aux Comptes Titulaire : Mr Serge GODARD ayant sa résidence professionnelle à Nanteuil Les Meaux (77) – 43 Bis, Rue du Château

- Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Clément BIZOUARD ayant sa résidence professionnelle à Nanteuil Les Meaux (77) – 43 Bis, Rue du Château.

AL582316839

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

EVORIAL

SELAS de Laboratoire de Biologie Médicale
au capital de 172.000 euros
Siège social : 37, rue Saint Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 31 mai 2016 les modifications ci après à publier :

Anciennes mentions

Président : M. Arel DESJARDIN

Directeurs Généraux :

M. Marc LEVY, Mme Bénédicte PRON, M. Michel GUINET, M. Philippe VERGES et Mme Caroline FAURE

Nouvelles mentions

Présidente : Mme Caroline FAURE dt 206, rue Marcelin Berthelot – 45400 Fleury les Aubrais

Directeurs Généraux :

- M. Marc LEVY dt «Le château» - 58000 Sermoise sur Loire

- Mme Bénédicte PRON dt Chemin du Pré de Chappes, Saint Thibault – 18300 Saint Satur

- M. Michel GUINET dt 12, rue du Pré du Roc – 18150 Cuffy

- M. Philippe VERGES dt 35 quai Cosnier – 45250 Briare

- M. Arel DESJARDIN dt 106A bis, rue des Rivières Saint Agnan – 58200 Cosne Cours sur Loire

Pour avis, la Présidente C. FAURE.

AL582316843

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION COMMERCIALE EXPANCO

SARL au capital de 8000 euros
Siège social: rue des Dames
58460 Trucy L Orgueilleux
334592 235 RCS Nevers.

L'AGE du 03/03/2016 a prorogé la durée de la société d' 1 an. Mention au RCS de Nevers. .

AL582316846

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

MIROITERIE GLACES « MIROGLACE »

SAS au capital de 250.000 Euros
Siège social : 134, rue Francis Garnier
Zone Industrielle Les Taupières
58000 Nevers
671 880 144 RCS Nevers

Par décisions de l'associé unique du 23 mai 2016, la durée de la société a été prorogée de 49 années pour arriver à expiration le 1er février 2066 et sa dénomination sociale modifiée, celle-ci étant désormais MIROGLACE.

Pour avis, le Président Th. DOUBRE

AL582316850

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
31 rue des Granges Galand
BP 30332
37553 Saint-Avertin Cedex

CONSEIL ET ORGANISATION EN PATRIMOINE PRIVE C O 2 P

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 623 euros
Siège social : Varennes d'En Bas
58310 Saint-Amand-en-Puisaye
424 323 061 RCS Nevers

Par Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 2016, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant à compter du même jour et pour une durée illimitée Madame Sophie GOODMAN épouse PICOSTE demeurant 2 route Pelou - 37530 Charge, en remplacement de Monsieur Patrick PICOSTE, démissionnaire.

AL582316836

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL PEYRE ELECTRICITE

- SARL au capital de 10 000 euros
7 Rue des Frères Gambon
58200 Cosne Cours /Loire
RCS Nevers 478 304 470

A.G.E. du 06/06/2016 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Liquidateur : M. Dominique Peyre, dt « Villardeau » 58150 Saint-Martin sur Nohain, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. L'Assemblée l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Siège de la liquidation : 7 Rue des Frères Gambon 58200 Cosne Cours sur Loire. La correspondance devra être envoyée à cette adresse ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

La Gérance

AL582316807

AC DIFFUSION

SARL en liquidation
au capital de 7 800 euros
Siège Social du liquidateur
133 Rue des Montapins 58000 Nevers
RCS 442977310

L'assemblée générale des associés, réunie le 28 Mai 2016 à 14 Heures à l'adresse du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de M. Carpentier Daniel liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 28 mai 2016.

Les comptes du liquidateurs seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers

Le liquidateur

AL582316820

CUMA LA JEUNESSE LUZYCOISE

Société en liquidation
N° d'agrément : 58-341
N° d'immatriculation au
RCS de Nevers : 383 514 932
Siège social : Lavault –
Chez Mr PERRAUDIN Didier –
Millay – 58170 LUZY

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 27 MAI 2016 à Millay a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 27 MAI 2016.

et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. PERRAUDIN Didier demeurant à Luzy,

M. LAUDET Gérard demeurant à Chiddes

lesquels disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mr LAUDET Gérard – La Corvée – 58550 Chiddes siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

Les liquidateurs

AL582316827

REVENEAU JEAN-PIERRE

EURL au capital de 7 500 Euros
Siège social : La Galette
58500 Clamecy
479 233 397 RCS Nevers

Aux termes du PV du 30 mai 2016, le Gérant Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 31 mai 2016.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

AL582316832

SARL FEUILLETTE DIDIER

SARL au capital de 1.650 €
Siège social : Rue On se Plume
58310 Saint Amand En Puisaye
RCS Nevers 511.727.406

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 mai 2016, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. FEUILLETTE Didier, demeurant 11 Route de Villeberne, 58200 Cosne Cours Sur Loire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de

liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 Route de Villeberne, 58200 Cosne Cours Sur Loire, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents

relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL582316838

LES LUTINS DU HAUT FOLIN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 12 000 €
Siège Social : Le Bourg
58370 Glux en Glenne
534 872 502 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 21 mai 2016, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mr Bruno Alleos et Mme Valérie Vaillant dt ensemble à Glux en Glenne (58) – Le Pré du Massé de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 avril 2016. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL582316849

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 10 mai 2016, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes:

Dénomination :SCI CATALÀ NIVERNAIS.

Forme : Société Civile.

Capital Social : 31.130,00 €.

Siège Social : La Charité sur Loire (58400) 16 Rue des Réservoirs.

Objet Social : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apports : Par Monsieur Frédéric PAYEN

En numéraire : 1.420,00 €

En bien immobilier : une maison d'habitation à rénover, commune de La Charité sur Loire (58400) 20 Rue du Puits Neuf, évaluée à 14.145,00 €

Par Madame Marianne PAYEN

En immobilier : un pavillon, commune de Varennes les Narcy (58400) 8 route de Mesves, évalué à 15.565,00 €.

Gérance : Monsieur Frédéric PAYEN, et son épouse Madame Marianne CHOUX, demeurant ensemble à La Charité sur Loire (58400), 16 Rue des Réservoirs

Immatriculation: La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - Agrément :

Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL582316781

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Ourouer en date du 9 mai 2016, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES VERGERS

Siège social : Nyon, Ourouer (Nièvre)

Objet : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, la location, l'administration ou autrement de tous immeubles et biens immeubles;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RC S.

Capital : 1 300 euros

Gérance : M. et Mme PIERRE Pascal et Pascale, demeurant Nyon, Ourouer (Nièvre)

Agrément des cessions : Librement cessibles entre associés.

Associé indéfiniment responsable : M. et Mme PIERRE Pascal et Pascale, Mlle Sophie PIERRE et M. Corantin PIERRE demeurant Nyon, Ourouer (Nièvre).

Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL582316818

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
74 rue Rambuteau
71000 Macon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/05/2016 à Alligny en Morvan, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LA CHARMILLE

Siège sociale : Les Guttes Bonin - 58230 Alligny en Morvan

Objet social : la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine, l'acquisition ainsi que la cession desdits immeubles et droits immobiliers, la rénovation, l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles.

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 1 000 Euros d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Stéphane DUQUENNE demeurant Les Guttes Bonin - 58230 Alligny en Morvan

Cession de parts : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis - La Gérance.

AL582316826

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Biard Multi Travaux.

Capital : 500 euros

Siège : 41 rue des Graillots 58500 Clamecy

Objet : Travaux de petit bricolage, menuiserie, maçonnerie, électricité, plomberie, peinture, carreleur, charpentier, couvreur, espace vert, mécanicien.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Biard Christophe 41 rue des Graillots 58500 Clamecy.

RCS : Nevers.

AL582316830

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI M.T. IMMO

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SCI M.T. IMMO au capital de 130.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 11, rue des Parsonniers – 58470 Magny-Cours. Le gérant est M. René MERCIER-TAUVERON, dt 11, rue des Parsonniers – 58470 Magny-Cours. Les cessionnaires ou attributaires de parts non associés sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, le gérant.

AL582316833

YONNE

➜ DÉMISSION

DOMAINE DU CHATEAU DE VAL DE MERCY

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 335 387,84 €
Siège social : 1 rue René Alban
Château de Val de Mercy
89580 Val de Mercy
RCS Auxerre 342 354 271

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2016, la collectivité des associés a constaté et accepté la démission de M. Bertrand THIBAULT de ses fonctions de Co-Gérant au 2 mars 2016 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. M. Rudolf MERONI exerce désormais seul les fonctions de gérance.

Pour avis.

La Gérance.

AL892316860

KRONOSPAN SAS

SAS au capital de 11 020 000 euros
Siège social : Bois de la Duchesse
89000 Auxerre
799 378 781 RCS Auxerre

Par décisions du 23 février 2016, l'associé unique à pris acte de la démission de M. Christophe VANCAYSEELE de ses fonctions de Directeur Général à compter du 5 février 2016 et nommé M. Mathieu AUGER, 43 rue de Paris - 89000 Auxerre, en qualité de Directeur Général à compter du 23 février 2016.

Pour avis.

AL892317086

SEN PRIMEURS

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 Chemin des Ruelles
89380 Appoigny
477 760 607 RCS Auxerre

Par décision du 21/04/2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Franck HARDY de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL892317094

➜ NOMINATION

AVIS

Aux termes du procès-verbal de la Délibération de l'Associée Unique en date du 4 mai 2016 de la SAS «SAFE» au capital de 2.058.000 €, dont le siège social est situé Route de Saint Bris à Augy (89290), immatriculée au R.C.S. d'Auxerre sous le n°957 502 867, il a été constaté que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société ERNST & YOUNG et AUTRES venait à expiration le même jour et décidé de nommer en son remplacement à compter du même jour, pour une durée de 6 exercices, la société «ERNST & YOUNG AUDIT», SAS à capital variable au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé 1, Place des Saisons à Courbevoie (92400), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 344 366 315.

Pour avis.

AL892317088

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.I. FRAPIN

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, rue du Bois Chaland
91090 Lisses
R.C.S. Sens 482 883 386

Suivant décision de l'associée unique en date du 22 avril 2016, le siège social de la Société a été transféré du 10, rue de la Vallée – 89500 Armeau au 3, rue du Bois Chaland – 91090 Lisses à compter du même jour. L'article 4, al.1 des statuts a été modifié en conséquence.

La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry.

Pour avis.

Mention au R.C.S. de Sens.

AL892317103

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA BOURDON M.

Société civile au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 25 rue de l'Arche
89140 Sergines
750 516 247 Rcs Sergines

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2016, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 400 000 euros, portant celui-ci à la somme de 405 000 euros.

Pour avis, la gérance.

AL892316925

➜ CONVOCATION

SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE CAPDEA

Rue du Mont
10220 Assencières
Tél. : 03 25 42 62 62
RCS Troyes 302 760 210
Agrément n°11503

Avis de convocation

Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections :

• Adhérents de la section Ouest : le mardi 21 juin 2016 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de Avant Les Marcilly (Aube)

• Adhérents de la section Est : le mercredi 22 juin 2016 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de Bouy Luxembourg (Aube)

ORDRE DU JOUR

1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

• Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2016,

• Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes,

• Quitus aux administrateurs,

• Affectation du résultat,

• Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,

• Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions,

• Mandat des commissaires aux comptes,

• Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,

• Budget formation des administrateurs,

• Constatation de la variation du capital social souscrit,

• Pouvoirs.

2. Election des délégués de section à l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière

• Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections visées précédemment, seront ensuite convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

le mercredi 22 juin 2016 à 12 heures, Salle des Fêtes de BOUY-LUXEMBOURG (Aube)

pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphe 1 ci-dessus). Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche maritime, de prendre connaissance au siège social de la coopérative, à Assencières quinze jours au moins avant la date de la première assemblée de section, des documents suivants :

• Les comptes annuels,

• Les rapports du Conseil d'Administration aux associés,

• Les rapports du commissaire aux comptes,

• Les textes des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.

Le Conseil d'Administration.

AL892317078

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD (CCYN)
pour

LA COMMUNE DE VINNEUF

Avis concernant le projet de révision du POS valant PLAN LOCAL D'URBANISME

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Par arrêté n° 2016-090 du 12 mai 2016

Le Président de la CCYN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du POS valant PLU de la **commune de Vinneuf**.

Le Tribunal Administratif de Dijon a désigné **Monsieur Michel Breuillé** commissaire enquêteur titulaire et **Monsieur André Patignier** commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la **Mairie de Vinneuf** où le dossier sera consultable du mardi 7 juin au lundi 11 juillet 2016, soit 35 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h.

Des informations relatives à l'enquête peuvent également être consultées sur les sites: www.cc-yonne-nord.fr / www.mairie-vinneuf.fr

Le Président de la CCYN, responsable du projet, se tient à la disposition du public pour toutes informations.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie

- **Mardi 7 juin 2016 de 9hà 12h**
- **Samedi 18 juin 2016 de 15h30 à 18h30**
- **Mercredi 29 juin 2016 de 15h à 18h**
- **Lundi 11 juillet 2016 de 9h à 12h**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en **Mairie de Vinneuf**. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie 12, rue du Général de Gaulle 89140 Vinneuf.

Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public durant une année dès qu'ils seront transmis à la Communauté de Communes.

A l'issue de l'enquête publique, la décision prise par le Président de la CCYN sera une approbation assortie du respect des prescriptions ou bien un refus. S'il est passé outre les observations présentées et/ou les observations défavorables du commissaire enquêteur, elles devront être motivées.

Cet avis sera affiché par voie d'affiches aux lieux suivants : panneaux d'affichage de la **commune de Vinneuf** et de la Communauté de Communes.

AL892317098

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n°891716854 parue le 29 avril 2016, il convenait de lire: RCS de Sens sous le numéro 803 306 919 au lieu de 528 776 180.

AL892317076

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce n°1374 du 20/05/16, il fallait lire : l'adresse du gérant de la SCI JULIMA est 12, route de Joigny – 89113 Fleury-la-Vallée.

AL892317080

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY Notaire à Avallon (89200) 4 Rue de Lyon, office notarial n° 89031, le 31 Mai 2016 M. Bernard André RAVEREAU et Mme Gisèle Rosine MOREL son épouse, demeurant à Coutarnoux (Yonne) 7 rue du Gravelain mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à Massangis (Yonne) le 20 avril 1968, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY 4 Rue de Lyon 89200 Avallon où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL892316837

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Dénomination LAIROT PERE ET FILS,
SARL au capital de 7.622,45 euros.
Siège social 67 grande rue à Asquins (Yonne)
Siren: RCS : AUXERRE sous le n° 398964775

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mai 2016, il a été pris acte des nominations de Monsieur Christophe Georges GODART demeurant à Asquins (89), 69 grande rue et de Monsieur Ludovic GODART demeurant à Asquins (89) 10 rue de Chardenaude, en qualité de nouveaux gérants, à compter du 31 mai 2016, en remplacement de Madame Nicole GODART, gérant démissionnaire.

Pour avis.

AL892317091

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Troyes en date du 24/05/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire ouverte au profit de **la Sàrl MANDRAKE** FAMILY NEW, Centre Cial Géant Casino 89000 Auxerre (achat vente de produits d'hygiène et santé), RCS Troyes 412.377.533.

AL892317083

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 26/05/2016 modifiant le plan de redressement de la **SAS The New Kase**, CCial Géant Avenue Haussmann Zac des Clairions Lot n°25 89000 Auxerre (achat vente informatique, téléphonie), RCS Nanterre 793.042.698. Commissaire au plan : Me Francisque GAY 3 Avenue de Madrid 92200 Neuilly sur Seine.

AL892317100

Jugement du Tribunal de Commerce de Créteil en date du 18/05/2016 arrêtant le plan de cession de la **SAS EUROPROVIANDE** La Petite Corvée 89200 Avallon (boucherie), RCS Créteil 420.242.505, au profit de Monsieur Vincent Dufrenoy.

AL892317101

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DE LA JARRONNEE

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé le 2 juin 1991
Siège social : La Grande Jarronnée
89770 Boeurs en Othe
Capital : 91 469, 41 €
382 180 941 RCS Sens

Le 10/05/2016, M. Gérard CLEROT, associé unique du GAEC DE LA JARRONNEE à Boeurs en Othe (Yonne), détenant les prérogatives de l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

Constat du décès de M. Laurent MILACHON intervenu le 23/08/2015 et cessation de ses fonctions de gérant.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Sens.

Pour avis et mention, le gérant.

AL892316944

SCP Clotilde TATAT Emmanuel ARNAUD Christophe DUGROSSY
Notaires associés à Sens (89100),
28 avenue Georges Pompidou

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe DUGROSSY, le 26 avril 2016, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens (89100), pôle Enregistrement, le 28 avril 2016, bordereau numéro 2016/331, case numéro 1, extrait 757,

Les associés de la société dénommée SCI DE LA ROUTE DE PARIS, société civile immobilière, au capital de 1.000,00 euros, ayant son siège à Sens (89100), 18 Avenue Georges Pompidou, identifiée au SIREN sous le numéro 450 377 155, ont accepté la démission de Monsieur Claude Pierre Wartel de ses fonctions de co-gérant à compter du 26 avril 2016.

Les statuts ont été corrélativement modifiés.

La société fera l'objet d'une immatriculation modificative au registre du commerce et des sociétés de Sens (89100).

Pour insertion

Le Notaire.

AL892317096

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ART DIRECTION & CO,

SARL au capital de 7.622,45€
Siège social: 33 grande rue
89440 Dissangis
400214185 RCS Auxerre

Le 25/4/16, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Modification au RCS de Auxerre.

AL892316928

ALPHAFLEXI

SARL au capital de 1 000 Euros
Siège Social : Rue de Charonnes
Zone Industrielle de Charonnes
89100 Malay Le Grand
RCS Sens : B 532 673 118

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Mars 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter dudit jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur :

Madame Aurélie RENAUX

Née le 24 Janvier 1984 à Fontenay sous Bois (94)

De nationalité française

Demeurant 36 rue Jean Zay – 58640 Varennes Vauzelles

Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au :

36 rue Jean Zay – 58640 Varennes Vauzelles

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que tous les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis,

Le représentant légal.

AL892317085

SCI DU 27 RUE BEAUREPAIRE

Société Civile au capital de 6 860,21 Euros
Siège social : 27 rue Beaurepaire
89100 Sens
330 730 946 RCS Sens

Aux termes d'un PV en date du 22/12/2015, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 22/12/2015. M. Frédéric Tatat demeurant 7 rue des Tartilles – 89340 Sens a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Dépôt légal au RCS de Sens.

AL892317099

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : ABD TAXI
Siège : 14 bis rue des Carrières 89100 Maillot
Objet : transport de voyageur par taxi.
Durée : 99 ans
Capital : 1000 €
Président : BOUHAFS KHALID demeurant 14 bis rue des Carrières 89100 Maillot
Immatriculée au R.C.S. de Sens

AL892317066

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LEGUY, Notaire à Avallon, le 25.05.2016, il a été constitué entre MM. François-Xavier RICHARD et Pierre-Julien RICHARD, une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE LEODEGARIEN
Siège social : Saint Léger Vauban (89630), 8-10 Place Vauban
Capital social : 33.000 €
Objet social : achat et exploitation à St-Léger-Vauban 8-10 Place Vauban, d'un fonds de commerce d'épicerie, alimentation générale, multiservices, vente de produits régionaux, boissons à consommer sur place et à emporter, dépôt de pains, colis postaux, et point poste, banque de gaz, salon de thé, restaurant, bar, café, débit de boissons, vente de plats préparés et à emporter, traiteur, organisation de soirées à thèmes et d'animations l'après-midi, point vert, relais colis, presse locale, point WIFI, photocopies, glaces et crêpes, jeux de la Française des jeux.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : MM François-Xavier RICHARD et Pierre-Julien RICHARD nommés cogérants pour une durée illimitée à compter de l'immatriculation de la société au RCS d'AUXERRE.
Parts sociales : cession libre entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire ; cession à des tiers étrangers à la société et, au sein de la famille du cédant, à d'autres personnes que celles énoncées ci-dessus, avec le consentement unanime des associés.
Pour avis, Me LEGUY.

AL892317077

Office notarial LENDAIS & Associés,
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne),
8 Quai du Commerce

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (89500) 8 Quai du Commerce, le 30 mai 2016, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : - la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble ou parts de SCPI que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social, - la détention et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
La dénomination sociale est : NORBOTE.
Le siège social est fixé à : Vaumort (89320), 11 route de Villeneuve.
La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de son immatriculation.
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .
Les apports sont exclusivement en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Pascal JORET, demeurant à Vaumort (89320), Les Petites Vignes, 11 route de Villeneuve.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le notaire.

AL892317079

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20 mai 2016, constitution de la SCI à capital variable :

Dénomination sociale : SCI LOUP Y ES-TU ?
Capital social : minimum : 50 euros, montant du capital constitué : 94 euros, maximum : 1.000 euros
Siège social : les Angins, 89350 Tannerre en Puisaye
Objet : Acquisition, administration, gestion, exploitation par tous moyens, mise à disposition de ses associés de tous biens dont elle pourrait devenir propriétaire par tous moyens. L'obtention de tous crédits ou prêts, en vue de réaliser l'objet social.
Gérants : Melle Mélanie ALLART, 75 Rue Haleine Ridoux, 80090 Amiens et M. Jérôme LAENG, 18 Rue Euryale Dehaynin, 75019 Paris.
Agréments des cessions : Soumises à agrément sauf entre associés et entre conjoints, co-contractants, ascendants et descendants.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation auprès du RCS d'Auxerre.

AL892317081

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Ludovic ARNAUD, notaire à Val D'Isère, le 20 mai 2016, a été constitué la société civile immobilière dénommée SCI OCTOPUSSY, au capital de 1.000 €, dont le siège social est à Préhy, 39 Grande Rue de Chablis, pour 99 ans, dont l'objet est : acquisition, propriété, gestion d'immeubles, ou actes accessoires.
Gérants et associés : Philippe GOULLEY et Mme Dominique DURAND son épouse, demeurant à Prehy, 39 Grande Rue de Chablis, associés : Gladys GOULLEY, demeurant à Val D'Isère, Maud GOULLEY, demeurant à VENOY, 23 rue des Près Renards, Matthias GOULLEY, demeurant à Prehy, 39 Grande rue de Chablis.
Cession des parts soumise à agrément.
Immatriculation au Tribunal de Commerce de Auxerre.

AL892317089

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY notaire à Avallon (89), le 31 mai 2016, enregistré à Auxerre, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : LAIROT
Forme : société civile immobilière
Capital social : 138.300,00 euros
Siège social à Asquins (Yonne), 67 grande rue
Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en nature de la nue-propriété du bien sis à Asquins (89), 67 grande rue, cadastré AC 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540 et 541, évalué à 138.060,00 euros net de tout passif.
Gérance : Monsieur Christophe GODART, demeurant à Asquins (Yonne), 69 grande rue, Madame Sandrine GODART, demeurant à Asquins (Yonne), 67 Grande Rue Monsieur et Monsieur Ludovic GODART, demeurant à Asquins (Yonne), 10 rue de la Chardenaude.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Cession de parts sociales - agrément : toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Me LEGUY.

AL892317092

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/06/2016 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MIAMMANOU
Siège social : 11 rue de La Liberté 89130 Dracy , RDC, 89130 Dracy
Forme : SAS
Sigle : MM
Nom commercial : MIAMMANOU
Capital : 6 000 Euros
Objet social : Exploitation de tous fonds de commerce ,traiteur , vente à emporter , organisation de réceptions et organisation événementielles.
Président : Madame Marie Massart demeurant :
rue de la liberté 89130 Dracy, 89130 Dracy
élu pour une durée de 99 années
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892317093

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Champs sur Yonne (Yonne) du 1er juin 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS B3CVW
Siège : 75 Route de Toussac - 89290 Champs sur Yonne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, gestion de tous portefeuilles-titres
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Christophe WEINGAERTNER, demeurant 75 Route de Toussac - 89290 Champs sur Yonne
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, le Président.

AL892317090

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

CONSOMMATION Le gouvernement vient de mettre à la disposition des consommateurs un outil leur permettant de ne plus être harcelés au téléphone.

Halte aux appels publicitaires !

Bloctel, tel est le nom de la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement. En clair, les vendeurs de biens et services qui vous harcelaient plusieurs fois parfois par semaine, voire plusieurs fois par jour ne devraient plus vous importuner. Toutefois, cela ne signifie pas que vous n'aurez plus d'appels de professionnels. Ceux avec qui vous avez un contrat en cours comme les opérateurs téléphoniques, les banques ou assurances peuvent toujours vous contacter. Vous pourrez aussi être démarché par des professionnels en vue de fourniture de journaux, périodiques ou magazines. Les instituts de sondage et les associations à but non lucratif pourront également vous téléphoner dès lors qu'ils ne font pas de prospection commerciale. Il faut par ailleurs préciser que Bloctel concerne uniquement le démarchage par appel téléphonique sur fixe ou portable. En cas de réception de SMS frauduleux, il est conseillé de les transférer au 33700.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire sur le site www.bloctel.gouv.fr et remplir un formulaire vous permettant d'indiquer jusqu'à 8 numéros de téléphone fixe ou mobile. Vous recevrez un e-mail de confirmation sous 48 heures. L'inscription sera prise en compte une fois que vous aurez cliqué sur le lien hypertexte figurant dans ce courriel. Vous serez alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de votre inscription. Vous aurez alors accès à votre espace personnel en ligne vous permettant de gérer votre compte. Un numéro de téléphone est inscrit pour trois ans sur Bloctel. Il est possible de supprimer cette inscription à tout moment. Au plus tard, trois mois avant l'expiration de la protection, vous serez informé de cette échéance et pourrez demander son renouvellement.



DR

Sanctions

Si vous étiez auparavant inscrit sur la liste Pacitel, vous devez tout de même vous inscrire sur celle de Bloctel car cette nouvelle liste est totalement indépendante de la première qui reposait uniquement sur le volontariat des professionnels démarcheurs. De même il est conseillé de s'inscrire si vous figurez sur les listes rouge ou orange car ces dernières permettent seulement de ne pas figurer dans les annuaires. Or, les démarcheurs n'utilisent pas uniquement les annuaires. Ainsi, donner votre numéro dans le cadre d'une opération commerciale peut conduire à la constitution de listes qui peuvent être revendues.

Votre espace personnel vous permet de consulter ou de modifier vos données et de rajouter un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. Cette liste ne concerne que les numéros personnels et exclut les numéros professionnels. Votre employeur ne peut pas y inscrire les numéros de ses salariés, fixes ou mobiles. Toutefois, si vous disposez d'une ligne mixte ayant un usage à la fois personnel et professionnel, votre numéro pourra être inscrit. Vous pouvez inscrire les numéros de votre conjoint, concubin et de vos enfants et ceux de vos ascendants avec leur accord exprès et écrit.

Si malgré tout, vous recevez un ou des appels de démarchage, vous pouvez déposer une réclamation qui sera transmise à la DGCCRF. Cette dernière doit comporter la date et la plage horaire de l'appel, le numéro de ligne sur laquelle vous avez été contacté, le numéro de l'appelant, son secteur d'activité et toute autre précision sur l'appel reçu tel que son objet et le nom sous lequel s'est présenté le démarcheur. Les démarcheurs qui font fi de leur interdiction de vous appeler encourent une sanction administrative de 15000 euros pour une personne physique et 75000 euros pour une personne morale.

VALÉRIE GODEMENT

INSCRIPTION PAR COURRIER

Les personnes qui ne disposent pas d'Internet peuvent s'inscrire sur Bloctel par courrier. Il suffit d'envoyer sur papier libre les informations suivantes: nom, adresse postale, le ou les numéros à inscrire sur la liste d'opposition en précisant un numéro de téléphone de contact en cas de difficultés. Une confirmation leur est ensuite envoyée par voie postale. L'adresse pour s'inscrire par courrier est la suivante :
Société Opposetel
Service Bloctel
6, rue Nicolet Siret
10000 Troyes

coin cuisine

Clafoutis salé aux asperges blanches, amandes et parmesan (pour 4 personnes)

Temps de préparation: 10 à 20 minutes.
Temps de cuisson: 30 à 40 minutes.


AMÉLIE ROCHE/INTERFEL

Ingrédients:

- 500 grammes d'asperges blanches,
- 50 grammes d'amandes effilées,
- 80 grammes de parmesan râpé,
- 3 oeufs,
- 50 centilitres de crème liquide,
- Sel et poivre.

Réalisation:

Peler les asperges, ôter la partie fibreuse du talon. Rincer puis couper les asperges en tronçons d'environ 4 centimètres (en préservant les pointes entières).

Les faire pocher à l'eau bouillante salée environ 10 minutes (ajouter 5 minutes pour des asperges de gros calibre). Pendant ce temps, faire dorer rapidement les amandes à la poêle sans matière grasse. En réserver quelques-unes (pour en parsemer le dessus de la préparation avant d'enfourner). Dans un saladier, battre les oeufs en omelette. Ajouter la crème, les amandes et le parmesan. Poivrer, saler à peine (le parmesan s'en charge).

Refroidir les asperges: les déposer dans une passoire puis les plonger dans une eau glacée. Bien égoutter puis déposer les asperges dans un plat à gratin. Verser dessus l'appareil à clafoutis salé. Parsemer de quelques amandes grillées puis enfourner pour 20 à 25 minues de cuisson à 180 °C/Th 6. Servir chaud accompagné d'une salade verte bien croquante.

vient de paraître

À l'orée du verger

« À l'orée du verger » est un roman de Tracy Chevalier publié aux éditions Quai Voltaire (www.editionslatableronde.fr).



22,50 euros

Un roman autour de la pomme fruit et des séquoias géants, il fallait y penser. Tracy Chevalier l'a fait. L'auteure américaine, établie à Londres et qui a fait paraître La jeune fille à la perle adaptée pour le cinéma en 2004 avec Scarlett Johansson et Colin Firth, signe là une magnifique histoire dans l'Amérique du milieu du XIXè siècle: une terre difficile à cultiver sur laquelle les Goodenough cultivent des pommiers en multipliant les greffes pour que leurs arbres résistent aux terribles terres marécageuses de l'Ohio; un fils qui part à la conquête de l'Ouest et qui finit par faire découvrir les séquoias au Vieux-Continent et enfin un terrible secret de famille… On traverse les États-Unis de New-York à San Francisco, on découvre des personnages touchants et vivants dans les dures conditions des pionniers: maigre récolte d'avoine, pommiers qui meurent et qu'il faut replanter… Mais là où James, le père, éprouve les pires difficultés, Robert semble se préparer un bel avenir, au Pays de Galles pour planter des graines de séquoia et faire goutter une pomme Pitmaston pineapple à la femme qui l'accompagne.

THIERRY MICHEL



VENTEUGES (43)

Paroles de jeunes

OVINS ET BOVINS LAIT EN GAEC

Installé en Gaec avec ses parents sur la commune de Venteuges, Aurélien Martin est un jeune agriculteur passionné par son métier qui tient à se dégager un peu de temps pour faire du théâtre et du football.



J'aime

- La franchise et l'honnêteté
- Le théâtre et le football
- Découvrir d'autres régions

Je n'aime pas

- Travailler dans un bureau et les tâches administratives
- Les médias généralistes et leur façon de traiter les sujets agricoles
- Le système politique français (qui est à revoir...)

Des activités extérieures pour penser à autre chose

À 27 ans, Aurélien Martin est associé du Gaec Elevage Martin avec ses parents, Philippe et Sylvie.
Tous trois exploitent 115 ha de SAU, élèvent 60 vaches laitières montbéliardes (430 000 litres livrés à Lactalis) et 500 brebis BMC à Vedrines sur la commune de Venteuges. Le foncier étant plutôt rare dans le secteur, Aurélien a tout de même réussi à trouver les 9 ha nécessaires à son installation complétés par 9 autres en 2012.
Même si les parcelles sont très dispersées (certaines se trouvent à 25 km du siège de l'exploitation) ce qui occasionne perte de temps et charges supplémentaires, Aurélien positive en expliquant : *« les parcelles se trouvant à des altitudes différentes, on peut sortir nos animaux plus tôt »*.
Sur le Gaec, Aurélien suit plus particulièrement l'élevage des moutons et s'occupe aussi de l'alimentation des vaches laitières, via l'utilisation d'une mélangeuse.
Le troupeau ovin, dont une partie est sortie de la bergerie il y a 15 jours, n'a heureusement pas subi d'attaque de la part du loup, un prédateur aperçu à plusieurs reprises par les habitants du secteur il y a quelques semaines. Le loup reste toutefois une préoccupation pour Aurélien et ses parents qui se sont entourés de 3 chiens patous qui protègent leur troupeau (du prédateur ou d'éventuelles malveillances).

Prix du lait trop bas

Passionné par son métier d'éleveur, Aurélien est satisfait de pratiquer le métier qu'il a toujours voulu faire mais il avoue que cela n'est pas toujours facile. *« À 269 €/1000L, notre lait n'est pas bien payé ; le prix n'a pas bougé depuis 30 ans alors que les charges ont été multipliées par 10. Aujourd'hui, on ne travaille pas pour gagner notre vie, on travaille juste par passion ! »*.
Comme tous les agriculteurs, Aurélien ne compte pas ses heures lorsqu'il est sur sa ferme, il veille toutefois à se dégager un peu de temps pour



Aurélien Martin avec ses moutons BMC, sortis il y a 15 jours à peine. ©HLP

s'adonner à des activités extérieures. Pour souffler un peu, Aurélien pratique le théâtre et le foot.
Le jeune homme fait du théâtre depuis 12 ans et il n'est pas prêt de s'arrêter ! *« L'activité théâtre proposée par le comité des fêtes de Venteuges existe depuis 40 ans ; c'est une tradition ici et un loisir qui me tient à cœur. Nous jouons 4 pièces par an, de janvier jusqu'au week-end qui suit Pâques »,* explique-t-il.

Acteur et régisseur

Les pièces de théâtre qui mobilisent une vingtaine d'acteurs amateurs comme Aurélien appartiennent à un répertoire comique et humoristique. Aurélien, l'agriculteur, se transforme alors en acteur et a été amené à se mettre dans la peau et le costume d'un vétérinaire, d'un gérant d'hôtel... *« J'aime enfiler des costumes et jouer des rôles »,* dit-il en souriant. Mais Aurélien ne se contente pas de jouer, lors des spectacles il gère aussi toute la régie (son, lumière, bruitages).
Les pièces jouées par Aurélien et sa troupe s'accompagnent de sketchs humoristiques écrits par leurs propres soins et se terminent généralement par une chanson interprétée par les acteurs.
Pour couper avec le travail de la ferme, Aurélien pratique aussi le football au sein du club FCV de Venteuges. *« On se retrouve entre copains tous les vendredis soirs pour l'entraînement ; cela me vide l'esprit. »*
Membre des JA Haute-Loire, Aurélien Martin a récemment pris des responsabilités au niveau départemental en devenant membre du bureau, il est aussi co-responsable ovin JA sur la Haute-Loire. Des responsabilités qu'il juge importantes pour sa profession : *« cela permet de suivre les décisions en matière agricole et surtout de peser sur ces décisions »*.
Cette année, Aurélien s'est largement impliqué dans l'opération sourire *« La ferme s'invite en ville »*, un événement qui selon lui *« permet de montrer qu'il y a des jeunes dans l'agriculture et qu'il faudrait tout de même penser à eux aussi ! »*.

Véronique Gruber



Aurélien, avec l'un de ses trois patous qui gardent le troupeau ovin. ©HLP

> *« À 269€/1000 L, notre lait n'est pas bien payé ; le prix n'a pas bougé depuis 30 ans alors que les charges ont été multipliées par 10. Aujourd'hui, on ne travaille pas pour gagner notre vie, on travaille juste par passion !».*

Son profil

- **Aurélien Martin, 27 ans. Bac STAE au lycée de Bonnefont obtenu en 2008.**
- **Après son bac, Aurélien a été aide exploitant sur l'exploitation de son père. Il s'est installé fin 2009.**
- **Aurélien et ses parents ont créé leur Gaec en février 2010. SAU de 115 ha dont 77 ha de prairies permanentes, 30 ha de prairies temporaires et 8 ha de céréales.**
- **Leur production laitière (430 000 L livrés à Lactalis). En ovins, le Gaec est adhérent à l'UPRA ROM Sélection et à l'APIV Auvergne ; les mâles et agnelles de renouvellement sont vendus au centre d'insémination (GIE) à Paysat-Bas ainsi qu'à Fedatest. Les agneaux sont vendus en Label Rouge auprès des établissements Greffeuille dans l'Aveyron.**
- **Réflexion personnelle : « En travaillant 70 heures par semaine, ce n'est pas normal que l'on n'arrive pas à tirer de revenu correct. Certains jours sont difficiles, mais heureusement, la passion du métier est là ».**

Il trône sur l'embouchure à 3,6 km des côtes. Depuis 1611. Mais le lifting était nécessaire pour ce monument « charentais-maritime » en territoire girondin.

Cordouan, lifting d'un totem

Situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, en plein parc naturel marin, le phare de Cordouan guide les navigateurs depuis 1611. Classé monument historique en 1862, le phare est actuellement en travaux. Des travaux de restauration des pierres extérieures qui s'intègrent dans un vaste chantier dont le but est d'inscrire le monument au patrimoine mondial de l'Unesco. Prouesse architecturale, le plus ancien de France, classée monument historique depuis 1862, c'est l'unique phare en mer en activité où quatre gardiens se relaient. C'est 301 marches jusqu'à la lanterne, du marbre dans l'appartement du Roi, des vitraux dans la chapelle. Mais le sel est son pire ennemi avec les vagues, surtout sur la face Ouest.

UN PHARE PARTICULIER

Soumis depuis plus de 400 ans à la houle, aux embruns et aux conditions climatiques extrêmes, le Phare de Cordouan construit en pleine mer à l'entrée de l'estuaire de la Gironde est à entretenir. Des travaux conséquents ont jalonné son histoire mais ceux entamés en 2013 font partie des plus importants. Michel Goutal, l'architecte en chef des monuments historiques, connaît le phare depuis 1998 : « *au fur et à mesure des constructions, par exemple, une protection de béton a été ajoutée, mais les chocs étaient toujours transmis… Depuis 2005, les paquets de mer s'abattent sur une ceinture indépendante de béton.* » Il ne tarit pas de détails pour décrire Cordouan. Pierre après pierre. « *Nous avons restauré la couronne depuis 2013 et nous restaurons actuellement le « fût Henri IV », quelques pierres, 25 t, conditionnés aux conditions de vie dans le phare.* » Avec une soixantaine de rotations d'hélicoptères, le chantier est assuré. Seuls 7 ouvriers peuvent en effet dormir sur place avec les gardiens du phare qui se relaient par équipes de 2. Tailleurs de pierres, menuisiers et sculpteurs sont donc à pied d'œuvre pour que le chantier ne prenne pas de retard. Michel Goutal décrit le travail des tailleurs de pierre : « *outre la coupe classique, il y a beaucoup de travail sur les joints et remplacer les pierres usées par les tempêtes. Les pierres neuves sont travaillées pour conserver l'aspect de l'ensemble.* » Acheminés par bateau et hélicoptère, les 50 tonnes de pierres et l'échafaudage sont arrivés par rotations sur le site entre octobre à avril, toutes en fonction des conditions météo. Des conditions avec lesquelles les ouvriers sur place comme Bruno Savin, tailleur de pierre, compagnons de St Jacques, ont dû composer : « *début de la journée 8 heures… on démonte les pierres, on les remplace, et un peu de travail de sculpture.* » Pour lui, « *c'est une belle expérience : au milieu de la mer, une logistique spéciale et un très beau chantier. Une fois sur le phare, tout va bien. Ce sont les arrivées ou les départs qui sont compliqués. On n'est pas vraiment en vacances en mer, mais quand même privilégiés par rapport à d'autres chantiers sur le continent. Quand les vagues passent par-dessus, on aime bien les voir ! Le paysage change toute la journée entre les marées.* » Et découverte du chantier : un système de récupération des eaux de pluie dans des citernes dans le sol. On sortira donc les tuyauteries extérieures. Selon Florie Allard, conservatrice des monuments historique à la DRAC, maître d'ouvrage sur le phare : « *c'est un lourd chantier et particulier pour nous. Même si c'est une propriété de l'État, d'autres partenaires, dont le Département, financent.* » Les échafaudages seront là cet été, mais le phare visitable comme les travaux.


L'AGRICULTEUR CHARENTAIS



L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

Unesco

En 2019, le phare de Cordouan sera proposé par l'État français pour une inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

CANDIDAT À L'UNESCO

Et ces travaux sont d'autant plus importants que la DRAC Aquitaine Limousin Poitou Charentes, responsable de la maîtrise d'ouvrage a décidé en 2015 de lancer officiellement la candidature du phare de Cordouan à l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité. Le dossier se rédige actuellement. Pascale Got, députée, vice-présidente du SIMDDEST, a annoncé un moment important en juin : prouver l'universalité du lieu : « *Cordouan va être comparé à tous les phares d'Europe et du monde.* » L'État propose un monument par an. Ce sera en 2019. « *Je voudrais lancer le partenaire d'une pierre de Cordouan par un habitant.* » Elle ne tarit pas d'éloges pour ce phare, « *seul au monde* » : « *ce serait une reconnaissance architecturale, humaine et un fléchage plus important en termes de visites. (20 000 visiteurs par an).* » C'est peut-être l'emblème de la nouvelle région.

ESTELLE REYGNER ET BERNARD AUMAILLEY, L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

PLUS QU'UN MONUMENT HISTORIQUE


L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

Dame de Cordouan, pierre usée des 311 marches menant à la lanterne suspendue entre ciel et mer… « *Grandiose et familière, la silhouette continue de protéger et d'éclairer les marins, nuit après nuit, tempête après tempête. Depuis son îlot rocheux, la plus belle des sentinelles des mers veille jalousement sur son territoire.* »

Classé monument historique en 1862, « *ce personnage à part du patrimoine français illumine depuis 1611* » les côtes girondines et charentaises de son halo mystérieux. « *Au visiteur qui ose l'aventure maritime que réclame le phare pour se laisser aborder, le temps d'une marée basse, Cordouan accepte de dévoiler ses mille secrets et ses mille vies.* » Accessible à pied ou en bateau, le phare se visite : sol de marbre de l'appartement du roi, vitraux de la chapelle Notre-

FOCUS

Petite histoire d'un grand phare

Le phare est situé dans l'estuaire de la Gironde. Et de mémoire de riverains et de marins, la passe est difficile, dangereuse. On la surnomme « *le cimetière marin.* » Avant lui, des ermites allumaient des feux pour baliser l'îlot sableux de Cordouan. Vers 1360, une tour à feu est reconstruite, surnommée « *Tour aux Anglais* ». Le Prince Noir (Edouard Prince de Galles), chef des armées anglaises qui occupent la Guyenne, ordonne de sécuriser l'embouchure de la Gironde. Le phare primitif émerge : c'est une tour polygonale de 16 m quand même. Deux cents ans plus tard, Henri III demande à l'architecte Louis de Foix de reconstruire le phare : une « *œuvre royale* », composée d'une tour ronde de 3 étages édifiée sur une énorme plate-forme. Les guerres de religion, les problèmes techniques et financiers ralentissent les travaux qui s'achèvent sous Henri IV et s'embellissent d'une chapelle et de boiseries. 25 ans de travaux. Le phare fait 37 m de haut. C'est « *la huitième merveille du monde.* » À l'époque en 1611. Un siècle plus tard on commence les rénovations. Deux siècles plus tard Joseph Teulère surélever le phare : + 20 m. Le Cordouan d'aujourd'hui est là. **B.A.**


L'AGRICULTEUR CHARENTAIS